

**QUELQUES PAGES  
DE  
SAINT-GRÉGOIRE  
(COMTÉ D'IBERVILLE)**

Marcel Gauthier

## AVANT-PROPOS

Les pages qui suivent sont publiées à l'occasion d'un double anniversaire: les cent vingt-cinq ans de la Municipalité de Saint-Grégoire-le-Grand (Campagne) et les vingt-cinq ans de la Municipalité du Village de Mont-Saint-Grégoire. Elles font partie d'un ouvrage plus complet sur ce coin de terre gravitant autour de la plus petite des Montérégiennes mais non la moindre, le mont Saint-Grégoire, dans le comté d'Iberville. Je me propose de poursuivre mes recherches plus à fond afin d'offrir aux lecteurs un ouvrage qui décrira les faits et gestes de cette double municipalité.

J'ai fait appel au manuscrit inédit de M. l'Abbé Isidore Desnoyers: "**Histoire de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand**", écrit en septembre 1877 et conservé dans les Archives de l'Evêché de Saint-Hyacinthe ainsi qu'à la série de neuf articles, signés: Paul de Lisieux (pseudonyme du Chanoine J.A.P. St-Pierre) et parus dans le Courrier de Saint-Hyacinthe, entre le 18 juillet 1924 et le 12 septembre de la même année.

Je m'en voudrais de ne pas remercier les personnes qui m'ont permis de recueillir certaines données de tradition orale. On retiendra les noms de Mesdames Thérèse Boucher-Allard, Line Charbonneau-Brault, Gilberte Jetté-Barrière, Flore Métras-Baril, Rita Barrière-Bellemare, Messieurs Arthur Rondeau, Jean-Claude Métras, Sarto Charbonneau.

Les personnes suivantes ont mis à ma disposition quantité de photographies d'autrefois illustrant Saint-Grégoire ainsi que l'aspect humain de ce coin de terre québécoise: MMES Jeanne-d'Arc Alix-Laplante, Annette Desroches-Oligny, Alsyma Desroches-Desroches, Emilienne Gariépy-Bienvenue, Yvonne Massé-Savaria, Marthe Sansoucy-Charbonneau, Gilberte Jetté-Barrière, Simonne Bessette-Bessette, Aurore Barrière-Bessette, Auréa Bessette-Bessette, Yvonne Tétreau-Kaigle, Alma Blais-Bessette, Mlle Marianne Bessette, M. et Mme René Tarte, MM. Sarta Charbonneau, Jean-Paul Robert, Yvon Gauthier. Mille et un mercis à toutes ces bonnes gens.

Une gratitude particulière s'adresse au curé, Monsieur Marcel Arbour, qui a mis à ma disposition les archives religieuses de la Paroisse.

Enfin, il serait impensable de ne pas souligner l'apport précieux d'un éminent historien qui travaille dans l'ombre depuis 20 ans sur tous les coins et recoins de la Seigneurie de Monnoir, celui qui est le véritable historien de Monnoir, M. Rosaire Benoit, de Sainte-Brigide qui a prodigué, à l'auteur, conseils et avis. On trouvera dans cette brochure trois textes de cet historien: a) **Ouverture des terres à la montagne Sainte-Thérèse en 1797**; b) **Un pionnier de la montagne: John Donaldson**; c) **A la croisée des chemins**. Cordial remerciement.

Marcel Gauthier, Société d'Histoire du Haut-Richelieu  
Iberville, Septembre 1981

# I LES SEIGNEURS DE MONNOIR

Le territoire sur lequel s'étend aujourd'hui Saint-Grégoire-le-Grand faisait partie de la seigneurie de Monnoir. Trois autres paroisses se partagent, de nos jours, cette concession: Marieville, Sainte-Angèle et Sainte-Brigide-de-Monnoir.

La seigneurie de Monnoir offrait l'aspect d'un losange, située à l'est de la Rivière Richelieu qu'elle longe à environ cinq kilomètres de distance. Elle était entourée, à l'ouest, par la seigneurie de Chambly-Est (territoire de Richelieu et de Saint-Mathias, actuellement); au sud, par la seigneurie de Bleurie et, partie, par celle de Sabrevois; au nord, par la seigneurie de Rouville; au nord-est, par celle de Saint-Hyacinthe et à l'est, par le Canton de Farnham-Ouest.

Le roi de France avait concédé à Claude Ramesay, le 25 mars 1708, la moitié-ouest de la seigneurie. Le 12 juin 1739, le Marquis de Beauharnois concédait à Jean-



**Le Sieur Claude de Ramesay**

*Gouverneur de Montréal*

Portrait copié au Canada par le peintre Mouitillet sur les origines en possession de la famille de Ramesay en France.

Baptiste-Nicolas de Ramesay et à ses soeurs, tous enfants issus de Claude de Ramesay, une 2e concession. L'abbé Isidore Desnoyers, auteur des "Notes pour l'Histoire de Sainte-Marie", prétend que cette deuxième concession englobait Sainte-Brigide ainsi que les 6e et 7e concessions de Saint-Grégoire.



**Jean-Roch Rolland**  
Archives nationales du Québec  
collection initiale

Voici les seigneurs qui se sont succédés à la tête de cette seigneurie. Avec l'autorisation de G.-Henri Cournoyer, curé de Saint-Joseph de Sorel, auteur d'une plaquette intitulée: "LA SEIGNEURIE DE MONNOIR ET SES SEIGNEURS", je donne la liste des propriétaires de Monnoir ainsi que quelques notes tirées de son ouvrage:

1er seigneur: Claude de Ramesay (conçédée en 1708);

2e seigneur : Les enfants de Claude de Ramesay (héritiers en 1724): Jean-Baptiste-Roch-Nicolas, Geneviève, Angélique, Louise et Elizabeth;

3e seigneur : Sir John Johnson (acquise par achat en 1794);

4e seigneur: Jean-Roch Rolland (acquise par achat en 1826);

5e seigneur: les enfants de J.-R. Rolland (acquise en 1863): Charles-Octave Rolland; son frère, Henri-Auguste, renonce à ses droits indivis.

A compter de 1863, le fief de Monnoir fit l'objet de nombreux actes notariés. La seigneurie initiale avait été sensiblement morcelée; il est facile de comprendre que de forts nombreux lots avaient été concédés aux censitaires. Les Rolland possédaient quelques lots dans Marieville et d'autres dans Saint-Mathias. En 1904, la veuve C.-Octave Rolland vendit à son fils, Franck, les terrains qu'il lui restait. L'année suivante, Franck-F. Rolland fit un emprunt au Crédit-Foncier Franco-Canadien et hypothéqua le lot 371 du cadastre de Sainte-Marie de Marieville. Toujours, la même année, Frank, pour rembourser le Crédit-Foncier vendait deux lots lui appartenant à Saint-Mathias, à Charles Massé, de Saint-Mathias. Enfin, le 11 novembre 1912, Frank-Furnisse Rolland cède le restant du fief en le vendant à Ada Isabelle McAvity, épouse de Frank-Eldon Came, pour le coût de 18 000,00\$. Le 13 avril 1937, Dame McAvity vendait, à titre de dation en paiement, presque tout ce qu'elle avait acheté de F. Rolland, vingt-cinq ans plus tôt. Le 4 janvier 1951, Raymond Admet, un Français récemment arrivé au pays, achète du Crédit-Foncier Franco-Canadien toute l'étendue du terrain ayant appartenu à Charles-Octave Rolland.

#### **Texte de la Concession de la Seigneurie de Monnoir**

*"A tous ceux qui, ces présentes verront, salut; Savoir faisons que, sur la requête à nous présentée par le sieur de Ramesay, chevalier de l'ordre militaire Saint-Louis, gouverneur pour le roi de la ville de Montréal, par laquelle il nous prie de vouloir bien lui accorder la concession de deux lieues de front sur trois de profondeur de terre non concédée le long de la rivière des Hurons, joignant d'un côté la dite Seigneurie de Chambly et de l'autre côté aux terres non concédées, couvrant du nord-est au sud-ouest, avec les îles et îlets qui pourraient se trouver dans la dite rivière, vis-à-vis la concession, la tout à titre de fief*



*et seigneurie, de haute, moyenne et basse justice, avec droits de chasse, de pêche et traite avec les sauvages dans l'étendue d'icelle, et de donner à la dite concession le nom de Monnoir, à quoi, ayant égard et en considération des services que le dit sieur de Ramesay a rendus et rend encore actuellement en ce pays, nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par sa Majesté, et sous son bon plaisir, avons donné et concédé, donnons et concédons, par ces présentes, au dit sieur de Ramesay, la dite concession de deux lieux de profondeur, à commencer joignant la seigneurie de Chambly, le long de la rivière des Hurons, couvrant du nord-est au sud-ouest, avec les îles et îlets qui se pourront trouver dans la dite Rivière vis-à-vis la concession et donnons à la dite concession le nom de Monnoir pour en jouir par le dit sieur de Ramesay, ses heirs et ayant cause à l'avenir, à titre de fief et seigneurie, avec tous droits de haute, moyenne et basse justice, droits de chasse, pêche et traite avec les sauvages dans l'étendue d'icelle, à la charge de laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique, libre de porter la foi et hommage au Château Saint-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumés, suivant la coutume de Paris, suivie en ce pays, de conserver et faire conserver les bois de chêne propres pour la construction des vaisseaux de sa Majesté; de donner avis au roi et gouverneur et intendant en ce pays, des mines, minières et minéraux si aucuns se trouvent dans l'étendue de la dite concession; de tenir feu et lieu et de le faire tenir par ses tenanciers, de désertter et faire désertter la dite terre, aussitôt la présente guerre finie, le tout sous le bon plaisir de sa Majesté, laquelle se réserve aussi le pouvoir de disposer des terrains qui lui seront nécessaires, sans payer aucun dédommagement, au cas qu'elle fut obligée, à l'avenir, de faire construire des forts ou autres bâtiments sur la dite concession, et de pouvoir prendre sur icelles les bois propres à bâtir, clore et fortifier, qui lui seront nécessaires, sans être non plus tenue d'aucun dédommagement et sera tenu le dit sieur de Ramesay de prendre confirmation des présentes dans un an et, après la dite confirmation prise et les présentes guerres finies, faute de tenir feu et lieu dans l'année sera la dite concession réunie au domaine de sa Majesté.*

*En foi de quoi, nous les avons signées, à icelles fait apposer les sceaux de nos armes et fait contresigner par nos secrétaires.*

*Fait à Québec, ce vingt-cinquième jour de mars, mil sept cent huit,  
signé Vaudreuil*

*Raudot*

*et plus bas par Mgr. Dumontier  
et par Mgr. Lamorandière*

*De Ramesay Bégon*

*(Extrait: Cahiers d'Intendance No 1, Concession en fief, fol. 355, Archives Nationales du Québec. Titre du Fief de Monnoir dans la Rivière des Hurons, proche Chambly #87).*

On voit par l'acte de concession que Claude de Ramesay avait demandé que son fief porte le nom de MONNOIR. Hormidas Magnan (Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses, Missions et Municipalités) affirme que le Sieur de Ramesay donna ce nom à sa seigneurie pour rappeler un domaine de ce nom dont il était propriétaire en France (p. 560). D'autres historiens affirment que le nom MONNOIR dérive de: Mont Noir car la montagne, sise au centre de la seigneurie, offre, avec ses forêts de conifères, un aspect sombre, même plus en hiver qu'en été. Dans certains documents, on écrit: seigneurie de Mont-Noir même si longtemps elle porta le nom de: seigneurie de Ramesay.

## II LES JOHNSON A SAINT-GREGOIRE

On croit que c'est vers 1810 que Johnson vint s'établir à la montagne. Il se bâtit une maison sur le flanc sud-est du mont. Aucune image de cette demeure ne nous est



**Sir John Johnson, 2e Seigneur de Monnoir.**

Photo conservée au Musée de Stanbridge Est

parvenue, mais, il est permis de croire qu'elle devait ressembler à celle de Johnson Hall, dans l'Etat de New York. Cette dernière avait, par ailleurs, son sosie à Saint-Mathias de Rouville, autre manoir que Johnson fit construire pour son fils vers 1820. De sa résidence, sise sur un magnifique plateau, on avait une vue magnifique sur toute la campagne environnante. Le feu détruisit cette somptueuse demeure en 1826. Il ne reste aucun vestige de cette villa si ce n'est que quelques pierres que l'archéologie pourrait peut-être mettre à jour. A quelques pas de l'endroit où était érigée la maison, on observe une rangée de peupliers de Lombardie. Ce sont probablement des rejetons de ceux qui longeaient le chemin conduisant au manoir seigneurial. Le fait est remarquable.

Toujours sur le flanc du mont au bout d'un sentier y conduisant, on peut voir les fondations d'un ancien caveau qu'on spécifie comme ayant été le type de caveau à légumes de l'époque. C'était une construction rectangulaire dont les dimensions étaient, à l'intérieur, de quelque huit mètres par cinq. L'un des murs de ce caveau était constitué par une falaise rocheuse, prise à même la montagne. Il ne reste plus rien des trois autres murs mais on observe quantité de pierres et de cailloux qui ont dû servir à leur érection, à l'époque. On peut encore y voir les assises très bien conservées.

Mme Audrey Martin McCaw, de la Société d'Histoire de Missisquoi, a rédigé une étude sur Sir John Johnson, parue dans le Tome XVI de cette société (Cf. THE VOICE OF PIKE RIVER AND MISSISQUOI HISTORICAL SOCIETY REPORTS, 1979-80, pp. 112-120). Elle raconte une histoire fantaisiste relative à l'acquisition par Sir Johnson de sa propriété à Saint-Grégoire. Je traduis ce passage:

*"Il paraît que Sir John visita la Montagne, un jour, accompagné du chef Indien local. Tous les deux, du haut de la Montagne, admiraient la vue de Montréal, au nord, de la Rivière Richelieu, à l'ouest, et les grands espaces sauvages, à l'est, qui allaient devenir les Cantons de l'Est. "J'ai le pressentiment que je suis déjà venu ici, auparavant" songea Sir John et, avec un clin d'oeil, il ajouta: "Ah! oui. J'ai fait un rêve cette nuit. J'ai rêvé que tous les deux nous sommes venus sur le sommet de la montagne et vous avez dit: "Général, à cause de l'amitié que je vous porte, je vous donnerai toute la région que vous pouvez observer". Le Chef, gardant son visage impassible, répliqua: "Le Chef a fait un rêve, également. J'ai rêvé que nous sommes venus sur le sommet de la montagne et le général regardait le Chef revêtu de vêtements de cuir sale alors que celui-ci observait le Général revêtu de son bel uniforme rouge à boutons dorés. Il dit: "Chef, je n'aime pas vous voir vêtu de cette façon; aussi, je vous donne mon uniforme".*



**Le Mont Johnson**, dans le comté d'Iberville, est plus connu aujourd'hui, sous le nom de mont Saint-Grégoire. Il rappelait le souvenir de John Johnson, décédé en 1830, qui quatre ans auparavant avait vendu son fief au juge Jean-Roch Rolland.

Musée Mc Cord, Université Mc Gill, Montréal, H Brunet

Nos racines No 99 page 1978.

*Puis, ils échangèrent leurs vêtements et retournèrent chacun chez soi. Le Chef était heureux avec son uniforme rouge à boutons dorés et Sir John fut satisfait d'avoir fait l'acquisition pacifique de la montagne qu'il désirait posséder.*

*Toutefois, on dit que cette histoire fut par erreur tirée d'un événement réel qui arriva à Sir William Johnson (père de Sir John) dans la Vallée des Mohawks: il échangea son uniforme avec un Chef Iroquois contre 1,200 acres de terre.*

*Le Chef désignant de la main le territoire, on l'entendit murmurer: "Jamais plus de rêve!"*

#### **Le tombeau des Johnson à la montagne de Saint-Grégoire**

Sir John Johnson qui vécut près d'une vingtaine d'années au pied de "sa" montagne avait certes fait le dessein d'y être inhumé après son décès. A cette fin, il y érigea une voûte familiale. La description qu'en donne Eugène Achard dans **LE TOMBEAU DU MONT SAINT-GREGOIRE** devait être assez fidèle à la réalité:

*"... monument rustique, orienté, comme la manoir, vers le sud et adossé à une sorte de falaise dans laquelle il semblait s'enfoncer. Sa forme ovale lui donnait un peu l'aspect de ces antiques fours à cuire le pain... L'intérieur, divisé en deux par un mur de maçonnerie, comprenait le vestibule et le tombeau proprement dit, ce dernier destiné à recevoir le cercueil..."*

Si l'on en croit Frank B. Risteen, au moins sept personnes furent inhumées dans le caveau familial des Johnson, à Saint-Grégoire ou dans quelque cimetière familial local...<sup>1</sup>

(1) Il y avait, autrefois, un cimetière protestant à la montagne. Voir texte de Rosaire Benoit sur John Donaldson.

- 1- son gendre, le Colonel Edward Macdonnel (1812);
- 2- son fils, William (1812, 37 ans);
- 3- son fils, Robert Thomas (1812, 25 ans);
- 4- son épouse, Lady Mary (Polly) Watts (1815);
- 5- son fils, John (1841, 59 ans);
- 6- son fils, Adam Gordon (1843, 62 ans);
- 7- et, lui-même (1830, 88 ans).

Avec l'abbé E. Alix, auteur de "LA FAMILLE ALIX DU MESNIL" (page 35), rappelons qu'entre "1902 et 1910, Elisée Alix, prêtre, devenait co-proprétaire du Manoir de Sir John Johnson. Puis, le dit manoir a été vendu par les prêtres du Collège de Monnoir à un avocat montréalais, Lawrence Stevens". (Le manoir dont il est ici question, devait être une autre résidence sise dans les parages de l'ancienne propriété de Sir Johnson).

Durant la Seconde Guerre mondiale, affirme Mme McCaw, la voûte familiale fut saccagée par des vandales. On y vola le plomb et finalement, les restes furent bouleversés par un bélier mécanique. Fort heureusement, la pierre tombale de Sir John fut épargnée, bien que les écritures y apparaissant étaient sérieusement érodées.

En 1966, M. Rornuald Meunier, propriétaire du terrain devenu un verger, trouva la pierre, gisant dans les hautes herbes, derrière sa grange. Aucun doute n'effleura son esprit: cet objet possédait une valeur historique et devait être protégé. La "United Empire Loyalists' Association of Canada" venait tout récemment de former sa première section québécoise dans les Cantons de l'Est sous le nom de: "The Sir John Johnson Centennial Branch". Ayant entendu parler du tombeau du mont Saint-Grégoire, les membres visitèrent les lieux et obtinrent de conserver la plaque qui se trouve, actuellement, cimentée sur la façade du Cornell Mill Museum, à Stanbridge East.

On peut lire sur cette plaque l'inscription suivante:

"SACRED TO THE MEMORY OF THE HON. SIR JOHN JOHNSON, BARONET, WHO DEPARTED THIS LIFE ON THE 1st OF JAN. 1830, IN THE 88th YEAR OF HIS AGE".

En 1927, Madame Kenrick, de Hillside Grange, à Sherbrooke, une arrière-petite-fille de Sir John, écrivait à M. Benjamin Walls, auteur d'un ouvrage sur Saint-André d'Argenteuil, ce qui suit:

*"Sir John Johnson décéda à Montréal, le 30e jour de janvier 1830. Son corps fut transporté dans la voûte familiale au Mount Johnson, lequel est environ à cinq milles de St. Johns, P.Q. La voûte est encore debout, sise sur le flanc de la montagne, tout près et en bas des ruines de la maison que Sir John avait construite. Elle est sur le flanc sud-est de la montagne et elle est facilement visible du chemin qui passe directement en avant de la montagne. La voûte est actuellement emmurée pour toujours, mais une plaque a été installée dans la maçonnerie donnant les particularités de sa naissance et de son décès".*

A l'occasion de ses funérailles célébrées dans l'originale "Christ Church Cathedral", rue Notre-Dame, à Montréal, par l'aumônier des Troupes, on raconte que les Indiens de Saint-Regis qui, plus de 50 ans auparavant, avaient hébergé et offert

---

(1) En réalité, il décéda le 1er janvier et fut inhumé le 4.

l'hospitalité à Sir John et à ses réfugiés Highlanders, fugitifs de la Vallée des Mohawks vinrent, au cours de l'hiver, empruntant le long sentier reliant leur village à Montréal, rendre un ultime hommage à leur grand ami. Sur les rives du Saint-Laurent, avant que l'on ne s'apprête à transporter le corps de Sir John vers sa dernière demeure de Saint-Grégoire, le vieux Chef Iroquois de Caughnawaga prononça une éloquente oraison funèbre et rendit hommage à "OWASSIGHSISHON", nom qui signifie: "CELUI QUI FAIT TREMBLER LA MAISON". On estime que 500 personnes formèrent le cortège funèbre parmi lesquelles en plus de la famille et des amis intimes, on remarquait les représentants des Loges maçonniques, la fanfare et les militaires du 24e Régiment.<sup>1</sup>



**Tige métallique indiquant l'emplacement du tombeau de Johnson, à la montagne.**

#### **Que reste-t-il**

##### **du tombeau des Johnson**

##### **au Mont Saint-Grégoire?**

Rien, si ce n'est qu'une forte tige métallique, plantée, en avril 1977, par les soins de M. A.M. Feast, de Chambly. Les gens qui, alors, assistaient à une simple cérémonie commémorative n'exprimaient qu'un désir: que cette tige métallique, symbolisant une baguette de tambour, inspire le public à demander l'érection d'un monument commémoratif plus approprié à ce grand et valeureux Canadien!

#### **Incendie du Manoir Johnson en 1826**

La date 1826, indiquée pour l'incendie du Manoir Johnson à Saint-Grégoire est donnée par Mme Audrey Martin McCaw, sur information de M.A. Feast, de Chambly. Mon éminent collègue, M. Rosaire Benoit, demeure perplexe devant cette date...

Il m'écrit: "En 1823, le Seigneur Johnson, baronet, "résidant en son manoir de sa seigneurie", vend à Norman McLeod, le lot 71 à la montagne Sainte-Thérèse, dans la 3e concession (Notaire Périmoult, le 5 juillet 1823). C'est un document qui mentionne l'année 1823, comme confirmant l'existence du Manoir Johnson, à la Montagne. Il aurait été bâti en 1822; sans doute le contrat de construction est entre les mains de quelques notaires.

Le 9 septembre 1826, le Seigneur Johnson vend sa seigneurie de Monnoir à Jean-Roch Rolland, avocat, et le contrat de vente passé par devant Maître Lindsay se termine ainsi: "thus done, passed at the Manor House at Mount Johnson afore said the day, month, year". C'est un (autre) document officiel...

(1) cf. Mc Caw, op. cit.

Le 21 septembre 1835, Messier J.E. Morrisset, curé de Saint-Jean-l'Évangéliste mandaté par son évêque pour fins de création d'une paroisse à la montagne, écrit dans son rapport: "en conséquence de la dite invitation, je me suis arrêté à la porte de la MAISON de l'honorable Juge Rolland au dit Mont Johnson, dans la dite seigneurie de Monnoir"...

En 1837, le 20 janvier, Messier Mignault est député de l'évêque pour choisir un emplacement d'église, à la montagne, et il fait son rapport à l'évêque: "en conséquence de la dite invitation, je me suis arrêté au Manoir Seigneurial situé AU BAS de la Montagne de Sainte-Thérèse ou Mount Johnson"...

(Fin de la citation de M. Benoit)

Qui aurait empêché, suite au feu de 1826, le nouveau seigneur Rolland de reconstruire ou de construire lui-même son propre manoir? Pourquoi en 1835 parle-t-on de la "maison" de Rolland et non du "manoir seigneurial"? Pourquoi, en 1837, parle-t-on du manoir seigneurial situé au BAS de la Montagne alors que Johnson avait érigé sa demeure, plutôt sur le FLANC de la dite montagne? à mi-chemin entre le sommet et la base? Avouons qu'il y a là un problème d'histoire à élucider.

### III LA MONTAGNE

Sans contredit, la montagne sise au centre de la seigneurie, exerce un attrait particulier dans la région. Nous ignorons encore son histoire. Retenons qu'au cours des âges, elle fut connue sous différents noms.

#### **Mont Saint-Thérèse**

En 1665, les soldats du célèbre Régiment de Carignan, sous la conduite du Marquis de Tracy, érigèrent le long du Richelieu, trois forts: l'un à Sorel, un deuxième aux rapides de Chambly et le dernier, près d'une petite île, à huit kilomètres plus au sud de Chambly. Ce fort fut nommé fort Sainte-Thérèse. Commencé le 2 octobre, on le termina le 15 du même mois, jour de la solennité de sainte Thérèse. Le fort donna son nom à l'île, à un lieu qui se développa par la suite et à une petite montagne située vis-à-vis à environ huit kilomètres à l'est du Richelieu.

#### **Mont Noir**

Dans certains documents, la montagne est désignée sous le nom de "Mont Noir": on sait déjà pourquoi.

#### **La Mamelle**

M. Pierre Cadieux, historien régional, affirme que dans une relation de voyage écrite par un officier anglais, vers 1780, ce dernier désigne la colline sous le nom figuratif de: LA MAMELLE.

#### **Mont (ou Mount) Johnson**

Vers 1810, le Sir John Johnson devenu seigneur, et ayant établi sa résidence sur le versant est de la montagne, appelle celle-ci de son nom: Mont Johnson (ou Mount Johnson, pour les Anglais).

Joseph Bouchette dans sa "DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DU CANADA", publiée à Londres en 1815, écrit ce qui suit:

"Presque au milieu de la seigneurie (de Monnoir), il y a une montagne isolée, nommée le Mont Johnson, laquelle a peu de circonférence, mais elle s'élève assez pour qu'on l'aperçoive de plusieurs milles à la ronde; elle n'est cependant pas si remarquable que plusieurs autres montagnes isolées dans quelques seigneuries adjacentes".

### Mont Saint-Grégoire

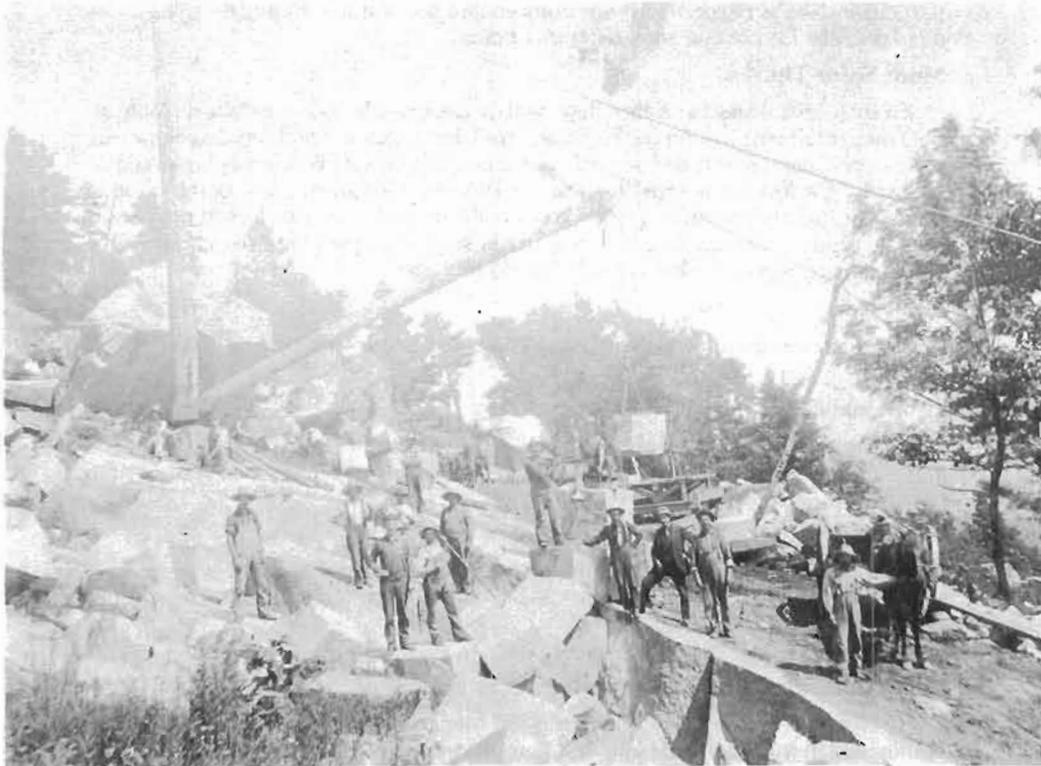
C'est le nom sous lequel est désignée actuellement la montagne. Sans doute qu'il dût apparaître peu après la formation de la nouvelle paroisse en 1836, même si celle-ci portait initialement le nom de Saint-Raymond-Nonnat. Le nom de Saint-Grégoire-le-Grand lui fut attribué en 1838.

Le Chanoine St-Pierre, décrit ainsi la colline:

"La montagne, bloc granitique, de forme circulaire, d'un diamètre d'environ  $\frac{3}{4}$  de mille et d'un contour de 2  $\frac{1}{2}$  milles, porte son sommet dénudé à 720 pieds au-dessus de la plaine environnante et à 875 pieds au-dessus de l'océan.

Autrefois toute enveloppée de riches essences forestières aux feuillages foncés, elle a été violemment déshabillée et mise à la mode féminine du jour par deux incendies successifs; dépouillée du même coup de son humus, elle n'a pu depuis lors ne refaire que partiellement sa toilette.

Son granit, plutôt dur, est néanmoins d'une haute valeur; on l'exploite continuellement pour en ériger des monuments de prix. L'église actuelle de Marieville en est construite et la base de la statue Provençal à Saint-Césaire en a été également extraite".



Carrière de granit à St-Grégoire.

## IV LES CONCESSIONS DE SAINT-GRÉGOIRE

La municipalité de Saint-Grégoire comporte les concessions ou rangs suivants:

- 1- Le Rang Double du Grand Bois (ou de Sainte-Anne), détaché de Sainte-Marie, le 22 janvier 1847;
- 2- Le Rang Guillotte (ou des Saints-Anges), aujourd'hui, le 3<sup>e</sup> Rang;
- 3- Le Rang Malhiot (ou de Saint-François-de-Sales), de nos jours, le 4<sup>e</sup> Rang;
- 4- Le Rang Double (ou de Saint-Antoine-de-Padoue), encore dénommé ainsi; il part du Chemin Kempt et vient aboutir face à l'église,
- 5- Le Rang de la Montagne (ou de Saint-Jean-Baptiste), encore dénommé ainsi;
- 6- Les 30 ou le Petit Rang aussi dénommé, dans le haut, Saint-Pierre (aujourd'hui Rang Chartier) et dans le bas, Saint-Paul (actuellement, Rang Lareau);
- 7- Le Rang Double des 60 (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> concessions ou rang Saint-François-Xavier), dont la partie sud fut annexée à Saint-Alexandre, le 26 mars 1858, aujourd'hui, cest le Rang de Versailles ou encore le Rang des Soixante.

N.B. L'abbé Desnoyers précise que les noms religieux sont récents (il écrivait son manuscrit vers 1875).

## V OUVERTURE DES TERRES A LA MONTAGNE SAINTE-THÉRÈSE EN 1797

La montagne Sainte-Thérèse, l'actuel mont Saint-Grégoire, relevait à l'époque coloniale française, des rapides de Chambly dont le fort Sainte-Thérèse constituait l'une des charnières du système de défense de la grande voie du Richelieu-Lac Champlain. Poste militaire évoluant au XVIII<sup>e</sup> vers une simple place d'affaires, l'emplacement finit par étendre son influence patronymique à toute la région: rapides, îles, seigneurie, portage, savanes, et montagne, c'est ainsi que prévalurent les rapides Sainte-Thérèse, la seigneurie et le portage Sainte-Thérèse, les îles Sainte-Thérèse, les savanes Sainte-Thérèse et leurs continuations; enfin la montagne Sainte-Thérèse laquelle apparaissait comme l'ultime borne du grand Sainte-Thérèse dans la seigneurie des Ramesay.

A la fin du XVIII<sup>e</sup>, plus précisément en 1797, les défricheurs censitaires prennent des concessions à la montagne même; ils représentent la puissance d'alors reposant sur le régime seigneurial et l'économie des eaux, terres et forêts. Ce mouvement de colonisation vers la montagne converge par quatre voies à savoir les continuations Sainte-Thérèse, le fort Saint-Jean, la rivière Yamaska, enfin Sainte-Marie de Ramesay. Des quatre poussées, deux seront d'ordre anglais des hauts ministères, les deux autres, d'ordre canadien, mettons français et censitaire. L'exposé de ces divers courants et les travaux de l'un de ces pionniers constitueront le trame de cette composition.

## LE MOUVEMENT EN MARCHÉ

Toute avance quelle qu'elle soit présuppose une base d'opération, lignes militaires ou lignes de colonisation n'échappaient point à ce principe classique, à plus forte raison, à ces défricheurs jadis miliciens sous le régime français. L'investissement de la montagne Sainte-Thérèse avait été précédé par l'ouverture en 1792, des terres appelées GRANDS BOIS DE LA MONTAGNE, une double concession désignée vaguement sous le nom de CONTINUATION SAINTE-THERÈSE prolongeant par delà les lignes seigneuriales de Chambly-Ramesay, le grand Sainte-Thérèse en terre de montagne. En 1797, les Grands Bois apparaissent déjà comme une base d'opération: deux partis de défricheurs s'y étaient succédés, l'un en 1792 et l'autre en 1796, le tracé officiel du chemin a été fait et l'orientation de cette petite colonie tend vers la montagne d'une part et la place d'assemblée de Sainte-Marie de Ramesay, d'autre part.

Le 6 mars 1797, par devant le notaire Mondelet, il était concédé par le seigneur Johnson, à Amable Robert, cultivateur de Chambly, le lot 66, du terrier seigneurial, dans la troisième concession à la montagne Sainte-Thérèse "en front à la base des Grands Bois"; le même jour, par devant le dit notaire, F.X. Beauvais prend le lot 71, et ainsi de Pierre Béziers dit Dextraze et de Jacques et de Charles Beauvais. Cette poussée dans les terres proprement dites de la montagne se situe à partir d'une ligne qui descend des Grands Bois là où le chemin de base bifurque parallèle à la ligne seigneuriale ou pour gagner l'intérieur. L'avance des premiers colons se confond avec les Grands Bois dont ils ont fait leur base. Poussant plus loin, toujours dans cette troisième concession, John Donaldson, notable habitant de Chambly, se fait concéder le lot 76, cette fois, au pied de la montagne, au flanc nord. L'arrivée des censitaires anglais, dans la quatrième concession démarquera désormais la physionomie de la montagne comme entité de colonisation, en s'adjoignant, cette fois-ci, la troisième concession comme élément de base à la quatrième.

## L'APPORT ANGLAIS

En 1797, les Anglais du fort Saint-Jean jettent leur dévolu à la montagne Sainte-Thérèse, au flanc sud, dans la quatrième concession, à l'about des lots des censitaires Robert, Beauvais, Bézier dit Dextraze et Beauvais. Sir John Lane résidant au fort Saint-Jean et sir Thomas Raden Hurst, habitant de Saint-Jean, autrement dit Dorchester, se font concéder, le 17 juin 1797, par devant le notaire Mondelet, "douze arpents sur trente en front à la troisième concession le long d'une ligne qui descend des Grands Bois". De nouveaux éléments vont entrer en ligne de compte avec l'arrivée de ces notables anglais, la montagne elle-même et le fort Saint-Jean; il ne reste plus qu'à établir une liaison qui fixerait les lignes d'un immense triangle depuis l'Yamaska à la montagne Sainte-Thérèse et de la montagne au fort Saint-Jean. Cette vision sera ébauchée en cette même année de 1797 par l'arpenteur William Sax qui tirait la ligne qui va de l'Yamaska à la montagne Sainte-Thérèse, ligne qui sera connue plus tard comme étant Maska Road autrement dit le chemin de maska. Cet axe historique avait déjà son lendemain puisque le 22 octobre 1798, était érigé le township de Farnham.

## APPORT TRANSCENDANT

Vers le même temps, les censitaires fabriciens des Grands Bois, terre de la montagne, menaient campagne sur l'orientation paroissiale seigneuriale de leur concession. Dans une nombreuse assemblée tenue en 1798 aux Grands Bois, l'un des leurs rédige une requête à être adressée au curé de Saint-Olivier (Saint-Mathias) dont ils relèvent, dans laquelle il est fait état de leur affrontement avec les fabriciens du

ruisseau Laramée (Sainte-Marie de Ramesay) relatif "à la construction d'un presbytère et à la création d'une nouvelle paroisse dans la seigneurie de Ramesay appartenant à l'honorable sir John Jeanson, Ecuier". Dans leurs doléances, ils contestent les délibérations des fabriciens du ruisseau Laramée eu égard à leur politique autonomiste qui exclut les Grands Bois, puis, tendant le rameau d'olivier, ils offrent une contribution volontaire à la construction du presbytère "qui de longtemps, leur semble-t-il, ne leur sera utile et peut-être jamais eu égard à la trop longue distance ci-devant mentionnée". Les Grands Bois, terre de la montagne et la montagne elle-même, comme composant un tout, entraient donc au tout début de leur histoire dans une ère de contestation face au pouvoir fabricien d'assemblée. Ce quatrième courant de grande transcendance infléchira d'une part les rapports entre les Grands Bois et Sainte-Marie de Monnoir et d'autre part, les relations entre les Grands Bois et la montagne devenue elle-même, château-fort seigneurial.

## CONCLUSION

Deux ordres d'influence s'imposent donc à la montagne en 1797, le parti des défricheurs-censitaires, les Canadiens, travailleurs du sol et le parti anglais de l'administration. Ni l'un ni l'autre n'entreront en conflit, ils se compléteront, si bien qu'on y trouve dans ces pouvoirs d'assemblée un universalisme sous Johnson en 1826, alors que la seigneurie de Monnoir, entièrement concédée aux censitaires se subdivise alors en trois régions distinctes: le ruisseau Saint-Louis, la montagne et la Rivière du Sud-Ouest et qu'elle gravite autour de deux pôles, le manoir seigneurial à la montagne et la cathédrale censitaire à Sainte-Marie de Monnoir. C'est l'un des grands chapitres, sinon le plus grand, de l'histoire de la montagne, devenue Mont Johnson reflétant alors un grand rayonnement politique. Le pionnier Donaldson, ce défricheur censitaire de la première heure, illustre ce rapport d'équilibre entre les divers courants qui ont convergé vers la montagne de 1797 à 1826; du censitaire, il en a l'esprit, et de l'administrateur, le génie.

Texte inédit de  
M. Rosaire Benoît,  
Sainte-Brigide, 20 janvier 1981

## VI

### UN PIONNIER DE LA MONTAGNE: JOHN DONALDSON

Parmi les pionniers, défricheurs des terres à la montagne Sainte-Thérèse, John Donaldson symbolise, de 1797 à 1826, l'homme de la continuité s'imposant par ses qualités de notable, son sens de censitaire et ses capacités de ministre. Anglo-protestant d'allégeance, il avait épousé une Canadienne de foi catholique et tout Anglais qu'il fût, il maîtrisait également le français. Ouvert aux questions religieuses, respectueux du régime seigneurial, héritier du génie colonial anglais, il apparaît comme un notable censitaire et un chef de file tant des Canadiens que des Anglais.

### LE NOTABLE

Il appartenait à la classe des notables, voire à l'échelle seigneuriale. Au baptême de sa fille Marguerite, le 2 septembre 1792, à l'église paroissiale de Saint-Olivier, aujourd'hui Saint-Mathias, le sieur Antoine, chevalier de Niverville l'honore de sa haute considération, en étant le parrain en compagnie de Demoiselle Bressé de Ferrier. Un autre milieu lui est acquis, celui des Breunet de la Pointe-Olivier, négociant et banquier. Les registres paroissiaux du dit lieu font mention en janvier 1796, du

baptême de Marc, âgé de douze ans, fils de John Donaldson et de Josephite Jalin, qui a pour parrain et marraine Pierre Breunet, fils et Marie-Josephte Lecavalier, son épouse. L'année suivante, à la montagne Sainte-Thérèse, les honneurs échoient à Jean-Baptiste Cyr et à Marguerite Harpin son épouse, défricheurs en vue, des Grands Bois, au baptême de Jean Donaldson leur fils et à leur tour, les Donaldson témoignant d'une amitié certaine, rehaussent de leur présence, en cette même année de 1797, le mariage de Vital Cyr, défricheur et menuisier, fils de Jean-Baptiste. En 1801 Messire Pierre Robitaille, curé de Saint-Olivier et de la desserte de Sainte-Marie de Ramesay est parrain en compagnie de dame Geneviève Parent Robitaille, de Louise Donaldson, fille de John et de Josephite Jalin. Les registres paroissiaux de Sainte-Marie de Ramesay, à cette occasion, mentionnent les parents, comme "vivants dans les bois au pied de la montagne Sainte-Thérèse". Cette précision de la main d'une haute autorité touchant le lieu d'établissement en un endroit stratégique, témoignait du rôle de chef de file de ce grand censitaire d'avant-garde.

## LE CENSITAIRE

John Donaldson est l'homme de la montagne pour y avoir planté sa tente en 1797. A ses yeux, c'est une terre promise d'où rayonnent ses activités. En 1801, élargissant sa vision d'entreprise, il se fait concéder par Sir John Johnson, baronnet et seigneur de Ramesay ou Monnoir, au Fort George, "un lot de quatre arpents de front sur trente de profondeur, connu dans la Plan de la ditte seigneurie fait par William Sax arpenteur juré, sous no 305 dans la Première Division". L'année suivante, soit en 1802, il se montre authentique censitaire par ses engagements avec son seigneur dans un long document de concession de terre, véritable charte de travail et de relations patronales, portant sur le lot 127, de la 2e Division au ruisseau Hazen où s'élève un moulin à scie, le dit lot ayant cinq arpents de front sur dix-huit de profondeur, et s'appuyant à l'arrière sur les terres des Grands Bois. En 1804, le lot 76, au flanc nord de la montagne, dans la 3e concession, lui paraissant peu stratégique, il le rétrocède au seigneur "à la réserve de la récolte de bled et du foin".

Le défrichement des terres de la montagne Sainte-Thérèse est alors à un tournant. Les pionniers censitaires du fort Saint-Jean de Dorchester, les Lane et les Hurst ont cédé en 1802, leur carré de 12 x 30, aux Fréchette et à leur tour, en 1804, les Beauvais et les Dextraze dit Béziers sont pris en relève par des Irlandais; il en sera de même de Jean-Amable Robert en 1807, cédant son lot 66, du long du chemin qui mène aux Grands Bois, au maître-menuisier, l'Irlandais François Fully. Les Grands Bois sont à façonner leur autonomie et la montagne Sainte-Thérèse cherche également à définir son destin qui lui paraît d'être à la tête du chemin de Maska et de jouer le rôle de pôle central de la seigneurie, ce que Bouchette pressent en 1816: "presque au milieu de la seigneurie, il y a une montagne isolée nommée le mont Johnson laquelle a peu de circonférence mais elle est assez élevée pour qu'on l'aperçoive à plusieurs milles à la ronde". L'après-guerre incite Johnson à entrer dans l'ère de colonisation de sa seigneurie, dont le mont Johnson constitue une base idéale d'expansion vers l'Yamaska à laquelle collaborera étroitement John Donaldson comme censitaire, agent et inspecteur.

Grâce à l'acquisition, en 1800, du lot 94 contigu à la réserve seigneuriale, au pied de la montagne, sur le chemin de Maska, John Donaldson semble désormais lier son destin à celui de son maître. Aussi, ne faut-il pas s'étonner s'il entre dans l'intelligenza, investi de charges et de pouvoir qu'il cumule de 1820 à 1826, période correspondant à l'épanouissement des institutions anglaises tant à la montagne: construction du manoir et projet de moulins à scie et à farine, qu'à la Rivière du sud-ouest: établissement d'une forte colonie anglo-irlandaise. On parle alors de la seigneurie de la montagne, c'est un ennoblissement.

## MINISTÈRES

La carrière ministérielle de John Donaldson se déploie dans le cadre de la seigneurie de la montagne et s'affirme en 1820 lors de l'ouverture du chemin de Maska qui va relier officiellement la montagne à la rivière Yamaska, en croisant la Rivière du Sud-Ouest à mi-chemin entre ces deux pôles. Il fait partie alors de cette mission qu'on peut considérer être dans la région, un événement historique. L'acte en date du 28 septembre 1820, consigné aux archives municipales de Sainte-Brigide met au premier plan les personnes suivantes: "Nous Louis René Chaussegros de Léry, Ecuier, Grand Voyer du district de Montréal, à la réquisition de John Johnson, Ecuier, John Donaldson..." En cette même fin d'année, il est choisi procureur par les censitaires de la montagne, tant Canadiens qu'Anglais, dans un acte passé par devant Me Théo Lemay, notaire de Sainte-Marie relatif à un procès-verbal de cours d'eau rapporté en cour. L'année suivante, dans un acte officiel, passé par devant le même notaire, le 3 mars 1821, c'est le seigneur lui-même et ses censitaires qui font de John Donaldson, leur procureur, dans une cause similaire mais de plus grande envergure.

Lors du tracé du réseau de chemins, à la montagne et dans les concessions avoisinantes, en 1820, John Donaldson se fait concéder un carré de terre de 12 x 30 dans la Ve concession (Rang Chartier) soit les lots 109, 110 et 111 du terrier seigneurial (Mtre Soupras, notaire, le 27 août 1820) et à titre d'agent, il prendra en charge en 1823, les lots 9, 10, 11, 12 formant 300 arpents, en bois debout, du côté nord de la ligne double du milieu de la seigneurie, l'actuel Rang Double de Sainte-Brigide, qui lui sont dévolus par retrait féodal, transaction par devant notaire le 4 août 1823. Cette politique seigneuriale, de retrait féodal revêtait alors une grande actualité, à l'heure où il était projet de construction de moulins à la montagne.

Gravissant l'échelle ministérielle, John Donaldson remplit la charge d'inspecteur des chemins et ponts de la seigneurie de la montagne; c'est à lui et à ses sous-voyers, tant "frenchy" qu'anglais, qu'incombent en 1824, les responsabilités de construire un pont sur la Rivière du sud-ouest, à Murray's Corner, l'actuel village de Sainte-Brigide. L'acte officiel est passé par devant Me Théo Lemay, le 8 juillet 1824. Enfin comme couronnement de carrière, il est mandaté par Sir John Johnson, le seigneur, comme procureur-général dans une cause de cours d'eau, la décharge du Rang Double dit Beausoleil, apposant le "french party" et les anglo-irlandais de la Rivière du sud-ouest (Archives municipales de Sainte-Brigide).

## LE DÉPART

La vente de la seigneurie de Monnoir en 1826 aux intérêts Rolland mit fin aux travaux du grand censitaire John Donaldson. Son fils, Marc, avait épousé Juhe Surprenant, fille de Jean-Baptiste et de Magdelaine Bleau; le couple s'était établi dans la Ve concession de la montagne sur le lot 108. En 1822, il appelle à ses côtés, son fils, George et lui cède par voie d'échange (acte passé par devant Me Théo Lemay, notaire) "3 x 22 arpents tenant par devant au milieu du chemin de Sainte-Thérèse, par derrière à Sir Johnson, d'un côté à James Lang et d'autre côté, audit vendeur, étant le lot 94 de la montagne".

En 1824, l'ancien défricheur devenu agent et inspecteur, fait son testament par son notaire Me Lemay et ses dernières volontés sont "que son corps soit inhumé sur sa terre, à la montagne Sainte-Thérèse, le long du cimetière des protestants qui est sur la terre de feu James J. Lang". Depuis lors, il avait émigré dans le township de Milton et, de passage à Sainte-Marie-de-Monnoir en 1834, il modifie son testament et stipule "qu'il soit inhumé dans le cimetière de l'église protestante à la montagne d'Yamaska". Quatre ans plus tard, il confirme le dit testament et ajoute une clause en faveur de John Donaldson, son fils.

## CONCLUSION

La carrière de John Donaldson, s'identifie avec l'histoire de la seigneurie de la montagne ou Mont Johnson, petite puissance symbolisant le pouvoir et l'administration. La colonie irlandaise d'Europe, à Murray's Corner en 1824, le noyau loyaliste américain de Farnham en 1820, le fort Saint-Jean, autant de positions anglaises, ancrées sur ce triangle de puissance: Mont Johnson, Richelieu et Yamaska. Le vieux défricheur connaîtra peu les Grands Bois et Sainte-Marie-de-Monnoir. Ce n'est qu'en 1831, sous Rolland, que la question de chapelle va faire le contrepoids à la montagne. Quant à John Donaldson, ce grand serviteur, à la retraite de son maître Sir John Johnson, la montagne Sainte-Thérèse, passée en des mains étrangères, lui apparut terre étrangère et sentit qu'il n'avait plus sa place depuis le Richelieu jusqu'à l'Yamaska et que seule, une institution anglaise, le township, celui de Milton répondrait désormais à son idéal de défricheur.

Texte inédit de M. Rosaire Benoît  
Sainte-Brigide, 10 février 1981

## VII

### LES PREMIÈRES FAMILLES A ST-GRÉGOIRE

L'Abbé Isidore Desnoyers a dressé un tableau des premières familles établies sur le territoire de Saint-Grégoire. Au début du XIXe siècle, vu l'effort de Sir John Johnson pour attirer des anglophones et compatriotes sur le territoire de sa seigneurie, plusieurs Écossais et Irlandais catholiques (et même non catholiques) étaient établis près de la montagne de Sainte-Thérèse, par conséquent dans la circonscription de la paroisse actuelle de Saint-Grégoire. L'auteur du manuscrit précise que c'est dans les registres de Sainte-Marie qu'il a puisé ces renseignements qui inscrivent comme Écossais les noms des neuf premières familles du tableau qui suit. Toutefois, il croit qu'il y avait plus de familles irlandaises qu'écossaises. A remarquer les noms français des parrains et marraines. (Cf. Tableau I p. 24)

G.H. Courmoyer affirme qu'en 1797 il y avait déjà 400 habitants établis dans le Grand Bois ainsi connu puisque, jusqu'à cette date, c'était le dernier endroit attaqué et le moins avancé en défrichement.

Bien sûr, il y avait des Canadiens français établis à demeure dans les parages. Il faudrait en faire le relevé à même les registres d'état civil de Marieville de laquelle se détachera, plusieurs années plus tard, la future paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand. Jusqu'en 1841, les premiers "Grégoriens" devaient se rendre à Sainte-Marie pour leurs affaires religieuses. Les premières familles mentionnées dans les registres de Sainte-Grégoire sont les suivantes: (Cf. Tableau II p. 26)



**Famille McNulty**

Debout: Tom, François Payette, Héléne, Elizéar, Emilie, John, Hermine (femme de John), Assis: —, Eda (femme de James), James, M. et Mme Mc Nulty, William, Aurélie (femme de William), Louise: Par terre: Hermine, Louis (plus jeune) et Marguerite.

TABLEAU I

An- nées	Naissance ou âge	Date du baptême	Nom de l'enfant	Père	Mère	Parrain	Marraine
1800	27 déc.	14-6-1801	Marie-Louise	Jos. Dalson <sup>1</sup>	Josephte Jolin	R. Robitaille (curé)	Gen. Parent-R.
1803	2 mois	9 mai	Jean	John McGrath	Mary McGrath	Jean Cassegrain	Rosalie Amiot
	14 juillet	2 sept.	Céleste	Duncan McGrath	Ann Cameron	JB Bertrand	Thé. Vigeant
	29 août	4 oct.	Flavie	John McClellan	Cath. Felson	Aug. Malhiot	M. Janelle Davignon
1804	1 mois	10 oct.	Etienne	John McClellan	Eliz. McClellan	JB Bertrand	Gen. Parent
	1 mois	3 avril	Sophie	Daniel McCrah	Mary McCrah	Frs Nadeau	Marie Poulin
	6 semaines	3 avril	Elizabeth	John Felson	Flory McClellan	Ant. Meunier	Joste Desroches
	15 juillet	3 août	Mary	Al. Sunday Mathewson	Cath. Macline	Etienne Robert	Frse Nadeau
1806	11 août	31 août	Dorothée	Etienne McClellan	Mary McCrah	Frs de la Grave	Dorothée de la Grave
	4 mois	15 avril	Esther	Dogas Buchanan	Flory Morison	JB Tétreau	M. Ang. Farineau
	ibid	ibid	M-Angélique	Samuel Morrison	Marie Macline	Ls Patenaude	M. Joste Vérette
1807	1½ mois	28 oct.	Jean-Baptiste	John McRae	Cath. Morkson	Jos. Rainville	Charlotte Benoît
	5 semaines	8 mars	Marie	John Donaldson	Joste Jalin	Frs Tétreau	M. Ang. Farineau
	2 mois	31 juillet	Marie	Rodrigue McRay	Mary McRay	Frs Séguin	Mary Janey Comtois

et, ainsi de suite: on rencontre les familles Cornelius Harley, Doryer Eagan, John McGregor, John-Henri Esinhart, ...

(1) Il s'agit de John Donaldson.



Mme Ludger Lacombe (née Victoria Choquette) et ses enfants (vers 1885).



Famille Jean-Baptiste Desroches 1915 (de Versailles).

## TABLEAU II

<b>CHOQUET, Pierre</b>	n. le 3, baptisé le 8 déc. fils de Norbert, cultivateur et de Rose Casavant; par.: Léon Choquet; mar.: Louise Birz.
<b>CHOQUETTE Marie Edsire</b>	n. et b. le 10 déc. fille de Charles, cultivateur et de Eléonore Séguin; par.: Jean-Baptiste Lareau; mar.: Céleste Decelle.
<b>GUILLOT, Emélie</b>	n. le 18, bapt. le 19 déc. fille de Joseph, cultivateur et de Geneviève Robert; par.: Benoît Goyet; mar.: Emélie Deragon.
<b>FRECHET, Marie</b>	décédée le 20, 7 ans; inh. le 21 déc. fille de Noël, cultivateur et de Céleste Ayot; témoins: Louis Chartier et Michel Duclos, marguilliers.
<b>DUQUET, Anonyme (mâle)</b>	d. le 20, inh. le 21 déc. (avait été ondoyé); fils de Michel Duquet, cultivateur et de Angélique Benjamin.
<b>PAQUET, Modeste</b>	n. le 21, bapt. le 22 déc. fils de Amable, cult. et de Flavie Martel; par.: Pierre Martel; mar.: Rosalie Paquet.
<b>PARQUER, James</b>	n. en mars dernier; bapt. 26 déc. fils de Williams, cultivateur et de Brigide Doile; par.: Pierre McQuillen; mar.: Elizabeth Ward.
<b>DUCLOS, Joseph</b>	n. 30-3-1840; bapt. 26 déc. 1841, fils de Joseph, journalier et de Hedwige Grenier; par.: Michel Duclos; mar.: Marie Adam.
<b>ROUSSEL, Flavie</b>	n. 21, bapt. le 26 déc. fille de Edouard, cultivateur et de Flavie Tétreau, par.: Jacques Métras; mar.: Euphrosine Roussel.
<b>DESLANTES, Marie Arbin</b>	n. 23, b. le 26 déc. fille de Charles, journalier et de Reine Débled; par.: Jos. Hurat; mar.: Elizabeth Bouchard.
<b>BESSET, Anonyme (mâle)</b>	d. 25, ondoyé; inh. 26 déc. fils de Isidore, cultivateur et de Marie Lapinture; tém.: Pierre Gaucher et François Béchart.
<b>FOURNIER, Jean-Baptiste</b>	n. 26, bapt. le 28 déc. fils de François, cultivateur et de martine Tétreau; par.: André Plouffe; mar.: Marcel-line Tétreau.

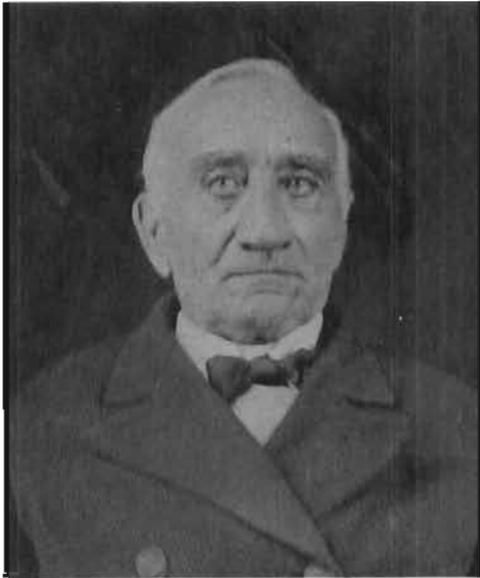
Ce sont là les neuf premiers baptêmes et les trois premières sépultures enregistrés dans les registres de l'état civil de Saint-Grégoire-le-Grand, au cours de l'année 1841, date de l'ouverture des premiers registres.



Céline Kaigle  
de St-Grégoire (Grand Bois)  
Parents de 21 enfants.



Famille Arthur Bessette et Rose Anna Quintin. M. et Mme Isidore Savaria (de Versailles).



Moïse Quintin, époux de Anastasie Tétrault.



M. et Mme Résida Kaigle et leurs enfants; Champlain, Montcalm et Troye.



M. Joseph Bessette, cultivateur et commerçant de foin à Versailles avec sa 2e épouse.



M. et Mme Samuel Kaigle, Eléonore Boucher.

## VIII A LA CROISÉE DES CHEMINS

Le pèlerin qui chaque année au dernier dimanche du mois d'août se rend aux Grands Bois, à la croix du Frère André, s'étonne à prime abord de la merveilleuse disposition des lieux, comme, si à dessein, ce rendez-vous chrétien eût été placé à une croisée de chemins afin d'en faciliter l'accès pour un rassemblement populaire.

Une telle perspective avait d'abord été pressentie comme place d'artisan par Eusèbe Besset, maître-forgeron, qui s'y était établi en 1828, élevant boutique de forge et maison, suivi deux ans plus tard, par son frère Isaac, maître-menuisier qui, à son tour, fixa sa demeure face à la boutique à ce carrefour très achalandé: le lopin de terre d'Isaac Besset et de Clothilde Foisy, son épouse, allait devenir plus tard, un lieu historique. Comment apparaissait ce coin de terre en 1831 lorsque le couple s'y établit? Qui étaient les gens du voisinage et de quel esprit étaient, alors, animés les censitaires des Grands Bois? Tels seront les thèmes que nous essaierons de développer dans les lignes qui suivent.



Monument du Frère André aux Grands Bois

### I- LE CARREFOUR

Les Grands Bois, terres de la montagne, anciennement les continuations Sainte-Thérèse, forment une concession double de deux lieues de longueur dont l'axe central est le chemin de base qui s'étend depuis les lignes seigneuriales de Bleury jusqu'à l'about des Grands Bois Lagesse (ruisseau Barré). Le poids de cette double concession des Grands Bois, pour ne pas dire sa puissance, tient à ses exceptionnelles bornes géographiques, les lignes seigneuriales de Chambly-Ramesay d'un côté et la montagne Sainte-Thérèse, de l'autre. A mi-chemin de la base, se dessine le carrefour, plaque tournante des voies de communications où s'affrontaient déjà en 1831, des conflits d'intérêts entre la montagne, symbole de pouvoir seigneurial avec son manoir et ses moulins, et le village de Sainte-Marie, siège des ministères censitaires auquel est rattachée par le voisinage et une communauté d'intérêts, la partie basse des Grands Bois; ainsi se précisent peu à peu, les deux Grands Bois: l'un de la montagne et l'autre de Sainte-Marie, selon l'orientation de leurs rapports.



L'ancienne forge Bonneau située sur l'emplacement du garage BP.



Vue du village de St-Grégoire. Banque au début du siècle. Magasin à gauche.

La seigneurie de Monnoir désignée parfois seigneurie de la montagne était passée en 1826, du seigneur Johnson au seigneur Rolland. Les Grands Bois qui avaient été confinés jusqu'alors au profit de la montagne, de la rivière Yamaska et des townships, apparurent, aux yeux de nouveau maître, un élément essentiel à sa politique paroissiale de la montagne. L'économie des eaux, terres et forêts axée alors sur les deux grandes voies commerciales du Richelieu et de l'Yamaska, engendre une irrésistible poussée vers ces deux pôles d'attraction. Les censitaires des Grands Bois et de Chambly participent naturellement à cette montée en pays neufs et réclament à la base des gens de métier, tant forgerons que menuisiers et charrons. Ces courants nouveaux entraînent le maître-forgeron Eusèbe Besset à s'établir aux Grands Bois où depuis 1796, les siens y ont droit de cité pour leur admirable état de services, à titre de défricheur-censitaire.

### LES ÉTABLISSEMENTS BESSET

Le 28 juillet 1828, Eusèbe Besset achète de Jean-Baptiste Davignon un lopin de terre de  $\frac{1}{2}$  par  $\frac{1}{2}$  arpent sur le chemin des Grands Bois, par derrière et d'un côté au dit vendeur et d'autre à la descente qui conduit à la montagne, sans bâtiment, le tout en valeur. Le contrat est passé par devant Maître Paul Bertrand, notaire à Saint-Mathias. Il s'agit d'une langue de terre à la rencontre du chemin de descente et des concessions de Mailhot et de Guillot. Le maître-forgeron y construit maison et boutique et dès l'année suivante à Saint-Mathias, il épouse Julie Champoux, fille d'artisan, du portage Sainte-Thérèse. Déjà réputé artisan et chef de file, Eusèbe Besset fait appel à son frère Isaac, maître-menuisier et charron; ce dernier s'établit à son tour aux Grands Bois sur un lopin de terre face à la boutique, mais de l'autre côté du chemin de base. Le contrat passé par devant Me Paul Bertrand, le 1er novembre 1830, est le fruit de laborieuses négociations car le nouvel emplacement est tiré à même le patrimoine de feu Antoine Besset, dont une part de terre en l'occurrence le dit lopin, échu à l'héritier Abraham Besset, passe des mains de ce dernier à Isaac Larocque du portage Sainte-Thérèse, qui le cède enfin, à son cousin Isaac Besset. Il s'agit d'un lot de trente-six pieds de front sur trente arpents de profondeur, tenant par devant à Jean-Baptiste Davignon, en arrière à François Besset, d'un côté à Edouard Besset fils d'Antoine et d'autre à Pierre Séguin, "sans bâtiment et peu de désert".

L'emplacement est idéal à ne considérer que l'aspect du patrimoine car il est tiré de la terre d'un authentique défricheur, Antoine Besset, fils de Clément qui transforma le lot concédé en 1792 en une petite puissance patriarcale, léguée en 1821, par sa veuve, à Edouard leur fils, chargé d'arrondir le domaine et de verser, à ses frères et soeurs leur part d'héritage. Cette parcelle du patrimoine dévolue par gré des circonstances à Isaac Besset, juxte en profondeur au cordon seigneurial de Chambly, un patrimoine autrement précieux, celui de Joseph-France Besset et de Marie-Françoise Barrière, ses aïeux dont la relève est assumée en 1831 par François leur fils, dit France. Patriarche de renom, censitaire de prestige et l'un des chefs de file de la seigneurie Sainte Thérèse, l'aïeul Joseph-France Besset fut de 1796 à 1829, l'homme des grands ministères en particulier de la famille et de la communauté paroissiale. Les artisans Besset ne sauraient échapper à cette mystique du patrimoine du Richelieu: forts et seigneuries. Clément Besset, le père d'Antoine fut porté sur les fonts baptismaux par Clément de Bleury, sieur de Sabrevois et Geneviève de Miranbeau, fiancée d'Hertel de Beaulac. Quant à Joseph-France Besset, son père, François, veuf de Marie Legrain dit Lavallée, convola en 1751 avec Thérèse Girard et, ce en présence de Jean-Baptiste Hertel, commandant du fort de Chambly et pour témoin, Charles Legrain dit Lavallée, son beau-père, capitaine de milice. Antoine et Joseph France Besset appartiennent à la génération des lendemains de la Cession; de miliciens-censitaires qu'étaient leurs pères, ils se feront défricheurs-censitaires, portant à un haut degré le patriarcat et la communauté paroissiale, authentiques valeurs de ce nouveau patrimoine.

Eusèbe et Isaac Besset sont de l'avant-garde de cette première génération de Besset qui ont embrassé avec l'ardeur de néophytes la carrière de gens de boutiques dont ils ont tiré leur inspiration de la restauration de l'église de Saint-Mathias, authentique cathédrale censitaire élevée en 1818, à laquelle le patriarche Joseph France Besset et François France son fils prirent une part active.

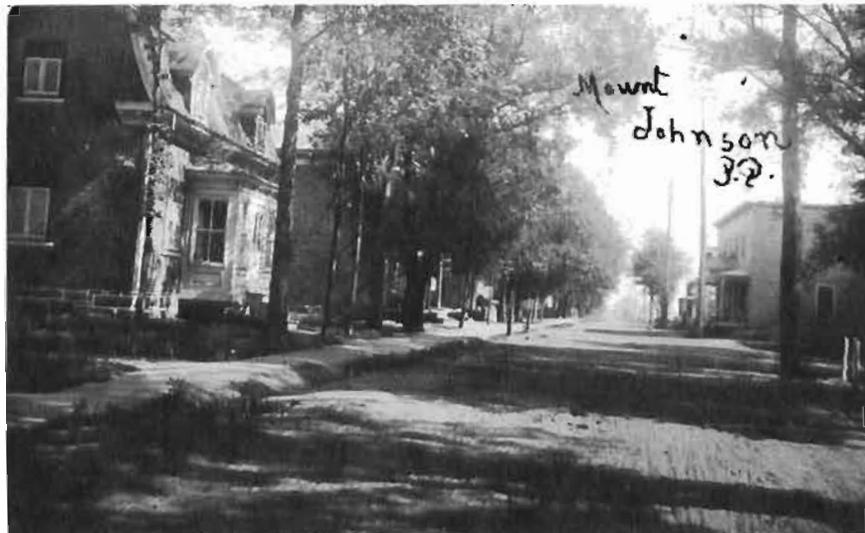
L'ambiance de ce haut patrimoine familial, leur rang social, leurs alliances considérables, leur métier d'artisans leur procurant une aisance relative et leurs emplacements au carrefour des voies de communications qui en faisaient un point de mire, commandaient certes de la part d'Eusèbe et d'Isaac Besset une certaine excellence.

## II- GENS DU VOISINAGE

En 1831, le carrefour des Grands Bois prend allure de petite cité; sa position géographique commande toutes les avenues soit vers Kemp, le mont Johnson, le portage Sainte-Thérèse et le village de Sainte-Marie de Monnoir. Les campagnes fabriennes qui s'amorcent délimitent les Grands Bois sur la ligne même des emplacements Besset, Eusèbe et Isaac, en Grands Bois de la montagne et en Grands Bois Sainte-Marie, comme deux enclaves politiques distinctes. Les institutions censitaires témoignent de la vitalité du carrefour où s'élèvent école et boutiques et où gravitent les ministères: milice, travail, famille, ponts et chaussées, cours d'eau et loi qui exaltent la puissance des notables des Grands Bois Sainte-Marie et que relève le prestige seigneurial attaché à ces lieux. Seule la traditionnelle auberge n'y figure pas, les boutiques tenant lieu de rendez-vous.

Le lopin de terre d'Isaac Besset sur lequel s'élève à présent une maison devenue un foyer par son mariage en 1831 avec Clothilde Foisy, sa toute jeune épouse, fille de boulanger du Richelieu, est contigu à la ligne de terre d'Edouard Besset héritier du patrimoine familial qui a épousé en 1811 Marguerite Dubois dit Quentin. La terre est décrite en 1821, année de la donation, comme ayant une superficie de  $4\frac{1}{2} \times 30$  arpents, soit cent trente cinq arpents, tenant par devant à Jean-Baptiste Davignon. Issus d'une souche commune, le soldat Jean Besset (Bessède dit Brisetout), du régiment de Carignan, Edouard Besset et Isaac Besset que lie un cousinage à la quatrième génération, pratiqueront durant dix-neuf années une politique de bon voisinage sans pour autant fraterniser. L'autre ligne touche à la terre de Pierre Séguin qu'il a acquise du défricheur Pierre Lambert. La transaction effectuée en 1824 par devant Me Théo. Lemay, notaire à Sainte-Marie, fait état d'une terre de "2 x 30 sur le chemin du Grand Bois en profondeur au Cordon seigneurial de Chambly, d'un côté à Edouard Besset et d'autre, à Jean-Baptiste Demers, avec deux maisons dessus construites".

Ancien maître d'école, à ses heures, inféodé à tous les ministères censitaires dont celui de la milice dont il vient d'être gratifié par Commission, porte-étendard des Grands Bois-Sainte-Marie, c'est lui qui en 1837, fort de l'appui des censitaires, s'oppose publiquement à Messire Pierre Mignault, député de l'évêque et au seigneur Rolland, qu'une chapelle soit construite à la montagne. Par une disposition non fortuite, l'autre terre d'en face d'une superficie de  $2 \times 30$  acquise également de Pierre Lambert longe le chemin de descente de la montagne tandis que de l'autre côté du chemin, Eusèbe Besset bat le fer sur l'enclume. En fait, le notable Pierre Séguin tient l'entrée du carrefour où il s'impose dans ce milieu de travail.



Vue du village, orientation est. A droite: Hôtel Lasnier, à gauche: ancienne demeure de Simon Vigeant - suivie du Magasin général.



Rang Double à St-Gregoire, en direction de l'église (début du siècle).



Maison de Auguste Savaria au Petit Rang Chartier.



Hôtel Mont-St-Grégoire vers 1933.

## LES ALENTOURS

L'école des syndics construite en 1829 s'élève quasi en face du foyer d'Isaac Besset et de Clothilde Foisy sur une pièce de terre cédée aux autorités par le défricheur Basile Bonneau qui a ligne commune avec Pierre Séguin. Me Pierre Gamelin a consigné en 1818, dans un style archaïque, que cette terre de "3 x 30 arpents est sise dans la seconde concession des continuations Sainte-Thérèse, seigneurie de Rame-say" et dans un paragraphe saisissant il en tire une description pittoresque. Cette terre de Basile Bonneau qui a attiré de façon particulière l'attention du dit notaire est contiguë à celle de Michel Dextraze dit Bézières, fils de défricheurs aux Grands Bois et à la montagne dès 1794. Son lot de 2 x 30 qui lui a été dévolu en mariage en 1808, avec Marguerite Ménard est décrit comme "tenant par devant aux Grands Bois et en profondeur aux terres de la montagne". A l'instar de Basile Bonneau, son émule, il fait figure de patriarche étant à la tête d'une nombreuse famille. Puis venait le lot de 1 x 30, propriété de François Besset dit Frisé, coïncé entre Michel Dextraze et Jacques Robert. Quelque peu "lettré" puisqu'il signe son nom et déchiffre les procès-verbaux, Frisé Besset, neveu de feu Antoine Besset et par conséquent cousin d'Edouard, est de toutes les campagnes des Grands Bois Sainte-Marie menées par Pierre Séguin. La terre voisine en gagnant Sainte-Marie, d'une superficie de 3 x 30, appartient à Jacques Robert, pionnier des Grands Bois en 1797, issu d'un puissant patriarcat de défricheurs-censitaires. Il a ligne commune avec le capitaine de milice Pierre Séguin qui asseoit son prestige sur un domaine de 6 x 30 où il a élu domicile, entrecoupé par le modeste bien-fond de 2 x 30, du gentilhomme Joseph Fréchette, authentique notable et paladin des Grands Bois Sainte-Marie.

Face à cette aire bordée par quelques emplacements de gagne-petits, s'étend en face, de l'autre côté du chemin, la réserve proprement dite du carrefour depuis l'emplacement d'Isaac Besset jusqu'à la terre de 3 x 30 de François Frisé Besset, sur un front de onze à douze arpents. Cette portion de terrains, en grande partie boisés, s'honore de grands noms qui ont misé là leur prestige et des intérêts: Salaberry et son maître-meunier, Jean-Baptiste Demers, écuyer, major de milice, Pierre Séguin, capitaine de milice, le puissant patriarcat de Jean-Baptiste Tétro et les intérêts d'Augustin Tétro de la savane Sainte-Thérèse, enfin, François France Besset, héritier de Joseph France, son père et oncle des artisans Eusèbe et Isaac; c'est un notable de la savane Sainte-Thérèse et homme de grands ministères. Tous ces lots constituent autant de réserves à bois sauf en bordure où s'échelonnent deux boutiques, celles d'André Charroux, maître-forgeron et de Jean-Baptiste Calcagne, réputé menuisier et charpentier et quelques emplacements. C'est la place forte du milieu ouvrier par la variété de son industrie: forge, menuiserie et voitures, et le carré des institutions où se forge également un esprit des lois.

### III- CLASSICISME CENSITAIRE

Le caractère de petite cité du carrefour marqué par le triomphe des boutiques, l'épanouissement des institutions censitaires est empreint également par un nouvel esprit, celui des campagnes fabriennes qui crée une atmosphère d'époque. Les dix-neuf années qu'Isaac Besset, maître-menuisier et charron, passa aux Grands Bois correspondent à cette période classique qui atteint son sommet en 1837 pour décroître ensuite et s'abîmer dans l'annexion en 1847. Quand cette famille quitta les Grands Bois en 1849, l'histoire de cette Concession avait déjà pris fin.

## L'ÉCONOMIE

L'opulente concession double des Grands Bois qui relevait en 1792 de la sphère d'influence du Richelieu, que deux longueurs de terres séparent, se réclame en 1831, aussi bien du mont Johnson auquel des liens géographiques la rattachent que de Sainte-Marie de Monnoir, la métropole seigneuriale.

L'économie régionale s'est déplacée graduellement du portage Sainte-Thérèse vers Christieville dit village de Bleury (de nos jours, Iberville) où se concentre autour de la chapelle de Saint-Athanase, érigée en 1822, l'élite censitaire: curé, notaire, maître d'école, marchands, artisans, défricheurs et notables. Le projet d'un canal sur la rivière Chambly en 1826, l'ouverture des arrières concessions des seigneuries, la liaison commerciale avec le Vermont via le Richelieu et le lac Champlain, la construction d'un pont en 1827 reliant Christieville et Dorchester (St-Jean), créent un centre de gravité auquel les censitaires du mont Johnson ne sauraient échapper. D'un autre côté, la métropole seigneuriale de Monnoir axée depuis la fin de la guerre de 1812-1815 sur l'économie du Richelieu-Yamaska, est blottie sur la grande voie commerciale qui va de Longueuil sur le Saint-Laurent à Granby dans les townships, occupant une position médiane entre la place forte de Chambly et le port de Saint-Césaire. En 1831, le Richelieu-Yamaska est une puissance économique d'un potentiel immense: les goélettes sillonnent le Richelieu et y ont leurs ports d'attache. Les trains de bois descendent sur l'Yamaska, à partir de Saint-Césaire à destination de Québec, via Saint-Hyacinthe et Saint-Michel à l'embouchure de l'Yamaska.

En concept économique d'époque, eaux, terres et forêts, dont relève Sainte-Marie de Monnoir trouve son pendant dans des institutions politiques de son crû: la représentation, à l'assemblée du Bas-Canada, par un des leurs, le député Rémy-Séraphin Bourdages, écuyer, docteur en médecine et fils du célèbre tribun, Louis Bourdages, également député. Elle s'enorgueillit de son église paroissiale-seigneuriale, édifiée en 1810, authentique cathédrale censitaire, à l'image de la communauté chrétienne: censitaires, notables et seigneur. Très liée par les institutions paroissiales, le commerce, la politique et les alliances, la partie basse des Grands Bois livre en 1831 les premières escarmouches des campagnes fabriennes qui lui valent d'être désormais rangée comme Grands Bois Sainte-Marie.

## CONSÉQUENCES

Placés à la périphérie de deux économies, les Grands Bois sont prospères. La population est dense et s'aligne en 1835 sur deux rangées de concessions, celle du nord du côté de Chambly, quarante-six propriétaires et tenanciers, celle du sud, du côté de la montagne, quarante-cinq. Cette économie classique fait l'envie du seigneur Rolland. Dans un mémoire soumis en 1835 au député de l'évêque, messire Morrisette, curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, le seigneur Rolland faisant allusion à l'opposition des Grands Bois Sainte-Marie à sa politique paroissiale d'annexion, fait état que "les habitants du Grands Bois ont trouvé des protecteurs dans les marchands notaires gens du Village Sainte-Marie et leurs belles récoltes en sont la cause". Cette aisance des censitaires est d'ailleurs illustrée par le nombre des artisans qui oeuvraient alors dans cinq boutiques depuis le chemin des 54, à cinq terres du carrefour jusqu'à l'about de la concession gagnant les Grands Bois Lagesse.

Texte inédit de  
M. Rosaire Benoit  
Sainte-Brigide, 24 avril 1981

## IX LES DÉBUTS DE LA PAROISSE

Le premier projet de fonder une paroisse dans la partie sud de la seigneurie de Monnoir, écrit l'abbé Desnoyers, remonte à l'année 1831. Les habitants de Sainte-Marie s'occupaient alors d'obtenir l'érection canonique de leur paroisse (laquelle se fera en mai 1832). Ceux qui étaient établis au-delà de la montagne Sainte-Thérèse saisirent l'occasion pour demander la formation d'une paroisse distincte dans les profondeurs sud-est de la seigneurie. A cette fin, le 11 juillet 1831, 98 d'entre eux adressent à Mgr. Panet, évêque de Québec, une requête dans laquelle ils exposent à Sa Grandeur les points suivants:

- 1- leur paroisse comprend toute la seigneurie de Monnoir et son augmentation, c'est-à-dire, une superficie de 12 lieues sur laquelle est établie une population considérable;
- 2- il n'y a qu'une seule église bâtie dans la partie nord-ouest et, dans la partie opposée, il y a des habitants éloignés de 6 à 7 lieues de cette église; conséquemment, un grand nombre d'entre eux ne peuvent s'acquitter de leurs devoirs religieux;
- 3- la seigneurie est encore susceptible d'augmentation; et la paroisse de Sainte-Marie, ayant une population surabondante, peut être facilement divisée;
- 4- dans l'augmentation, il y a beaucoup d'Irlandais catholiques attachés à leur religion et accoutumés à être près des églises, etc., etc.

Pour obvier à ces inconvénients, les pétitionnaires désirent ardemment une division de la paroisse de Sainte-Marie et sont disposés à encourir toutes les dépenses nécessaires pour bâtir une église ou un presbytère-chapelle. Ils concluent en demandant que leur requête et leurs besoins spirituels soient pris en considération. La pétition est signée:

Jean-Baptiste Benjamin et Félix Besset,  
témoins.

Mgr Panet, ayant eu vent de cette pétition, avait déjà écrit, le 5 juillet de la même année, au curé Robitaille de Sainte-Marie: "... quant à une seconde église dans Sainte-Marie, il ne faut pas y songer pour le moment. Il faut attendre pour cela que les étrangers (il faisait allusion aux anglophones et protestants) qui habitent la seigneurie Monnoir et qui la quittent par bande tous les ans, aient tout-à-fait évacué le terrain. Alors on pourra penser à y ériger une seconde paroisse..."

Mais les pétitionnaires sont tenaces. Le 27 août suivant, le seigneur Rolland et 82 tenanciers adressent à l'évêque leur requête en demande de l'érection de la paroisse de Sainte-Marie. Malgré l'opinion bien tranchée de Mgr Panet relativement à la division de la paroisse, les pétitionnaires reviennent à la charge et appuient la requête du 11 juillet. Ils exposent en substance que:

- 1- leurs terres, établies dans la seigneurie de Monnoir, comprennent 80 milles en superficie, soit les trois quarts de la seigneurie qui a 9 x 12 milles, 808 terres habitées par autant de familles formant une population de 4,700 âmes;
- 2- l'église de Sainte-Marie est située à environ 3 milles des lignes ouest et nord-est de la seigneurie;
- 3- les habitants, dans la partie est et sud, sont à une très grande distance de l'église; la difficulté des chemins "et la presque impossibilité d'envoyer leurs enfants aux instructions" et autres raisons "sont de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin de diviser la paroisse pour avoir deux églises dans la Seigneurie pour le présent".

Ils suggèrent de construire la future église "près de l'ancien Manoir sur le domaine du Seigneur, près de la Montagne de Ste-Thérèse". Et, le curé P. Robitaille ajoute au bas de la requête que "tous les tenanciers dénommés dans cette requête pour la partie sud-est, désirent et ont un besoin urgent d'une Eglise à peu près au milieu de la seconde partie de la Seigneurie de Monnoir" (Requête du 5 septembre 1831).

Le curé de Varennes, Messire F. Deguise, est nommé député sur les lieux, à Sainte-Marie, le 3 octobre de la même année. Dans son procès-verbal, il délimite ce qui pourrait rester à Sainte-Marie (incluant le Fort Georges et le Grand Bois) puis il ajoute, par forme de suggestion: "Tout le territoire restant de la Seigneurie devant former une autre paroisse, et même deux, si la population l'exigeait par la suite, dont on demanderait et la place de l'Eglise et son Titulaire, à l'Evêque du Diocèse, lorsque les tenanciers seront en état de bâtir..." Toutefois, dans son procès-verbal, il ne détermine rien sur la deuxième paroisse... il met seulement en réserve le terrain probable qui devra composer la dite paroisse lorsque le temps propice sera arrivé...

Le curé Robitaille tenait au courant l'évêque de Telmesse des entreprises et des projets qu'il tentait de mettre sur pieds pour favoriser l'épanouissement spirituel de ses ouailles. "Les gens au-delà de l'arrondissement de la paroisse Sainte-Marie, près de la Montagne Sainte Thérèse et plus haut ont des Ecoles... j'ai voulu les assembler et les engager à faire des quettes entre eux pour commencer une déserte (sic) en leur disant que par mon âge je ne pourrais pas soutenir longtemps à déservir (sic) 3,704 communiant qu'il y a dans toute la seigneurie, ils ne paraissent point s'accorder..."

Le seigneur Rolland était lui aussi fortement intéressé à l'établissement d'une deuxième paroisse dans sa seigneurie mais il désirait y inclure le Fort Georges et le Grand Bois. Mgr Panet était au courant de son plan de même que Mgr Lartigue, évêque de Montréal. Le 17 décembre 1831, ce dernier reçut de Mgr Panet le rapport suivant:

"Mgr Signay, coadjuteur, est d'opinion comme moi que, lorsqu'il sera temps d'ériger la paroisse en contemplation, on devra détacher ces deux concessions de l'ancienne paroisse pour les annexer à la nouvelle. Lorsque l'église de Sainte-Marie a été bâtie, personne ne murmurait plus que les habitants des dites concessions (Fort Georges et Grand Bois) de ce que l'église était placée si loin d'eux. Maintenant ils ne veulent plus d'en détacher..."

M. Rolland ne partageait pas l'opinion des hautes instances ecclésiastiques. Il ne voulait pas que la future paroisse de Sainte-Marie s'appropriât les rangs en question. Mais, les habitants du Grand Bois (un rang double) ne pensaient pas comme leur Seigneur. Craignant d'être exclus de la paroisse canonique de Sainte-Marie, ils avaient adressé, dès le 6 novembre 1831, à Mgr Panet une requête portant 30 signatures. Ils y disent que "... le terrain désigné pour la nouvelle paroisse comprend une étendue de plus de dix mille arpents au-dessus de la paroisse de Sainte-Marie, y compris les deux rangs du Grand Bois... Les soussignés et leurs terres ont contribué à l'érection du presbytère, de l'église et du cimetière de Sainte-Marie...; les plus éloignés ne parcourent pas plus de deux lieues et un quard pour aller à la nouvelle église..." Les pétitionnaires signalent à sa Grandeur qu'il leur serait onéreux d'être détachés de Sainte-Marie, obligés qu'ils seraient d'aider à "bâtir dans une nouvelle paroisse qui est presque sans moyens" puisque la plus grande partie des terres est en bois debout, le prix des bâtisses à ériger devant naturellement tomber sur eux. en conséquence, ils supplient l'évêque d'annexer pour toujours les deux rangs du Grand Bois à la paroisse Sainte-Marie. Les témoins de cette requête portant, comme il a été dit plus haut, 30 signatures, sont: Pierre Séguin, François Bessette, Jean-Baptiste et Joseph Choquet et Ph. Cordellier.

C'est ainsi que le 24 janvier 1832, la paroisse Sainte-Marie de Monnoir fut érigée canoniquement: les Grand Bois y restèrent dépendants. En ce qui regardait la formation d'une deuxième et même d'une troisième paroisse, l'évêque, compte tenu des observations de son délégué, préfère rester sur sa position: lorsque l'accroissement de la population et de défrichement des terres exigeront une ou deux nouvelles paroisses, à ce moment il y aura lieu de penser au démembrement de Sainte-Marie. Il est peut-être convenu d'ajouter ici que Marieville tenait ses registres d'état civil depuis déjà 31 ans et, qu'entre 1801 et 1805, le curé de Saint-Mathias desservait la jeune paroisse qui, bien que n'ayant pas encore son statut canonique, avait déjà en 1805, un curé résidant. L'érection civile de Marieville s'était effectuée le 10 juillet 1805.

Pendant 10 mois, on relégua aux oubliettes le projet de former une paroisse distincte mais, en novembre 1832, les habitants tenaces d'au-delà la montagne, têtus dans le bon sens du mot, avaient formé le projet d'ériger chez eux une bâtisse spéciale pour servir de desserte, au moins une fois par mois. Le curé Robitaille suivant les "affaires" de près avait écrit à Mgr Signay. Il commence par le féliciter de sa nomination comme nouvel administrateur du diocèse de Québec. Puis, il écrit:

*"Votre Grandeur sait qu'il y a eu une division l'année dernière dans Sainte-Marie touchant la borne que renferme la concession du Fort Georges et le Grand Bois jusqu'à la route qui conduit à la Montagne Sainte-Thérèse. Les gens audelà de la Montagne mettoient toute leur confiance l'année dernière en Mr Rolland mais maintenant ils en sont de retour, ils s'adressent à moi, ils désirent faire un bâtiment pour avoir une office une fois chaque mois, il se présente un nommé Benonie Lareau offre gratis dix arpens de terrain en superficie sur sa terre si l'on y fait une chapelle. La place est acceptée en général. Je crois qu'ils se présenteront à Votre Grandeur. C'est le conseil qui le leur ordonne... il y a 300 et quelques maisons hors des limites de Sainte-Marie..."*

Mgr Lartigue, qui voyait juste, émit l'opinion suivante à Mgr Signay: l'érection d'une chapelle dans la seconde partie de Monnoir ne servirait pour le moment qu'à donner plus d'ouvrage à M. Robitaille qui est déjà surchargé et elle donnerait par la suite du grabuge à l'Évêque lui-même quand il s'y s'agira d'y fixer le lieu d'une église paroissiale.

"Le gros brandon de discorde de l'endroit, écrit le chanoine Saint-Pierre, était le seigneur qui, coûte que coûte, voulait l'église au pied de la montagne près du manoir, tandis que la majorité préconisait le site qu'elle occupe aujourd'hui. Grâce à son influence, il calculait renverser tous les obstacles et faire triompher sa cause. Ses motifs d'insistance toutefois, loin d'être purs, n'étaient pas si dépourvus de bon sens.

"C'est là qu'étaient alors le village et toutes les industries de la région; on y voyait un moulin tout à la fois à cardes, à scie et à farine, une tannerie, des boutiques nombreuses, une auberge et même une distillerie et tout un groupement de maisons s'échelonnant rapprochées. Sans compter que c'était le site enchanteur par excellence de tout le district. Quant aux centres voisins du sud et de l'est, alors à créer, il auraient été placés ailleurs, sans le moindre inconvénient. Versailles aurait eu plus tard son église. Le Fort Georges venait déjà au village de la Montagne par son chemin des Sucrieries, comme le rang Beausoleil (aujourd'hui, Rang Double de Ste-Brigide) par le Raccourci (chemin qui originait du carrefour: Rang Chartier, Rang Double de Ste-Brigide et Rang de la Baguette (ou de la Grande Ligne, qui mène à Ste-Angèle) et qui, traversant les terres nord-est du Rang Chartier, venait aboutir au Rang de la Montagne, non loin du cimetière actuel) et pour le Grand Bois, on ouvrirait immédiatement une route directe au manoir. Cinq chemins y auraient aussitôt convergé".

Enfin, après d'autres démarches plus ou moins fructueuses, entremêlées de mésentente et de discorde, on réussit en 1834 à obtenir une autre requête (portant 84 noms) dans laquelle on garantissait, pour le soutien matériel du curé, 300 minots de blé, 200 d'avoine, plus de 60 de pois, et de l'orge, sans oublier qu'on demandait

d'inclure dans la future paroisse ce "cher" Grand Bois qui augmentait les dîmes d'un tiers. Le curé Robitaille appuyait de tout le poids de son prestige cette demande; il parlait "d'un besoin urgent de prendre soin des braves gens de cet endroit qui sont comme orphelins d'église".

Le notaire Lemay, le 4 juin 1834, alla porter personnellement à Mgr Lartigue le précieux document. Une lettre du curé insistait: "ils sont loin des églises, pauvres, mal vêtus, et les enfants ne connaissent pas les églises".

Cette ultime requête provoqua finalement le décret d'érection de la future paroisse mais, en gens patients, les censitaires durent encore attendre deux longues années avant qu'il ne se réalisa. Il y eut, selon le chanoine Saint-Pierre, "l'ennuyante question des Notables toujours pendante, le fléau renaissant du choléra, la dernière maladie et la mort du curé Robitaille", autant d'entraves qui retardèrent la phase finale de l'érection canonique de la paroisse.

Puis, encore un obstacle: la question du Grand Bois...

Le député de l'évêque, le curé Morisset de Saint-Jean, se rend le 21 septembre 1835, dans le parterre du manoir de la montagne et y réunit la presque totalité des intéressés. La requête, en tous points, fut trouvée exacte; mais les limites de la future paroisse furent fixées en excluant le Grand Bois, aussi opposé que jamais à se séparer de Marieville; le seigneur Rolland et ses partisans n'en croyaient pas leurs yeux. Il entrevit, dit Saint-Pierre, dans cet étonnant revirement, une trame ourdie par les villageois de Marieville. Il n'hésita pas à écrire au curé Morisset une lettre dans laquelle il se plaint amèrement de cette situation: "Les habitants du Grand Bois ont trouvé des protecteurs dans les marchands, les notaires et autres du village de Sainte-Marie; et leurs belles récoltes annuelles en sont la cause. Mais, il ne s'agit pas, ce me semble, de consulter l'intérêt de ces personnes. Sans le Grand Bois et le Fort Georges, c'est mon opinion, il ne se bâtira pas d'église de longtemps" dans le sud de la seigneurie.

"Pensant, poursuit-il, que mon opinion peut en valoir une autre, je vous dirai que sans y comprendre ces rangs, on n'y fera jamais qu'une paroisse insignifiante par son étendue et par ses moyens. Peut-être y verra-t-on une petite Chapelle, qui sera un monument de la pauvreté des gens et ne remplira pas dans tous les cas le but, que l'on se propose. Quant à moi, j'aurai la satisfaction de n'avoir pas contribué au malheur d'une partie de mes censitaires".

Le seigneur Rolland justifie ses réclamations par les chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

"Sainte-Marie (lors de l'érection en janvier 1832) contient	32,171 arp.
La nouvelle paroisse (sans le Grand Bois et le Fort Georges)	21,921 arp.
Restera pour une 3e paroisse éventuelle	30,580 arp.
Superficie de la Seigneurie	<u>84,627 arp.</u>
Retranchant de Sainte-Marie, le Grand Bois et le Fort Georges	(4,860 arp.)
On a les résultats suivants:	
Sainte-Marie	27,311 arp.
La nouvelle paroisse (y compris le G. Bois et le F. Georges)	26,781 arp.
Reste pour la 3e paroisse	30,580 arp.
Superficie de la Seigneurie	<u>84,672 arp."</u>

Et, le seigneur, conclut: "Voilà, Monsieur, des données certaines (à quelq'arpent près) d'après le Terrier. Je pense qu'elles sont propres à établir un principe de division fondé sur la justice que l'on doit, ce me semble, à ceux qui doivent composer la nouvelle paroisse, à moins que les Gens du Grand Bois n'aient quelques privilèges à invoquer à l'exclusion de plus de 100 habitants qui ont contribué comme eux au presbytère d'abord bâti (1800) ensuite à l'Eglise (1810) et en 3e lieu à la restauration du clocher (1823) (de Sainte-Marie, bien entendu)".

Le curé Morisset avait suggéré que le patron de la paroisse fut saint Roch, en l'honneur du seigneur Jean-Roch Rolland. Ce dernier déclare au curé, dans son mécontentement, qu'il ne se soucie guère de voir figurer son saint patron comme protecteur d'une paroisse si pitoyablement délimitée.

Le 30 avril 1836 fut signé le décret d'érection canonique de la paroisse sous le titre de Saint-Raymond Nonnat. Elle comprenait le rang Beausoleil ou Double de Sainte-Brigide, sans le Grand Bois ni le Fort Georges. Le nouveau curé de Marieville, l'abbé Henri-Liboire Girouard, avait suggéré aux autorités de donner le nom de Saint-Liboire à la nouvelle paroisse, le 25 décembre 1834, suggestion qui ne fut nullement retenue.

## X PREMIÈRE ÉGLISE

Le 20 novembre 1836, les tenanciers de la nouvelle paroisse demandent aux autorités ecclésiastiques de déterminer une place pour y élever une église, ainsi qu'un emplacement pour y ériger un cimetière. On était prêt à édifier une bâtisse dont le bas servirait de chapelle et le haut, de presbytère. Les dimensions et les matériaux en sont déterminés par le député de l'évêque, le curé Mignault de Chambly: 65 pieds par 40 pieds et en pierres. Le commissaire désigne, par une croix plantée à cet effet, le terrain où sera édifié le premier édifice curial: sur un terrain appartenant à l'honorable juge Rolland tenant en front au chemin du Roi de la montagne Sainte-Thérèse, terrain qui sera entouré pour servir de cimetière. On y bâtira un presbytère qui servira de chapelle. Ce terrain, selon l'avis du chanoine Saint-Pierre, est le cimetière actuel dans le Rang de la montagne. Au dire du député, c'est le lieu qui offre le plus d'avantage sous tous les rapports. Il conclut, toutefois, en précisant que le capitaine Pierre Séguin de Sainte-Marie et plusieurs autres personnes (en moindre nombre que les pétitionnaires, toutefois) s'opposent à ce que le presbytère-chapelle soit bâti à l'endroit déterminé parce qu'il n'est pas assez central.

Et, l'opposition recommence. Le seigneur offrait gratuitement, à l'endroit ou vis-à-vis, une étendue de 6 arpents superficiels pour l'établissement religieux. Il s'offrait même à fournir sa quote-part pour la répartition. Il était prêt à fournir, à même son domaine, la pierre et le sable nécessaires à la construction. Il aurait été disposé à faire davantage si les autorités avaient décidé de construire, non pas un "simple" presbytère-chapelle, mais bel et bien une véritable église. Malgré la générosité du seigneur, les gens boudèrent pendant trois ans et rien ne se fit. On bouda même le patron de la paroisse, saint Raymond Nonnat. On ne savait rien de lui, on ne pouvait pratiquer ses vertus. Tout était sujet au mécontentement. Aussi, le 7 juin 1838, Mgr Lartigue, dans l'espoir de les apaiser, leur donna un nouveau patron: saint Grégoire le Grand, l'un des plus illustres protecteurs du ciel, pape, docteur et thaumaturge... Ce nouveau patron allait-il répondre aux aspirations des gens de la place qui voyaient "grand"?

Nouvelles requêtes, nouveau député, nouveaux procès-verbaux, etc. Les quelque 1,000 à 1,200 communiant d'outre-montagne, déjà très peu fervents, se refroidissaient vite dans leur pratique religieuse: pas d'église là où ils la voulaient pas de pratique religieuse. Ils finirent par avoir gain de cause.

En remettant à Mgr Bourget, le 17 mars 1841, leur ultime demande, appuyée par 166 tenanciers, ils avaient même souscrit la somme de 894,00\$ pour défrayer les prochaines dépenses. Le curé Lafrance, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, nouveau délégué de l'évêque, reçut une directive assez spéciale: ne pas déterminer trop spacieuse la maison qui servirait d'abord temporairement de chapelle et de presbytère, puis de presbytère uniquement; ne pas bâtir un édifice trop grand parce qu'il

serait par la suite très coûteux pour l'entretien et que, ne pouvant suffire aux besoins pendant bien des années, les gens ne se presseront pas de bâtir une "véritable" église.

Le 23 mars 1841, l'emplacement de la future église est enfin fixé: sur un lot de 8 arpents en superficie, donnés pour un quart par François Loisel (où s'élève actuellement la première église qui servit d'école, par la suite), puis 22 perches de front par 9, tous à côté par Antoine Bouteille dit Bonneville et enfin, le reste, en face, par Adrien Giroux (4 arpents) où, de nos jours, se trouvent l'église et le presbytère. Le curé Girouard, desservant, les sieurs Amable Jetté, Michel Duclos, Louis Chartier et Jacques Métras, syndics élus à cette fin, acceptent la donation au profit de la paroisse; ceci se passait le 3 juillet 1841. Le même jour, on confia à Augustin Guertin, cultivateur et maître-menuisier de Saint-Grégoire, le contrat de construction d'une "Bâtisse destinée au culte divin; il aura à construire un presbytère en pierre de 70 par 40 pieds et 19 pieds de hauteur d'une pierre à l'autre. Les pignons auront 17 pieds de haut à compter du carré. Les syndics fourniront: pierre, bois de charpente, sable; la chaux, fournie par l'entrepreneur, sera transportée aux frais de la paroisse. De plus, l'entrepreneur paiera aussi les traverses." Ce marché fut conclu au coût de 5 982 Livres. On stipule que le presbytère doit être livré à la Toussaint et les planchers à la Noël.

N.B. Un fait curieux est à signaler concernant la cheminée centrale de cet édifice. Au lieu de monter tout-à-fait droit, elle bifurque et forme un angle assez prononcé pour revenir à la verticale. Ne servant plus depuis nombre d'années et risquant de s'écrouler, elle fut démolie le 19 septembre 1981. (Communication de M. Jean-Paul Robert, de Saint-Grégoire).



**Presbytère-chapelle et 1re église**

carte postale

XI  
LE CHANT ET LA MUSIQUE RELIGIEUSE A SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND  
(DÈS DÉBUTS A 1924)

FABIEN LESAGE, notaire à Saint-Grégoire fut le premier chantre que l'on connaisse dans cette paroisse. On apprend par les comptes des marguilliers Louis Chartier (1844) Joseph Lalanne (1845) et Jean-Baptiste Lareau (1846) que M. Lesage recevait, en tant que premier chantre et Narcisse Longtin, en tant que deuxième chantre, respectivement et pour les années susdites: 240 et 100 Livres, 300 et 150 Livres et 282 et 240 Livres. En janvier 1850, la Fabrique lui fixe son salaire au taux de 15 Livres (cours actuel) pour l'année. Il aura droit aux casuels<sup>1</sup> sur semaine, toutefois. Enfin, il bénéficiera, le temps qu'il occupera ses fonctions, d'un banc gratuit dans l'église pour sa famille.

Sans contredit, Me Fabien Lesage, "Ecuyer", est un notable de la place qui bénéficie de certains privilèges. Ainsi, en décembre 1863, la fabrique propose "qu'il n'aurait aucune indemnité à donner pour le service de la salle publique en tant que greffier de la cour, pour le passé, et qu'il pourra continuer, jusqu'à nouvel ordre, à utiliser gratuitement la dite salle." Le "nouvel ordre" arrivera vite car, — sans doute qu'il y eut de l'opposition —, en février suivant, on annule cette résolution et on exige que M. Lesage donne 12 piastres à la fabrique comme indemnité pour le service échu de la dite salle. On lui permet de continuer à utiliser la salle jusqu'à nouvel ordre à la condition expresse, entre autres, qu'il fasse laver ou réparer les bris de vitres, à ses propres frais. Y avait-il quelques fois de la "cassure" chez les paisibles gens de Saint-Grégoire?

Le 21 avril 1872, on engage comme organiste (elle est la première connue) M<sup>lle</sup> HENRIETTE LESAGE, fille du maître-chantre. On lui allouera 30 piastres, à part le casuel. M<sup>lle</sup> Lesage devra toucher l'orgue les dimanches et fêtes, puis aux services, mariages et exercices du mois de Marie et, en général, toutes les fois que M. le Curé le jugera convenable et nécessaire. tout ça, pour rehausser la beauté des cérémonies religieuses. Son salaire rétroactif au 1er janvier s'étendra jusqu'au 1er janvier 1873.

En décembre 1873, on juge que les services de l'organiste valent plus que prévu. On augmente son salaire à 40 piastres. Par la même occasion, M. IGNACE PICARD dit des TROIS MAISONS, en guise de reconnaissance pour les services rendus par son chant pendant l'année qui se termine, recevra une gratification de 20 piastres.

Avec l'arrivée, comme second chantre de l'instituteur FRANCOIS-XAVIER GAREAU, on statue, le 25 décembre 1877, sur la nouvelle distribution du casuel des chantres:

- 1- à partir du 1er janvier 1878 et ce, jusqu'à nouvel ordre, la partie du casuel qui revient aux chantres de toutes les grand-messes, mariages et sépultures sera partagée, moitié par moitié, entre Fabien Lesage et François-Xavier Gareau lorsque tous les deux seront présents;
- 2- bien entendu, si l'un seul des chantres est présent, le casuel complet lui sera versé;
- 3- la Fabrique paiera, de ses deniers (50 centins) M. MAXIME LALANNE, autre chantre, chaque fois que ce dernier offrira ses services à tout service anniversaire ou corps présent chanté dans l'église."

---

(1) Casuel: ensemble des revenus variables qui s'ajoutent à un traitement fixe

Retenons, en passant, que lors de la visite épiscopale de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe à Saint-Grégoire le 10 juin 1881, on fixe, par ordonnance, le nouveau tarif des grand-messes: 3 piastres. Le Curé gardera 1 piastre et la balance sera partagée entre la fabrique et les officiers de l'église.

Le 28 janvier 1884, on procède à l'engagement d'un nouveau chantre. Le cordonnier LOUIS MARTIN de Saint-Romuald de Farnham s'étant présenté pour faire l'office de chantre, on lui accorde (du 1er janvier 1884 au 1er janvier 1885) 72 dollars payables par paiements égaux de 6 dollars, à chaque fin de mois. Toutefois, on ne lui accorde aucun droit aux casuels des grand-messes, mariages, services et sépultures. Sa tâche consistera, il va de soi, à être présent à tous les offices publics: dimanches, fêtes d'obligation, grand-messes, services et sépultures. Lorsque requis, il devra chanter aux mariages. En plus, sur demande du Curé, il devra chanter dans les circonstances suivantes: retraites annuelles, visites de l'évêque, Quarante-Heures, saluts du Très-Saint-Sacrement, mois de Marie. Une clause demeure intéressante et exigeante: il devra faire tout en son possible pour former un chœur de chantres en se faisant aider par les personnes qui lui désignera le Curé. M. Martin dut certes satisfaire le curé et la fabrique puisqu'on décide, le 25 décembre 1884 de lui accorder un bonus, en "pur don", lit-on dans le registre des délibérations, un montant forfaitaire de 15 piastres en sus de ses 72 piastres. Par la même occasion, on procède à l'engagement d'une nouvelle organiste pour l'année 1884-1885 en la personne de VICTORIA STEBENNE. Elle recevra, outre le casuel habituel, 40 piastres pour l'année.

Louis Martin, ayant quitté la paroisse, on engage deux nouveaux chantres, le 13 septembre 1885. J.O. PION, Notaire et MAXIME LALANNE, cultivateur, rempliront les fonctions officielles de chantres pour la paroisse. Ces engagements pour l'année 1885-86, leur vaudra, à chacun, 30 piastres plus les casuels. L'organiste Victoria Stebenne, donnant satisfaction, est reconduite dans ses fonctions au même salaire et aux mêmes conditions.

L'année 1886-87 apporte quelques changements touchant l'engagement, de la nouvelle organiste. Par l'entremise de Bénoni Loiselle, Mlle AGATHE CADIEUX, qui semble être étrangère à la paroisse, touchera l'orgue à partir du 1er septembre 1886. Elle recevra le même salaire que Mlle Stebenne. Mais, une clause restrictive, qui en dit long, mérite d'être soulignée: "il est aussi convenu que sur signification de M. le Curé, si une personne **résidant dans la paroisse** s'offre de jouer **convenablement**, que Mlle Agathe Cadieux cède sa place et qu'elle ne devra réclamer de salaire que pour le temps qu'elle aura agi comme organiste". J.O. Pion et Maxime Lalanne sont reconduits dans leur change de chantres, aux mêmes conditions.

Mlle Cadieux aura fait son année. En septembre 1887, elle cède sa place à Mlle AMANDA MOQUIN qui devra faire ses preuves au taux de 30 piastres par année. Elle fera ses preuves durant cinq ans. Septembre 1890 nous ramène le cortège du réengagement de l'organiste à 35 piastres, plus casuel et des chantres (toujours MM Pion et Lalanne), sans, toutefois, aucune augmentation pour eux...

Pour l'année 1891-92, on ouvre un nouveau poste quelque peu pompeux: M. EUGENE ST-ONGE est nommé "directeur de l'orgue et Maître de Chapelle" avec une compensation de 30 piastres. Aux chantres Pion et Lalanne, se joint un nouveau venu: MODESTE KAIGLE. Tous recevront comme salaire annuel la fabuleuse somme de 10 piastres, mais le casuel sera partagé entre les deux anciens.

Le 11 septembre 1892, les marguilliers procèdent à nouveau, à l'engagement annuel des chantres et de l'organiste. MM. St-Onge, Pion, Lalanne et Kaigle se voient confiés les mêmes fonctions. Toutefois, dans la marge du Registre des délibérations, il est noté: Engagement annulé... On ne dit pas pourquoi St-Onge et Kaigle ont décidé de résilier leur contrat. Me J.O. Pion devient maître-chantre et son collègue, Maxime

Lalanne, second maître-chantre. De nouvelles conditions, fort cocasses, s'ajoutent à leur contrat:

- 1- ils recevront 30 piastres chacun pour l'année, sans préjudice de leur part au casuel en usage;
- 2- ils devront fournir deux chantres pour les aider les dimanches et fêtes d'obligation et donner, à même leur propre salaire, 5 piastres chacun à chacun des chantres trouvés;
- 3- advenant le cas où les deux maîtres-chantres ne fourniraient pas les aides demandés, ils seront pénalisés: ils perdront, au profit de la Fabrique, chacun la somme de 10 piastres. Les temps sont durs!

Mlle Osias CHOQUETTE succède à Mlle Moquin. Aux 15 piastres de salaire qu'on lui offre, elle ajoutera sa part de casuel et, si au bout de deux mois, M. le Curé et les marguilliers jugent qu'elle n'a pas les capacités voulues pour remplir adéquatement ses fonctions, ils auront droit de la remercier sans qu'elle ait droit à aucune part de salaire pour ces deux mois d'essai! C'est ce qu'on appelle "être en probation"... Le syndicalisme n'est pas prêt de poindre à l'horizon!

Mlle Choquette touchera l'orgue jusqu'en 1896. Elle recevra comme dédommagement pour 1893-94, 25 piastres; pour 1894-95, 30 piastres; pour 1895-96, 15 piastres. En janvier 1897, on retient les services d'une nouvelle organiste. Mlle BLANCHE PION, fille du notaire J.O. Pion. Son salaire sera de 15 piastres annuellement. A cette occasion, on statue que les engagements (bedeau, chantres et organiste) existeront désormais tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de changement. Pour l'année 1900, l'organiste verra son salaire haussé de 10 piastres.

En ce qui a trait aux chantres, le 27 août 1893, M. Pion est reconduit dans ses fonctions de maître-chantre; puis, on lui demande, quand nécessaire, de se faire aider par ses demoiselles. Le bedeau Onésime Ricard et Maxime Lalanne, moyennant 20 piastres chacun, plus le casuel à part égale, le seconderont en qualité de "seconds chantres". Lalanne se fera aider de M. L.E. Choquette. L'engagement de ces mêmes chantres est reconfirmé pour l'année 1894-95. Pion et Lalanne toucheront 15 piastres par année; Ricard, 20 piastres. Ce sont les mêmes conditions pour 1895-96 et, en 1897, la somme de 50 piastres sera versée à ce chantre.

En 1900, Joseph Gladu, nouveau venu, recevra 25 piastres pour chanter à la grand-messe les dimanches et les fêtes d'obligation. Il partagera avec les deux autres chantres s'il est appelé à s'exécuter aux services. MM. Pion et Lalanne recevront chacun 25 centins sur les 70, alloués pour chaque grand-messe chantée sur semaine. La balance (soit 45 centins) sera donnée à Pierre Dextraze pour chanter les dimanches et les fêtes d'obligation, à la grand-messe. De plus, Dextraze recevra une part égale du casuel des services funéraires lorsque Joseph Gladu y assistera et y chantera.

Dans les dépenses de la Fabrique pour l'année 1906, voyons ce qu'il en coûte à la Fabrique pour les "officiers d'église":

Chantres: 22,50\$; Bédeau: 174,00\$; Organiste: 25,00\$; Souffleur de l'orgue: 14,50\$; Connétable (constable); 6,50\$.

L'organiste, en 1908, se nommait Anne Monty. Le journal de Saint-Jean, LE CANADA-FRANCAIS ET LE FRANCO-CANADIEN, dans son édition du 7 août 1908, nous apprend qu'à la mi-août, M. Rodolphe Davignon, menuisier, prendra comme épouse, Mlle Anne Monty, "notre gentille organiste". La correspondante de Saint-Grégoire au journal Le Canada-Français (c'était à l'époque, Madame Alphonse Quintin) nous fait part (édition du 1er février 1909, p.9) que "Mme R. Davignon vient d'être réengagée comme organiste, et MM. Alcide Poulin, Pierre Dextraze, Joseph Gladu et Amédée Dextraze, nommés à la charge de premiers chantres. Ces voix magnifiques, dit la chroniqueuse, aidées de beaucoup d'autres, dont notre chœur de

chant est doté, contribueront pour beaucoup à rehausser l'éclat de nos fêtes religieuses, toujours d'ailleurs, si solennelles".

En 1911, Jeanne Monat était organiste à Saint-Grégoire (cf. Le Canada-Français, 28 avril 1911, p. 10). Les curés de Farnham et de Stanbridge assistaient à son mariage, le 24 avril précédent.

En 1913, les salaires des officiers de l'église sont les suivants:

Bedeau 300,00\$; Chantres: 120,00\$; Organiste: 60,00\$; Souffleur: 27,15\$; Constable: 10,00\$.

Les comptes pour l'année 1917 nous apprennent que le souffleur est M. Raoul Bessette et qu'il reçoit 29,75\$ pour alimenter les tuyaux de l'orgue en air pur et sain. Dame Alphonse Quintin touche l'orgue et reçoit 50,00\$. Les chantres se partagent la somme de 184,00\$. L'année suivante, Raoul Bessette retire 36,00\$, les chantres ont une baisse de 24,00\$ et Mme Quintin se contente du même salaire. En 1919, les chantres ont tiré de la Fabrique 287,50\$. Raoul Bessette et Dame Quintin demeurent stationnaires dans leurs gages.

L'état financier pour l'année 1920 nous apprend les noms d'au moins deux chantres: Alb. Barsalou (également sacristain) et Pierre Dextraze. Le 6 janvier 1922, on hausse le salaire (enfin) de l'organiste à 75 piastres. Amédée Dextraze, maître-chantre, se verra alloué 100 piastres plus 1 piastre par service (résolution des marguilliers, le 1er nov. 1924). De plus, il sera tenu de chanter tous les services publics et donnera deux exercices par mois aux chantres. Si le curé le juge à propos, il devra chanter aux vêpres dominicales.

## XII LES BEDEAUX-SACRISTAINS A ST-GREGOIRE-LE- GRAND (DES DEBUTS A 1920)

La première mention du bedeu à Saint-Grégoire, dans les registres des délibérations des marguilliers de Saint-Grégoire est en date du 27 novembre 1846. On ne cite pas le nom du bedeu mais on observe qu'il est grand temps de changer le mode de paiement adopté depuis les débuts de la paroisse. En effet, chaque chef de famille était tenu de lui payer, annuellement, un quart de "bled" ou un quart de piastre, en argent. Malheureusement, cette habitude ne répondait plus au but désiré et exposait le bedeu à des pertes assez considérables. Aussi, on décida qu'à compter du 1er janvier 1847, la Fabrique assumera sur elle de payer à son bedeu un salaire annuel de 432 livres (ancien cours, équivalent à 72 piastres). Cette somme lui sera échue en quatre versements de 108 livres et, ce, à tous les trois mois et d'avance. De plus, La Fabrique indemniserà son bedeu des arrérages qui lui sont dus par les chefs de famille pauvres ou actuellement absents de la paroisse.

Deux ans plus tard, le 18 mars 1849, on décida d'augmenter le salaire du bedeu à 480 francs (sic) et, ce, rétroactif à compter du 1er janvier 1847. D'où venait une telle générosité? En plus de sa charge ordinaire (qui, soit dit, en passant, en est toute une!), le bedeu devait laver le linge de l'église, lavage souvent répété vu la petite quantité de linge dont disposait la fabrique.

La situation est loin d'être avantageuse. Julien Benoit, tenant les comptes de la Fabrique, fut autorisé à faire entrer dans les plus courts délais possible les argents dus pour les années 1847-1848. Il pourra même, s'il le juge à propos, intenter des procès aux récalcitrants. Il en fut ainsi décidé le 24 février 1850. Le 5 juin 1854, l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr J-Charles Prince, émit une ordonnance dans laquelle il recommandait de faire entrer les forts arrérages de l'année précédente et, ce, dans le cours de l'automne. Il insista pour que l'on ne laisse plus les paroissiens se surcharger ainsi de dettes tout aussi bien au détriment de la Fabrique qu'au leur. Dans cette même ordonnance, il permit que le bedeau puisse utiliser, à ses fins, le foin coupé au cimetière.

A la suite de toutes ces difficultés, le bedeau ne se sentait pas plus à l'aise. Le 23 décembre 1855, la Fabrique n'étant plus en état de payer à même ses revenus habituels le salaire de son bedeau, abandonna, pour quelques années, le mode de paiement en vigueur depuis novembre 1846. A compter du 1er janvier 1856, tout propriétaire de terre devra payer au bedeau une livre dix sous (anciens cours) et, tout propriétaire d'emplacement (lots, au village), une livre quatre sous. Ces redevances devront être payées chaque année au cours du mois de janvier. Et, on apprend que le bedeau **PIERRE GAUCHER** accepte ces nouvelles dispositions. Il était encore bedeau selon le recensement de 1867.

Il est intéressant de connaître les charges du bedeau paroissial. Le 2 août 1868, La Fabrique engage un nouveau sacristain; **Magloire Racine** qui exerçait le métier de cordonnier. Voici en quoi consistera son travail:

- 1- Observer tout ce qui est prescrit à l'appendix du Rituel à l'article qui concerne le bedeau;
- 2- Entretenir la lampe allumée devant le SS. Sacrement;
- 3- Faire les parures suivant la direction du curé et le règlement qu'il jugera à propos de faire;
- 4- Préparer d'avance les autels, les crédences, le chœur, les ornements et les autres choses nécessaires, de manière que l'office ne soit point retardé;
- 5- Remettre les ornements à leur place après les offices, plisser les surplis, les aubes, etc., etc.;
- 6- Laver les bénitiers de l'église tous les mois et renouveler l'eau bénite toutes les semaines;
- 7- Ne point souffrir qu'on tienne dans la sacristie des discours inutiles, ni qu'on y fasse quelque action profane;
- 8- Laver, passer au bleu, empeser, repasser, plier, à ses frais et dépens, les surplis des chœurs fournis par la fabrique, les nappes d'autels et de communion, les aubes, et tout le linge nécessaire pour le service de l'église, suivant que le curé le désirera;
- 9- Balayer et épousseter le chœur et la nef de l'église une fois la semaine et la sacristie à la demande du curé;
- 10- Laver les planchers du chœur et de la sacristie à la demande du curé;
- 11- Servir et sonner les baptêmes gratuitement. Toutefois si l'on demande plus que le temps ordinaire le bedeau a le droit de se faire payer, suivant l'usage pour les **extra**;
- 12- Faire les fosses pour la sépulture des pauvres sans exiger de la fabrique de rémunération;
- 13- Couper et entrer à ses frais et dépens le bois pour les poêles de l'église et de la sacristie. Il pourra cependant se servir des outils déjà en usage sans en exiger de nouveau quand ils seront usés;
- 14- Allumer et entretenir les poêles de l'église et de la sacristie suivant les besoins;
- 15- Monter et démonter les poêles de l'église et de la sacristie quand le curé le désirera;

- 16- Quand les salles publiques seront réparées le bedeau sera obligé de les balayer une fois par semaine, et en hiver d'allumer les poêles le dimanche matin;
- 17- En hiver de pelleter la neige à la porte de la sacristie, sur le perron de l'église et entretenir un chemin de pieds de l'église au presbytère;
- 18- Tous les automnes examiner les chassis de l'église et de la sacristie pour remplacer les vitres cassées et les mastiquer. La fabrique fournira les vitres et le mastic;
- 19- Fournir un servant de messes basses;
- 20- Laver et nettoyer les chandeliers d'autel et autre argenterie."

En avril 1878, alors que l'on parlait de la construction d'un nouveau presbytère (lequel sera terminé en juillet 1880), on procéda à l'élection de syndics spéciaux pour diriger cette construction. Par la même occasion, on apprend qu'on doit réparer la maison du bedeau. Ce dernier, en plus de tous les "avantages" qui lui étaient accordés, était logé avec sa famille dans une maison dite "maison du bedeau", aux frais de la Fabrique. Cette même année, on pensa à offrir les deux tiers de cette maison à la Commission d'Écoles pour des fins d'éducation. C'est dire que l'autre tiers sera occupé par le bedeau et pour y faire des salles publiques.

L'année suivante, soit le 16 mars 1879, les marguilliers autorisaient le curé et M. Eusèbe Fréchette à vendre ou à échanger la maison "actuelle" du bedeau aux conditions qu'ils jugeraient les plus avantageuses. Ils devront faire bâtir avec la somme provenant de cette vente, près du presbytère (en construction), un bâtiment devant servir de dépendance au bedeau. Mais, en 1880, on constata que cette transaction projetée n'eut pas lieu puisque l'on pensa à assurer, contre le feu, le vieux presbytère qui servait toujours de logement au bedeau, de maisons d'écoles et de salles publiques. Le coût de l'assurance ne devait pas dépasser 1 200 piastres, les commissaires d'écoles devant en payer les 2/3, soit 800 piastres. Magloire Racine a occupé pendant 13 ans la fonction de bedeau à Saint-Grégoire.

A Magloire Racine succédera, le 27 novembre 1881, selon une résolution des marguilliers, **M. Charles Plante** (époux de Léocadie Vincelette). Ses tâches seront sensiblement les mêmes que celles explicitées en 1868 pour Racine. On le paiera 150 piastres en argent, ou à la fin de chaque mois 12 piastres et demi s'il le préfère. De plus, on lui accorde le privilège de faire une quête annuelle dans la paroisse, laquelle quête lui appartiendra dans sa totalité sans déduction de son salaire statutaire... Enfin, la fabrique s'engage à lui fournir un logement et un banc dans l'église.

Avec l'installation, vers 1885, de l'aqueduc (appelé par les anciens résidents de Saint-Grégoire, "l'aqueduc de la Bécharde"), on songe que la fabrique devra fournir, dans la partie de la maison publique occupée par le bedeau, l'eau dont il peut avoir besoin tant pour lui-même que pour les habitants de la paroisse qui généralement s'y rendent avant la messe et les vêpres.

Le 7 septembre 1890, on renouvelle, aux mêmes conditions (salaire de 12 piastres et 50 centins par mois) l'engagement du bedeau Charles Plante. En 1891, on lui permet la gratification du casuel à l'occasion de la sépulture des étrangers, dans la paroisse. Le 11 septembre 1892, à l'occasion d'un nouveau réengagement, pour un an, on se réserve l'entente expresse de la fabrique demeurera libre de le renvoyer au 1er mai de l'année suivante...

M. Plante ne termina pas son dernier mandat. Le 23 novembre 1892, les fabriciens retiennent les services de **Onésime Ricard** comme 4e bedeau, au salaire et conditions déjà connues. On fixe le casuel de la sépulture des étrangers comme suit: grandes personnes: 1 piastre, enfants: cinquante centins. M. Ricard continuera à profiter du logement habituel, des services de l'aqueduc et de l'usage d'un banc à l'église. On ajoute, à son salaire, la somme de 5 piastres (annuellement) pour la fourniture du lavage. Enfin, il profitera de la quête annuelle et on lui fournira les outils et les matériaux nécessaires aux travaux de sa charge.



**Ce qui reste de l'ancien Aqueduc de St-Grégoire, au pied de la Montagne. La réserve d'eau de l'intérieur fut longtemps appelée: "la Grenouillère"...**

En août 1893, **M. O. Ricard** est réengagé. On augmentera son salaire de 5 piastres. De plus, il secondera, avec Maxime Lalanne, le maître chantre J.O. Pion. Ses gages de chantre seront pour l'année 1893-94 de 20 piastres plus le casuel partagé, en égale part, avec son confrère.

Il serait intéressant, à titre d'exemple, d'avoir une idée des tarifs du casuel tel qu'approuvés par l'évêque Moreau, le 23 octobre 1893, pour la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand. Pour un service funéraire de 1ère classe (où il y a 156 cierges allumés), les chantres reçoivent 1,25\$ et l'organiste, 1,00\$. Pour des sépultures de 2e classe (140 cierges), 3e classe (100 cierges), 4e classe (84 cierges), bien que le coût total aille en diminuant, les chantres et l'organiste reçoivent toujours 1,00\$.

M. Ricard remplira à nouveau ses doubles fonctions de chantre et de sacristain pour l'année 1894-95. Alors que Pion et Lalanne seront payés 15 piastres, Ricard ira chercher 20 piastres. Son travail de bedeau lui vaudra une augmentation annuelle de 14 piastres, ce qui représente un salaire mensuel de 14 piastres et demie. A compter de maintenant, toutefois, il n'aura plus à effectuer de quête dans la paroisse. On considère, sans doute, qu'il gagne assez cher! Pour l'année 1895-96, mêmes emplois aux mêmes conditions. L'année suivante, le salaire total du bedeau est fixé à 174 piastres par année, en plus de recevoir 50 piastres comme chantre. Et, l'on spécifie, qu'à l'avenir, "ces engagements existeront désormais tant qu'il n'y aura pas de changement".

Le 15 août 1897, M. Joseph Hébert, secondé par M. Michel Boucher (sans doute d'anciens marguilliers), propose que M. Amédée Bonneau, marguillier actuel, assisté du curé, soient autorisés à engager un **nouveau bedeau** en remplacement de Onésime Ricard, actuellement bedeau. On ne précise pas les motifs de ce nouvel engagement et on ne nomme pas le nouveau bedeau. En septembre 1900, on décide d'allouer au bedeau choisi par le curé (on ignore toujours son nom) la somme de 14 piastres et 50 centins par mois. Après cette date, on ne fait plus mention dans les registres des délibérations de l'engagement du bedeau.

Dans les comptes de la fabrique pour l'année 1906, on constate que le bedeau reçoit toujours le salaire de 174,00\$. En 1913, ce salaire sera de 300,00\$ en plus, comme "extra", une fosse et un banc, soit la valeur de 9,00\$. M. Albert Barsalou, sacristain, en 1917, reçoit la somme de 340,00\$. Il occupait également ce poste en 1916 (75,00\$ pour une durée de trois mois). Il recevra une augmentation de 20,00\$ en 1918. En 1920, il exerce en plus le métier de chantre avec Pierre Dextraze.

### XIII

#### LES CONNÉTABLES (CONSTABLES), AGENTS DE LA PAIX "RELIGIEUSE" A SAINT-GREGOIRE (1892-1919)

Sans doute qu'il était devenu urgent, à la fin du siècle dernier, de mettre un peu d'ordre lors des offices religieux au cours desquels certains paroissiens étaient beaucoup plus intéressés par les nouvelles des voisins que par les prônes et les homélies du pasteur. Aussi, le 24 juillet 1892, la fabrique décide-t-elle de retenir les services de François Brière qui, en tant que connétable, aura le devoir de faire exécuter la loi par le public, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église ainsi que sur le terrain, propriété de l'oeuvre et de la fabrique. On lui accordera le salaire de 4 piastres par année.

M. Brière manquait-il d'autorité? Toujours est-il qu'en décembre de la même année, on engage le constable Julien Robert, avec une augmentation de deux piastres. Il était en fonction depuis le 7 novembre précédent. Cet engagement se fait conformément aux Statuts refondus du Bas-Canada (c. 22, s. 7). Julien Robert, ayant quitté la paroisse, on procède le 29 août 1897, à l'engagement de Eusèbe Lareau qui entrera en fonction le 5 septembre, au même salaire.

En décembre 1906, Guillaume Robert devient quatrième constable. Son salaire (10 piastres) lui sera versé à compter du 8 décembre. Cet engagement, toutefois, demeure révocable au gré du curé.

Lors de la reddition des comptes de la Fabrique pour l'année 1917, on apprend qu'il a été versé au constable Adonique Lamarche la somme de 20,00\$ pour deux ans de loyaux services. M. Lamarche ayant démissionné en janvier 1919, on retient, à la date du 4 mai 1919, les services de M. Adonaïe Dubuc. Il prête serment de veiller au maintien du bon ordre dans l'église ou près de l'église, tant au dedans qu'au dehors, dans la salle publique attachée à l'ancien presbytère et aussi dans les chemins ou places publiques y adjacents. Il a le privilège d'occuper, à l'église, le banc affecté au constable et, à compter du 1er janvier de l'année en cours, il recevra 15,00\$ pour son travail.

Les constables ont disparu depuis longtemps à Saint-Grégoire mais on se souviendra encore longtemps des "gardes casqués" en uniforme solennel qui rehaussaient de leur présence, quelque peu militaire, les cérémonies religieuses de certaines de nos paroisses.

## XIV LE RÉGIME MUNICIPAL DE ST-GRÉGOIRE (LES DÉBUTS)

L'une des recommandations du trop célèbre Rapport Durham (qui voulait que le Canada soit doté d'un gouvernement responsable) était la création d'institutions visant à assurer l'avance et le bien-être de la population.

C'est le 29 décembre 1840 que Lord Sydenham, successeur de Durham, fit voter la première loi qui dotait le Bas-Canada de telles institutions. Cette loi comprenait deux ordonnances: une première qui pourvoyait et réglait l'élection et la nomination de certains officiers dans la paroisse et une deuxième qui établissait des autorités locales et municipales dans la Province (4 Victoria, ch. 3 et 4).

Le 15 avril 1841, on créa, à travers le territoire du Bas-Canada, 22 districts municipaux. Le district municipal de Saint-Jean apparut, comprenant 22 localités auxquelles nommaient 1 ou 2 représentants pour siéger au conseil de district. 34 conseillers furent donc élus cette année-là. Saint-Grégoire-le-Grand était représentée par un homme fort valable: Jean-Baptiste Benjamin qui peut être regardé comme le premier individu, porte-parole officiel des intérêts de Saint-Grégoire, auprès des autorités "municipales".

Il va sans dire que ces 34 personnes, provenant de 22 paroisses différentes, représentant autant d'intérêts, ne s'entendirent pas toujours comme on l'espérait. Les assemblées se tenaient à Saint-Jean. William McGinnis, de Saint-Athanase, était le préfet de ce conseil et le notaire Pierre Gamelin, de Saint-Jean, en était le greffier. Les assemblées étaient longues: du 7 au 11 septembre 1841, la première fois. Puis, on se réunit par la suite, 13 fois. La dernière réunion eut lieu du 3 au 7 décembre 1844. Pendant tout ce temps, de 1841 à 1844, la population se refusait à payer les taxes imposées. On préférait s'en tenir aux rentes seigneuriales qui étaient peut-être moins exigeantes et moins onéreuses. Mais, même ce régime seigneurial allait lui-même vivre ses derniers instants.

Le 1er juillet 1845, vu l'impopularité de la loi de 1840, on abrogea cette dernière et on la remplaça par une nouvelle (8 Victoria, ch. 40). On se proposait de faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales. Aussi, dans chaque municipalité du Haut-Richelieu, en juillet 1845, les citoyens allaient-ils aux urnes pour se choisir 7 personnes qui, à leur tour, se choisiraient un maire. Saint-Grégoire-le-Grand connut alors son premier maire: HENRI SCOTT COLMAN.

Malheureusement, les archives des délibérations de ce premier conseil n'existant plus, il nous est impossible à moins de consulter d'autres sources éventuelles, de connaître les noms des conseillers d'alors et les premiers balbutiements de leur politique municipale.

Après deux ans d'essai, le Gouvernement décida d'abolir les municipalités par la loi 10-11 Victoria, ch. 7, le 1er septembre 1847. On résolut de former des municipalités de comté. Chaque conseil de comté était composé de deux conseillers nommés dans chaque paroisse du comté et le maire était nommé par eux. Saint-Grégoire faisait partie du comté de Rouville. Ce régime municipal dura sept ans: mais les gens du peuple qui avaient bénéficié des avantages des municipalités de paroisse demandèrent aux autorités de les restaurer. Le 1er juillet 1855, la loi 18 Victoria, ch. 100, entra en vigueur: elle allait répondre beaucoup mieux aux attentes des citoyens... Fondamentalement, cette loi de 1855 est la base de nos structures municipales actuelles.

Egalement, en 1855, le gouvernement assura aussi la continuité des municipalités de comté. Celle du comté d'Iberville comprenait, à l'époque: Saint-Athanase, Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Alexandre, Saint-Georges-d'Henryville, Sainte-Brigide. Plus tard, viendront s'ajouter d'autres municipalités naissantes ou issues de celles-là: Saint-Sébastien, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Iberville.

#### **HENRY SCOTTE COLMAN, premier Maire de Saint-Grégoire**

On apprend par un acte tiré des archives de Sainte-Marie (baptême de sa fille, Elisabeth Colman), le 21 novembre 1841, que Henry Scott Colman est Ecuyer, **capitaine retraité** des Armées de Sa Majesté. Sa femme est Ann Mary Murray.

Dans un acte du notaire Gatién, daté du 25 juin 1841, on dit qu'il a une terre dans la montagne Sainte-Thérèse, de 7 arpents de front, voisine de Thomas McGuire (représentant de Pierre Babin et de Louise Lord).

Le recensement gouvernemental de 1842 le dit: fermier, propriétaire foncier, possédant une maison. Sept pensionnaires résident dans sa demeure.

On sait qu'à Saint-Grégoire il fait baptiser deux enfants: le 26 février 1843, Henry Stephen, né le 22 et le 1er novembre 1846, Caroline May, née le 30 octobre. A ce dernier baptême, il porte le titre de "colonel".

Au recensement paroissial de 1846, le Colonel H.S. Colman habite (toujours) la montagne près de M. Charles Rolland et de Pierre Laporte. Six communians et trois non-communians habitent les lieux.

En 1856, Colman n'est plus résident de Saint-Grégoire. Il n'apparaît plus parmi les villageois et les gens de la montagne recensés par le curé.

#### **LISTE DE LA SUCCESSION DES MAIRES DE ST-GREGOIRE (Paroisse)**

J.B Chevalier (1855-1861; 1870-74; 1885-86); F.X. Poulin (1862-63); J.B. Gendron (1864-65); François Béchard (1866-67); Peter McQuillen (1868-69); Moïse Bessette (1875-77); Ed. Poulin (1878); Arthur Benoit (1879); A. Quintin (1880); Eusèbe Fréchette (1881-1883); Isaïe Poulin (1884); Norbert Choquette (1887-1889); Michel Monast (1890; 1893-94); Pierre Lalanne (1891-92); A. Bonneau (1895-99); Achille Hébert (1900); J. Aldéric Benoit (1901-1906; 1914-16); Alphonse Lagüe (1907-09); Ephrem Benoit (1910); Pierre Barrière (1911-13); Zoël Fortier (1917-19); Alcide Dextraze (1920-22; 1925-30); E. Tétreault (1923-24); Esdras Benjamin (1931-40); Eugène Bessette (1941-46); Samuel Bessette (1947-52); Grégoire Bessette (1955-62); J.-Bernard Bessette (1963-66); Jacques Benoit (1967-70); Laurier Barrière (1971-78); Gérard Tétreault (1979).

Le 5 janvier 1955, la Corporation municipale du Village de Mont-Saint-Grégoire est fondée. Voici la liste des maires, et des conseillers de cette municipalité depuis ses débuts:

##### **Maires:**

Samuel Bessette (1955-60); Jean-Baptiste Plourde (1960-66); Roland Lussier (1966-69); Romuald Meunier (1969-70); Bruno Laplante (1970).

##### **Conseillers:**

Hermès Savaria (1955-61); Alphège Audette (1955-60); Simon Vigeant (1955-59); Alfred Hardy (1955-60); Roland Lussier (1955-65); Sylva Lalanne (1955-61); Edouard St-Gelin (1959-66); René Trudeau (1960-65); Rolland Bouchard (1960-66); Noël Rochon (1961-64); Louis Daubois (1961-66); François Brault (1964-66); Lorenzo



**Conseil du Village Mont-Saint-Grégoire. De gauche à droite; Jacques Denommée, Normand Carreau, Jean-Luc Martel, Jacques Plourde, sec. trésorier, Bruno Laplante, maire, Georges-Henri Audette, Henri Girard et Michel Benoit.**



**Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire (Paroisse). De gauche à droite: Paul-André Boucher, Serge Jetté, André Barrière, Gérard Tétreault, maire, Claudine Charbonneau, secrétaire-trésorier, Rodrigue Roy, Albert Bienvenue, Jean-Marc Charbonneau.**

Massé (1965-66); Omer McLean (1965-66); Normand Bédard (1966-68); Jacques Denommée (1966-69); Albert Larose (1966-68); Emilien Boucher (1966-78); Maurice Boucher (1966-73); Armand Tremblay (1966-68); Hormidas Brault (1968-71); Bruno Laplante (1968-70); Gabriel Quenneville (1968-71); Raymond L. Granger (1970-70); Armand Gilmore (1970-77) Albert Larose (1970-75); Armand Guillet (1971-74); Paul E. Jetté (1971-72); Georges H. Audette (1972- ); Normand Carreau (1973- ); Jean-Paul Robert (1974-77); René O'Cain (1975-79); Henri Girard (1977- ); Michel Benoit (1977- ); Jean-Luc Martel (1979- ); Jacques Denommée (1979- ).

## XV APERÇU DE L'ÉDUCATION À SAINT-GRÉGOIRE (1829 A 1880) Saint-Grégoire et ses écoles

L'abbé Desnoyers consacre 6 pages de son manuscrit aux écoles de Saint-Grégoire. Nous nous en inspirons pour les notes suivantes.

Avec la mise en place de la loi des écoles élémentaires de 1829, on trouvait déjà sur le territoire de la future paroisse de Saint-Grégoire des écoles subventionnées par le Gouvernement. Cette loi fut abolie le 1er mai 1836.

Le Grand Bois avait une école sous la direction de syndics spéciaux: Joseph-Isaïe Boudreau, notaire, Jean-Baptiste Benjamin et Joseph-Trefflé Franchère, de Sainte-Marie. En voici l'origine:

Le 29 juillet 1829, le Sieur Pierre Paquin, instituteur médiocre, ouvrit cette école. 42 enfants, de 6 à 14 ans, furent inscrits à cette institution scolaire. En août, le nombre varia de 55 à 70; en septembre, de 56 à 73; en octobre, de 52 à 72. Et, le 6 novembre, le journal (des présences) se ferme avec le nombre de 57 élèves.

Dans l'intervale, on traça, le 12 septembre, le devis d'une maison d'école, en bois, de 40 par 22 pieds, à être construite sur une terre appartenant à Pierre Séguin, au Grand Bois. Elle devait être livrée le 15 juin 1830. Ce terrain offert gratuitement par le sieur Séguin comprenait  $\frac{1}{4}$  d'arpent en superficie. Les syndics ne l'acceptèrent pas... Ils retinrent, au prix de 50 Livres, un lopin appartenant à Basile Bonneau sur lequel il y avait déjà une construction d'érigée.

En janvier 1830, le professeur Paquin emménagea dans la maison achetée par les syndics. Quatre mois plus tard, le 14 avril, il abandonna ce local et s'installa avec ses élèves dans une autre maison, propriété de Joseph Choquet, du Grand Bois.

Désireux de mettre cette nouvelle école sous l'administration des syndics, les habitants du Grand Bois furent invités par Pierre Séguin à assister à l'examen des élèves, le 13 mai. Les syndics et les parents, non satisfaits de Maître Paquin, remercièrent ce dernier de ses services.

Le même jour, Philippe Cordellier, homme de beaucoup supérieur au sieur Paquin, offrait ses services aux syndics dans une lettre que le temps n'a pas détruite:

*"A Messieurs les Syndics, pour les Maisons d'Ecole, du Gouvernement de la Paroisse de Ste-Marie"*

*Messieurs,*

*Le nommé Philippe Cordelier prend la liberté de vous adresser Son application, pour la place d'Instituteur dans une des maisons d'Ecole sous votre direction (sic) au Grand Bois pour Enseigner comme Mtre d'Ecole aux*

*Enfants de Cet arrondissement, Les différentes Branches Elementaires de la langue française les Principes de la Morale et de la Religion la lecture et sa prononciation L'écriture et l'orthographe L'arithmétique et la Grammaire française.*

*Le Soussigné peut vous produire à L'appui de sa demande des Certificats de son Caractère depuis Quinze années.*

*Le tout Soumis très humblement à Votre Considération.*

*du Grand Bois, Paroisse  
Ste Marie, Le 13 Mai 1830*

*J'ai L'honneur de me Sousscrire  
Messieurs Votre Très humble et  
obéist Serviteur  
ph. Cordellier (avec paraphe.)*

L'instituteur, homme marié, ouvrit son école 2 jours plus tard. Jusqu'au 1er novembre, elle fut fréquentée par 59 enfants (35, payants et 24, pauvres, instruits gratuitement). Dans l'intervalle, 17 cessèrent de la fréquenter.

A ce moment, on l'a remarqué, les syndics ne possédaient pas encore de maison d'école stable. Le 15 juillet 1830, le sieur Séguin offrit de bâtir une maison sur l'une de ses terres, et à ses frais et dépens jusqu'au remboursement de la moitié du coût de la dite maison. Le sieur Séguin s'engageait à livrer la maison pour juin 1831; en mai de cette année, les habitants du Grand Bois étaient propriétaires de celle qui y était alors érigée.

Les documents nous apprennent que le sieur Cordellier renouvela son contrat pour l'année 1831-32. On ignore ce qu'il advint dans les années subséquentes de cette école et de son maître, faute de documents.

A la même époque, en 1831 il y avait une autre école dans la 4<sup>e</sup> concession, au sud de la montagne. Le curé Robitaille, écrivant à Mgr Lartigue, le 29 novembre 1831, dit que "les gens au delà de l'arrondissement de la paroisse de Ste-Marie, près de la Montagne Sainte-Thérèse et plus haut, ont des écoles..."

En mars 1832, et, sans doute avant, un certain James Hagan enseignait quelque part dans la seigneurie de Monnoir: on ignore dans quel rang. On apprend par le curé Robitaille, que l'un des clients du docteur Bourdage, en plus de s'occuper des malades, faisait l'école dans la concession du Grand Bois. Dans le 4<sup>e</sup> Rang, une autre école existait. Faute de moyen, un nouveau maître occupait la place et y faisait le commerce de lettres qu'il vendait 30 sols pièce. C'était des lettres de 4 pages et il faisait croire aux ignorants qu'elles descendaient directement du Ciel par miracle. Le curé Robitaille, après avoir pris connaissance de l'une de ces lettres, signifia à l'individu de cesser ces lettres, de venir le rencontrer ou de quitter les lieux.

En 1836, à l'expiration de la Loi de 1829, plusieurs de ces écoles, sinon toutes, furent abolies. Sans doute qu'elles reprirent leurs activités avec la nouvelle loi des écoles élémentaires du 18 septembre 1841. Puis, en juin 1846, une nouvelle législation entre en vigueur: la loi de l'éducation. A ce moment de nouvelles écoles permanentes furent instituées, à Saint-Grégoire comme partout ailleurs.

En 1843, à Saint-Grégoire-de-Monnoir, 5 écoles sont sous le contrôle des commissaires. 150 enfants fréquentent ces écoles. On ne trouve aucune école indépendante et dissente. Les parents payent aux instituteurs 40 Livres et, pour le soutien des écoles, la somme de 70 Livres. Le gouvernement verse 45 L pour les mêmes fins.

Pour l'année scolaire 1846-47, on compte 8 écoles fréquentées par 405 enfants. Le gouvernement octroie semestriellement 51 L 14 s et 9 d. Les mêmes subventions sont



**Mlle Rose-Amanda Lalanne, Institutrice de l'École Modèle du Village, en 1912.**

fournies pour 1849-50 bien que le nombre d'écoles est moindre et que la population étudiante est passée à 288 enfants de 5 à 16 ans.

En 1848, on dénombre 6 écoles à Saint-Grégoire. Le curé Chartier note dans sa correspondance qu'il a, en tant que commissaire d'école, à mettre "en train d'aller", six écoles. Les personnes qui donnent l'instruction à la jeunesse grégorienne sont : Dame R.G. Moorehead, née Emilie Davignon, au village; les Sieurs Grenier, Senecal, Béchard, Hoffay et Valcourt, dans les rangs. Voici quelques uns des instituteurs qui se sont succédés à l'école du Village (tout au moins, jusqu'en 1877):

Louis Agapit Auger (1855-66), L. Molleur (1866-67), J.B. Blais (1867-68), Pierre Perrier (1868-70), Ignace Picard (1870-73), Demoiselle Emma Dorval (1873-77), et en 1877, un dénommé Gareau occupait ces fonctions.

Le recensement civil de 1851 indique pour les écoles de la paroisse, 164 enfants: 86 garçons et 78 filles. Un peu plus tard, on dénombre 8 écoles fréquentées par 200 élèves dont près de la moitié dans celle du village, dite École Modèle.

A défaut de n'avoir pu, jusqu'à ce jour, consulter les archives scolaires de Saint-Grégoire, je voudrais porter à la connaissance des lecteurs quelques données tirées des rapports des inspecteurs d'école (cf.: Rapports Statistiques Annuels du Surintendant de l'Éducation, Québec, M.E.Q.)

En 1855, Saint-Grégoire compte une population de 2,750 personnes. 296 Enfants assistent aux écoles. La cotisation est obligatoire. La législature aide pour la somme annuelle de 95 L 11 s 7 d (L-Livres; s-sol; d-denier). L'année suivante, 618 enfants de 5 à 16 ans sont inscrits dans les recensements officiels: sur ce nombre, 176 garçons et autant de filles profitent des écoles, lesquelles reçoivent du gouvernement les mêmes subventions que l'année précédente.

L'inspecteur Leroux dans son rapport pour 1857 n'y va pas de main morte quand il dit qu'il a trouvé dans aucune école, des vingt-trois paroisses qui composent son

district d'inspection, "de règlement qui pût servir aux instituteurs pour les guider dans l'exercice de leurs fonctions". En général, "les maisons d'école sont en très mauvais état, dépourvues de tables et de bancs solides". Les commissaires d'école, en général, sont très négligents à percevoir les derniers dus par les contribuables. Les instituteurs sont très mal payés. Il regrette d'avoir à signaler un acte dont devraient rougir commissaires et secrétaire-trésoriers qui s'en rendent coupables et qui abusent de la confiance qu'ont en eux les commissaires: ENGAGER DES INSTITUTEURS AU RABAIS.

A Saint-Grégoire, en 1857, il y a 10 écoles: l'école primaire supérieure; 8 écoles élémentaires catholiques et 1 école dissidente protestante dont le maître est M. Trefflé Brouillette, non diplômé et marié; son salaire est de 50 L. Il a 12 élèves (8 protestants et 4 catholiques); les élèves ne font que commencer à lire et 4 seulement, à écrire.

No	Professeur	Age	Diplo- mé(e)	Salaire	élè- ves	Remarques
1-	Mlle Henriette Demers		non	20 L	16	} Ecoles très médiocres
2-	Mlle Clara Hervieux		oui	20 L	27	
3-	Mlle Angélique Hervieux	23	oui	20 L	32	
4-	Mlle Elmire Carreau	17	oui	30 L	65	
5-	Mlle Piédalu		oui	20 L	56	
6-	Instituteur (non nommé)					} Etat le plus satisfaisant
7-	Mlle Philomène Fréchette	19	oui	35 L	45	
8-	Mlle Adéline Massé	22	oui	23 L	30	
9-	Ecole Modèle M. Louis A. Auger, marié	33	oui pour Ecole modèle	60 L	36	} meilleure école de tout le district
10-	Ecole Dissidente protestante M. Trefflé Brouillet, marié		non	50 L	12	} 8 protestants 4 catholiques



Elèves de l'Ecole Modèle du Village, en 1912.



Ecole du Village vers 1940. Institutrice: Mlle Germaine Fournier.

L'inspecteur ne tarit pas d'éloge pour le zèle, le talent, le travail que doit s'imposer M. Auger qui, malheureusement, n'est pas apprécié monétairement à sa juste valeur.

L'inspecteur Caron note qu'en 1861, la municipalité de Saint-Grégoire est divisée en 8 arrondissements comprenant une école modèle de 68 élèves dirigée par un instituteur très habile qui donne à ses élèves une éducation très soignée et huit écoles élémentaires toutes sous le contrôle des commissaires d'écoles. Ces huit écoles élémentaires comprenant 370 élèves, sont appréciées différemment: celle du Grand Bois, tenue par un instituteur et celles du village et du Rang Double, tenues par des institutrices, "sont de bien bonnes écoles". Deux autres sont passables. Les trois dernières sont médiocres. Il trouve que deux d'entre elles sont dirigées par des institutrices trop jeunes (17 et 18 ans) et incite les commissaires à retenir les services de personnes plus âgées et d'employer des institutrices des paroisses étrangères: trop souvent, ces jeunes institutrices enseignent à des enfants qu'elles ont fréquentés sur les mêmes bancs d'école!

En 1868, le même inspecteur, Michel Caron est heureux de reconnaître que les écoles de son district d'inspection (Saint-Jean, Napierville, Iberville) sont, en général, dirigées avec zèle, habileté et succès, surtout par ceux des instituteurs qui ont été formés dans les écoles normales. D'un autre côté, les commissaires d'écoles comprennent mieux que par le passé l'importance, de leur charge; ils visitent régulièrement les écoles, deux fois par année et aiment à prendre connaissance de leurs affaires monétaires. Il y a lieu d'être satisfait.

Dans son rapport pour 1878-79, Z.O.H. Lamarche signale à Monsieur le Surintendant l'état dans laquelle, suite à un incendie, se trouve la paroisse de Saint-Grégoire. Elle a perdu, livres, archives, 700 à 800 piastres en argent et les arrérages impossibles à établir dû à la perte des livres. "Cet accident, dit-il, démontre la nécessité qu'il y a de collecter les taxes scolaires et de payer régulièrement les instituteurs". Les paiements de ces derniers étaient fortement en retard: ils auraient dû avoir la demie de leur salaire au moment du désastre alors qu'ils n'en avaient perçu que le quart.

## XVI LES CURÉS DE LA PAROISSE

Si l'on retient l'abbé Girouard, curé de Marieville, qui desservit Saint-Grégoire, de 1841 à 1843, on compte 23 pasteurs qui ont dirigé les destinées de la paroisse catholique de Saint-Grégoire-le-Grand. Les notes qui suivent sont extraites, en grande partie du "Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien" de l'abbé Allaire, ex-curé de la paroisse, du manuscrit de l'abbé Desnoyers et, pour compléter, de notes personnelles de l'auteur.

### I- Le desservant Henri-Liboire Girouard

Né en 1798, aux Cèdres, il décéda en 1876 à St-Hyacinthe et fut inhumé à Saint-Simon-de-Bagot.

De septembre 1834 à novembre 1852, il fut curé de Marieville. Il fonda et desservit Saint-Grégoire du 8 décembre 1841 au 27 septembre 1843. Il possède le titre de "curé titulaire" de la paroisse. Il inaugura lui-même la nouvelle desserte, bénit la chapelle et procéda à la célébration de la 1<sup>ère</sup> messe paroissiale chantée dans la paroisse. Puis, il fit l'ouverture des premiers registres. Ce sont surtout les vicaires de l'abbé Girouard qui s'occupèrent de l'administration paroissiale: l'abbé Pierre-Jérémie Crevier (février 1841-octobre 1842) (il deviendra le 6<sup>e</sup> curé de Saint-Grégoire), l'abbé Denis McReavy (décembre 1841-décembre 1843) et l'abbé Antoine Cyprien Lebel (novembre 1842-septembre 1843)

L'abbé Girouard qui avait suggéré, sans succès, que la nouvelle paroisse fut nommée Saint-Liboire, fonda en 1856 une autre paroisse qui, elle, prit le nom de Saint-Liboire.

### II- L'abbé Norbert Sylvestre, 1<sup>er</sup> curé résidant.

Né à Saint-Cuthbert, en 1807, il décéda, paralysé, à Saint-Marcel, en 1867.

Lorsqu'il fut nommé curé de Saint-Grégoire, le 1<sup>er</sup> septembre 1843, il arrivait de la cure de Saint-Jacques-le-Mineur (comté de Laprairie) où il avait eu à souffrir beaucoup de la part de certains paroissiens. Il eut aussi des démêlés avec l'abbé Turcotte, ancien missionnaire de Saint-Jacques.

Le 22 septembre 1843, il vint visiter sa nouvelle paroisse. Sa première impression ne fut pas trop agréable. Il écrit à son supérieur: "... je suis allé voir Saint-Grégoire. J'ai été joliment découragé à la vue du peu de préparation qu'il y a pour recevoir un curé; tout est à faire, excepté deux petits bâtiments à moitié faits. Ils (les habitants) ont fait bien des promesses sur le peu de satisfaction qu'ils ont vue en moi... En somme, c'est un poste où j'entrevois beaucoup à souffrir... j'ai dit aux gens: Efforcez-vous de préparer ce qui manque pour mercredi ou jeudi et vous viendrez me chercher jeudi prochain avec mon ménage. Mon Seigneur, en acceptant ce poste, tout bénit qu'il soit, je me réserve le privilège de pouvoir faire des plaintes à Votre Grandeur... sans être grondé. Car je crois que les gens de Saint-Grégoire peuvent aller avec ceux de Saint-Jacques POUR FAIRE LES CHOSES A MOITIE. Ainsi, Mon Seigneur, uniquement pour vous obéir, je me rendrai probablement à ce poste jeudi prochain, à moins que Votre Grandeur en décide autrement... M. Girouard dit bien comme moi qu'il y a beaucoup à faire..."

Sous l'administration du curé Sylvestre, le Rang Double de Murray (ou Beausoleil) fut détaché de Saint-Grégoire et rattaché à Sainte-Brigide, le 24 juin 1844.

En 1843, deux questions fort épineuses vinrent sur le tapis: la construction d'une église et l'annexion du Grand Bois. La première se réalisera alors que beaucoup d'eau aura coulé dans les fossés et les décharges de Saint-Grégoire...

En ce qui regarde la seconde, il faut dire qu'elle fera couler beaucoup d'encre. Disons, pour l'instant, que certaines gens du Grand Bois relinquaient du côté de la paroisse Saint-Grégoire. Ils s'y rendaient pour pratiquer leur religion. L'un d'eux avait même fait le don d'un encensoir. Presque tous avaient donné un petit quelque chose pour la bâtisse. En 1845, le curé Sylvestre fit sa visite annuelle dans le secteur et il fut bien reçu; à part 5 ou 6, ils firent leur aumône "de règle".

Les 14 opposants à l'annexion prétendaient que la chapelle de Saint-Grégoire n'était pas assez spacieuse et qu'ils s'y trouvaient trop à l'étroit. Et le bon curé écrivait: "... Pour de la place, dans l'église, il y en avait s'ils eussent voulu en profiter. Le jubé qui contient 24 bancs, où on est bien, leur offrait assez de place... Mais il leur a plu de jeter du ridicule sur ce jubé et c'est la seule raison qui les empêche d'en prendre (des bancs). Cependant, ce jubé qu'ils appellent **Pigeonnière** donnait à la fabrique la somme de 478 Livres, ce qui prouve qu'on n'y est pas si mal..." Le curé Sylvestre demande à son Evêque de lui préciser sa juridiction dans ce rang car, dit-il, "mon voisin (parlant du curé de Marieville) paraît aimer la dîme autant que moi quoiqu'il ait six fois plus que moi..."

Il quitta la paroisse le 25 septembre 1845.

### III- L'abbé Etienne Chartier, 2<sup>e</sup> curé

Originaire de Saint-Pierre-du-Sud (Montmagny) où il vint au monde en 1798, il décéda à Québec, en 1853 et fut enterré à Saint-Gilles.

Avant de devenir curé à Saint-Grégoire, le 24 septembre 1845, l'abbé Chartier avait fait du chemin. Alors qu'il était (1829-30) premier directeur du collège classique de Saint-Anne-de-la-Pocatière, il laissait liberté entière aux étudiants en dehors de leur six heures quotidiennes de classe. Il s'attira les foudres des Anglais lors de la bénédiction de la maison à la fin de l'année scolaire; il prononça une allocution par trop évidente contre l'oligarchie de l'époque. Il faillit être immédiatement exilé.

Il exerça son ministère en parcourant les quatre coins de la Province. Impliqué dans les Troubles de 1837, alors qu'il était curé de Saint-Benoît il dut partir furtivement pour l'exil dans la nuit du 15 décembre de cette même année. Il fut absent 8 ans du pays. En 1845, il revint au Canada pour être nommé curé de Saint-Grégoire le 24 septembre.

Il annexa le Grand Bois à la paroisse en 1846, après 15 ans de vifs débats et fit ériger civilement la paroisse le 7 mai 1847. L'abbé Allaire dit que "c'est à Saint-Grégoire peut-être qu'il a le mieux fait; son administration y fut des plus heureuses, bien qu'il n'y trouvât pas lui-même le bonheur".

L'abbé Desnoyers parle longuement de l'administration de cet entreprenant curé, homme de grands talents, mais tout de feu; capable de tout, mais inconstant, on ne peut plus. Il n'y va pas avec le dos de la cuillère lorsqu'il dit que c'est à cause des "hableurs de Sainte-Marie" et des "fourberies, mensonges et malversations dans les procédures" si le Grand Bois ne fut pas définitivement annexé à Saint-Grégoire en 1843, alors que la majorité des gens avaient souhaité la dite annexion. D'autant plus qu'à cette époque on se préparait à détacher le rang Murray pour l'inclure dans Sainte-Brigide qui venait d'être ouverte. L'abbé Sylvestre avait dit dans les circonstances qu'en enlevant ce rang de la "petite" paroisse de Saint-Grégoire, sans "nous en donner un autre, nous serons longtemps pauvres et dans l'impossibilité de bâtir une église..."

Après requêtes sur requêtes, autant des suppliants que des opposants, on en arriva à une impasse: on mettait en doute la légitimité des signatures, des procédures, etc., etc. Le curé Chartier qui avait porté la toge avant la soutane était versé dans les questions de droit. Il finit par régler la situation non sans misère: même les habitants de Sainte-Marie crurent bon de s'en mêler.

Ce qui est le plus tragique c'est que pendant toutes ces disputes et discussions stériles, la paroisse religieuse de Saint-Grégoire avait officiellement cessé d'exister. Mgr Prince signa un nouveau décret d'érection canonique le 22 janvier 1847 et le 7 mai suivant, Son Excellence James, comte d'Elgin et Kincardine, Gouverneur Général du Canada érige civilement la paroisse.

Le curé Chartier en plus de sa paroisse de Saint-Grégoire eut à desservir Sainte-Brigide et la mission de Farnham. A Noël 1846, après de longues démarches, il reçut l'aide d'un vicaire, l'abbé O. Pelletier qui fut desservant à Sainte-Brigide.

Au printemps de 1847, il entama les premières procédures pour l'érection d'une église.

Il convient de signaler les efforts réalisés par le curé Chartier pour entraver la propagande protestante suisse qui commença à atteindre Sainte-Marie et Saint-Grégoire, en 1849. Parlant de William McGinnis, agent de la seigneurie de Bleury qu'il qualifiait de "protestant de la couleur la plus rouge, en religion", il eut à faire face à cet individu qui avait acheté une maison au Fort Georges pour y établir une prêcherie et une école protestante, succursale de l'établissement Roussy, à Saint-Blaise (L'Institut Feller). Il fit campagne contre les agissements du "trop fameux Docteur Côté" qui menaçait de faire invasion dans Saint-Grégoire. Il rédigea une série de huit résolutions tendant toutes à protester contre les empiètements sectaires des sieurs McGinnis et Côté et surtout contre la légalité de la tenue et régie d'une école suisse (donc, protestante) au Fort Georges à l'encontre des droits et de la volonté des commissaires d'écoles de la paroisse de Sainte-Marie. Une grande assemblée projetée pour le dimanche, 25 mars 1849, n'eut pas lieu, malheureusement, à la grande déception du bon curé qui fit cette réflexion: "Côté doit triompher et McGinnis abandonne le terrain. Côté doit marcher sans crainte". Mais, plus tard, les gens de Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide firent une démonstration contre Côté. Ils lui conseillèrent de se contenter de pratiquer la médecine et de ne pas se mêler de faire de l'apostolat anti-religieux catholique auprès d'eux et de leurs enfants...

Le Curé Chartier, qui demeure l'un des **grands** curés de Saint-Grégoire, quitta la paroisse, le 21 novembre 1849.

#### IV- L'abbé Etienne-Hippolyte Hicks, 3<sup>e</sup> curé.

La Beauce est son pays d'origine. Il y vit le jour en 1823. Décédé à Varennes en 1889, il fut enseveli dans le caveau de la Cathédrale de Montréal.

L'abbé Allaire dit de lui qu'il était un "bon chantre à la voix puissante, fort surtout en grégorien. Il contribuait volontiers sa large part à rehausser la beauté du culte. Il était partout actif et zélé, bien que manquant de constance, parfois".

Il ne fut que 10 mois curé de Saint-Grégoire: du 24 novembre 1849 au 24 septembre 1850. Ne tenant pas à la cure, pas plus à Saint-Grégoire qu'ailleurs, il donna sa démission à son évêque en septembre 1850. A Saint-Grégoire, il posa les bases de l'église actuelle.

Le notaire Lesage, de Saint-Grégoire, dressa l'acte de répartition, devis, estimation des dépenses pour la nouvelle église, le 27 juin 1850. En ajoutant certaines dépenses prévues et imprévues aux coûts de la maçonnerie, de la charpente et de la menuiserie, on arrivait au montant de 80 000 Livres. Chaque propriétaire, comptenu de la valeur totale de la propriété foncière et de la somme fournie par la fabrique, aurait une répartition de 3L 17sols et 11¼deniers. L'acte de répartition désigne comme suit les noms des différents rangs de la paroisse. A droite, le nombre de terres (ou propriétaires):

Rang du Grand Bois Ouest	40
Rang du Grand Bois Est	35
Rang des Guillots, 1ère concession de Monnoir	18
Rang des Béchards, ou côté ouest de la 1ère concession de Monnoir	13
Rang des Béchard, ou côté est, 2e concession	18
Rang Double, ou 3e concession de Monnoir	27
Rang Double, ou 4e concession de Monnoir	25
Rang de Chartier, ou 4e concession de Monnoir, Bas des 30	34
Rang des Lareau, ou 4e concession, Haut des 30	9
Rang des Lareau, ou 5e concession	26
Rang de la Montagne, côté ouest	30
Rang du Mont Johnson, côté est	52
Rang des Soixante, 6e concession de Monnoir	40
Rang des Soixante, 7e concession de Monnoir	47
Total: 414	
Le Village, côté Sud	14 emplacements
Le Village, côté Nord	16 emplacements
Total: 30	

Le 21 août 1850, un marché de 64 000 Livres fut conclu entre les Syndics et le sieur Victor Bourgeau, entrepreneur et sculpteur architecte de Montréal, Bénoni Lareau et Julien Benoit-Goyau pour la construction entière et parfaite d'une nouvelle église et sacristie. On croit que dès l'automne suivant, on entreprit les fouilles nécessaires pour asseoir les bases des nouveaux édifices religieux.



4e curé de St-Grégoire de 1850 à 1852.

#### V- Le Rév. Père Ignace-Jean-Zéphirin Resther, 4e curé.

Natif de Montréal en 1823, il termina ses jours à l'hôpital-général de Québec, en juin 1893. Il était membre de la Compagnie de Jésus (Jésuite).

Il fit son entrée à Saint-Grégoire, comme curé, le 27 septembre 1850 et quitta l'endroit le 7 novembre 1852. Ce fut durant son mandat que les travaux extérieurs de l'église débutèrent. Pendant que son règne eut lieu un événement non rattaché à son ministère comme tel mais qui fit couler beaucoup d'encre... juridique: la fameuse question du "Chemin des chicanes, dont il sera parlé ailleurs (voir chapitre XIX).

#### VI- L'abbé Isidore-Herménégilde Noiseux, 5e curé

Né à Montréal en 1815, il décéda à l'hospice St-Jean-de-Dieu de Longue Pointe (Mtl), le 1er mai 1893. Il dirigea la paroisse du 13 novembre 1852 au 25 septembre 1855.

C'est le 19 décembre 1852 qu'il bénit officiellement la nouvelle église de Saint-Grégoire dont la construction était en marche depuis 2 ans. L'abbé Desnoyers note: "Voilà donc, enfin, les fidèles de Saint-Grégoire en possession d'un temple, encore bien imparfait à la vérité, mais destiné à figurer avantageusement parmi les édifices religieux du pays".

En acceptant, écrit Desnoyers, une cure plus lucrative (celle de Saint-Grégoire), le curé Noiseux espérait rétablir l'ordre dans ses (propres) finances, alors en assez mauvais état; mais trois ans après, elles n'étaient pas mieux, au contraire. Pour se remettre à flot, Messire Noiseux se prit alors à viser plus haut, toujours dans le même but. Son évêque, informé de ses intentions et de ses désirs, le nomma, le 8 septembre 1855 à la desserte de la nouvelle paroisse de Saint-Robert. Le curé de Saint-Grégoire regarda cette offre comme une véritable ironie, pour ne rien dire de plus, et la déchira nettement. Toutefois, bon gré mal gré, il lui fallut laisser son poste car le 14 septembre, Sa Grandeur lui signifiait que ses pouvoirs de curé de Saint-Grégoire cesseraient le 29 et qu'en attendant son départ, il aurait à aider le curé de Saint-Césaire dans ses trois dessertes: Saint-Césaire, Saint-Paul et L'Ange-Gardien. Peu satisfait de ces ordres, le curé Noiseux se sentit profondément blessé dans ses susceptibilités. La mésintelligence se glissa entre lui et son supérieur; il demanda son **exeat**, l'obtint et passa aux Etats-Unis.

#### VII- L'abbé Pierre-Jérémie Crevier, 6e curé

Né à St-Laurent, le 3 février 1814, il finit ses jours à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 11 mai 1875. On se souvient qu'il fut vicaire à Saint-Grégoire en 1841. Il prit charge de la cure de l'endroit le 26 septembre 1855 pour la laisser un an plus tard.

Son action fut plutôt modeste. On l'appelait le **beau** Crevier pour le distinguer des deux autres prêtres du même nom, ses cousins.

#### VIII- L'abbé Octave Monet, 7e curé

Il naquit à Sainte-Thérèse, le 18 juin 1821. Décédé à Sainte-Brigide, le 13 mars 1884, son corps fut inhumé à Saint-Grégoire. C'est le premier et le seul de nos curés à être inhumé chez nous.

Il sera le premier curé "stable" de Saint-Grégoire: du 4 octobre 1856 au 26 septembre 1866. Il fut un digne prêtre qui a constamment possédé la confiance de ses supérieurs, l'affection de ses confrères et la respectueuse estime de ses ouailles.

Lors de son apostolat à Saint-Grégoire, il perdit le 30 juin 1858, une superficie de deux milles carrés au profit de Saint-Alexandre qui venait d'être érigé 5 ans auparavant: c'était la partie sud des 6e et 7e concessions du Rang des Soixante.

L'activité majeure à survenir pendant le stage du curé Monet fut le parachèvement de l'intérieur de l'église.

Le 8 avril 1860, on élit un conseil de syndics spécial pour diriger et surveiller les travaux projetés: ce furent Jean-Baptiste Bombardier, Frédéric Kagle, Etienne Letarte, fils, Moysse Quintin et le docteur Robert J.C. Moorehead qui furent choisis. Sept mois s'écoulèrent et rien n'avait encore été fait. Il fallut attendre au 14 décembre alors que les commissaires civils reconnaissent les syndics et les autorisent à faire une répartition sur les propriétés. Au mois d'août 1861, la répartition n'était pas encore prète. Elle le sera en septembre et comprendra un devis des ouvrages s'élevant à 70 409 Livres. La Fabrique fournissant 40 000 Livres, il faudra aller chercher dans les goussets des paroissiens la différence, répartition de 433 propriétaires dont la valeur totale était estimée à 296 675,00\$. Mais... les contribuables et la fabrique n'étant pas en mesure de faire les paiements, il fallut patienter plus de deux ans avant que ne débutent les travaux tant désirés. Enfin, à l'hiver 1864, on commença les travaux.



Intérieur de l'église.

Thomas Allard, de Saint-David et Louis Allard, de Roxton furent les entrepreneurs engagés. Le marché fut conclu pour la somme de 6 837,33 1/3\$. On leur fixait trois ans et demi pour compléter leur tâche. On dut faire de nombreux emprunts pour arriver à rejoindre les deux bouts et les taux d'intérêts variaient de 10 à 12 par cent... C'est en novembre 1869 que les sieurs Allard mirent la dernière main à l'oeuvre.

#### IX- L'abbé Pierre Hévey, 8e curé

Né à Saint-Jude en 1831, il décéda subitement le 21 mars 1910 à Manchester, où il avait été curé 28 ans. Il était devenu protonotaire apostolique en 1890. Il entra en fonction, à Saint-Grégoire, le 26 septembre 1866 et termina son mandat en 1871.

Son oeuvre principale fut de terminer l'intérieur de l'église.

L'abbé Allaire le décrit dans deux lignes: "Quel prêtre de mérites, quel apôtre, joignant à un jugement solide un zèle au-dessus de tout éloge!" Il fut instituteur avant d'embrasser la prêtrise. A son arrivée à la cure, en bon administrateur, il se soucia avant tout de débarrasser la fabrique des intérêts ruineux qui la grevaient.

#### X- L'abbé Joseph-Prospér Dupuy, 9e curé

Contrecoeur le vit naître en 1840. Farnham conserve ses restes depuis le 29 avril 1900. Il dirigea les destinées de la paroisse de Saint-Grégoire de 1871 à 1884.

Ses deux oeuvres maîtresses furent l'inauguration des orgues le 8 février 1872 et l'érection du presbytère actuel en juillet 1880.

L'auteur du Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien et ancien curé de Saint-Grégoire lui-même est plein d'éloge pour cet "esprit élevé et saint prêtre qui fut l'orgueil du clergé de son diocèse. Sa haute taille et sa prestance distinguée, aidées de sa voix riche et sonore qu'il savait manier avec goût, le faisaient figurer avec la plus grande dignité dans les cérémonies de l'église, en chair il était un orateur recherché". Il mourût atteint d'un cancer de la gorge.



Presbytère de St-Gégoire.

Il cotisa les paroissiens en vue de l'achat d'un orgue au coût de 70 000\$ acheté des ateliers A. Couillard, de Montréal. On l'inaugura officiellement le 8 février 1872. Mlle Henriette Lesage, fille du notaire Fabien Lesage, est considérée comme la première organiste de Saint-Gégoire. Elle fut engagée le 21 avril 1872 au salaire annuel de 30,00\$.

Au cours de l'année 1874, on installa un nouveau chemin de croix dans l'église. Les anciennes images, vieilles de 29 ans, ne correspondaient plus à la beauté du temple. On décida de les donner à quelque mission ou paroisse pauvre. La chapelle Notre-Dames de Lourdes de Saint-Armand (comté de Missisquoi) en hérita.

En janvier 1875, une première requête est adressée à l'évêque pour la construction d'un nouveau presbytère. L'ancien, vieux de 34 ans, demandait des réparations dont le coût aurait égalé l'érection d'une nouvelle bâtisse. De plus, cette bâtisse si grande et difficile d'entretien n'était plus convenable pour loger le pasteur. L'architecte V. Bourgeau, de Montréal, mandaté sur les lieux fit les mêmes constatations. On fixe donc les dimensions (45 par 32 pieds), l'emplacement et certains détails sur les matériaux. L'évêque, Mgr Larocque, trouve que l'édifice sera trop dispendieux; il fixe les limites pour le prix et du nouveau presbytère et de la réparation des édifices déjà existants( salle publique, maison du bedeau): 4 000,00\$. Mais, il faudra attendre.

En septembre 1878, on pense à céder les 2/3 du vieux presbytère à la commission des écoles pour des fins scolaires. Il y a, bien entendu, certaines clauses bien convenables: la commission devra réparer et entretenir convenablement le 2/3 et le terrain (1/4 arpent) adjacent: le dernier 1/3 servira de maison pour loger le bedeau et faire des salles publiques.

En 1879, Joseph Lague et Godfroy Normandin se voient confier le contrat de l'édification du presbytère projeté 4 ans auparavant. Et, le 24 juillet 1880, le curé entre dans son "nouveau presbytère et ses dépendances".

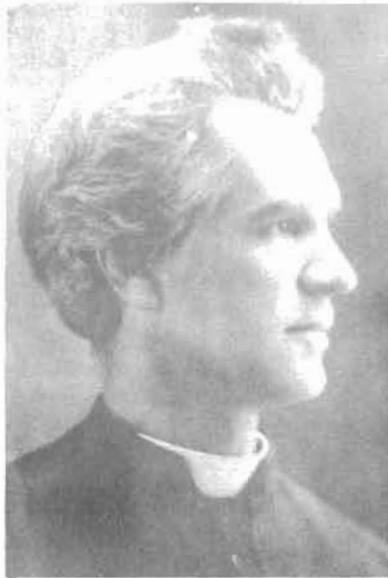


#### XI - L'abbé Jean-Baptiste Durocher, 10<sup>e</sup> curé

Né à Saint-Polycarpe, le 27 novembre 1829 (sous le nom de Courtemanche, patronyme changé en Durocher lorsque son père émigra aux États-Unis), il mourut à Saint-Hyacinthe, en 1906. Il fut curé de Saint-Grégoire de 1885 à 1888.

Avec l'aqueduc qui venait d'être installé au village, les marguilliers avaient jugé utile de prendre en considération l'opportunité de fournir, par le moyen de cet aqueduc, dans la partie de la maison publique occupée par le bedeau l'eau dont il pouvait avoir besoin tant pour lui-même que pour les habitants de la paroisse qui généralement s'y rendaient avant la messe et les vêpres. Il semble que cette proposition n'eut pas de suite (Cf. Archives de la Paroisse, le 11 oct. 1885).

Un certain Charles Barré, franc-tenancier de Saint-Grégoire ayant porté plainte contre la fabrique relativement à la construction de plusieurs caveaux privés dans le cimetière et au mode employé pour y faire les inhumations, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, émit un décret à ce sujet le 1<sup>er</sup> octobre 1886, après certaines démarches entreprises par l'archidiacre, Alexis-Xiste Bernard démontrant l'existence de quatre nouveaux caveaux de famille nouvellement construits et l'observation des conditions prescrites par la loi pour les ensevelissements faits dans ces caveaux. Il ordonna de suivre strictement les clauses des actes 38 Victoria, Chap 34 et 48 Victoria, Chap. 57, touchant les inhumations (Voir: Annexe I, page 99)



#### XII - L'abbé Elphège Filiatrault, 11<sup>e</sup> curé

Né à Iberville, le 23 novembre 1850, il décéda à Bordeaux (Mtl), dans sa résidence privée, le 29 mai 1932.

Doué de grands talents malheureusement pas assez utilisés, il excellait dans ses homélies de chaque dimanche et fut bel orateur en quelques circonstances. Il se délectait de plus, de temps à autre, à creuser des questions ardues de science religieuse.

Voici un texte qui va sûrement surprendre plus d'un lecteur: "A la fin de 1902, paraissait une plaquette intitulée: "AUX CANADIENS-FRANCAIS: NOTRE DRAPEAU", imprimé à la Tribune de

Saint-Hyacinthe; elle n'était signée que du pseudonyme "Un compatriote". L'auteur proposait que le drapeau national des canadiens-français consiste en une croix blanche sur un champ bleu avec quatre fleurs de lys blanches axées vers le centre. Après des années de recherches, j'ai trouvé la preuve que cet auteur est l'abbé Eiphège Filiatrault". (cf. Le Manuel des Sociétés St-Jean-Baptiste, Me R. Fournier, N.P.)

L'auteur du drapeau québécois fut notre curé du 7 octobre 1888 au 30 septembre 1891.

Sous l'administration de l'abbé Filiatrault, Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe, constatant que la dime nature (en grains) ne suffisait plus pour soutenir le curé, émit une ordonnance. Résumons. 1<sup>o</sup> tous les propriétaires de terre ou d'emplacement payeront annuellement au curé 25 centins par 100 piastres sur la valeur municipale de leurs propriétés jusqu'à concurrence de 2 piastres (pour ceux dont le montant à payer n'irait pas jusqu'à 2 piastres); 2<sup>o</sup> les locataires, 2 piastres par année; 3<sup>o</sup> les retraités qui vivent seuls, les gens de métier, les gens d'industrie, 1 piastre. Ceci se passait en 1889.

Dans une circulaire adressée au clergé diocésain, le 27 avril 1890, l'Évêque de Saint-Hyacinthe demandait aux paroissiens du diocèse de cotiser et de donner, pendant 20 ans, une somme de 40 piastres aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe pour leur permettre de construire un orphelinat. A Saint-Grégoire, on accepta à la condition, toutefois, que les Révérendes Soeurs, s'obligent à prendre et à entretenir un orphelin et une orpheline ou bien un vieux ou une vieille de la dite paroisse et, ce pendant 20 ans

Toujours pendant le stage du curé Filiatrault, la Fabrique dut faire un emprunt de 300\$ pour payer les frais du procès que Charles Barré avait intenté contre elle, relativement à l'affaire des caveaux et des inhumations (30 novembre 1890).

Une biographie de l'abbé Filiatrault affirme que M. Filiatrault a déjà dirigé une fanfare à Saint-Grégoire.

Et, avant de quitter Saint-Grégoire, le bon curé amena l'eau de l'Aqueduc à la maison du bedeau Charles Plante...

#### XIII- L'abbé Lagorce Boivin, 12<sup>e</sup> curé.

Originaire de Saint-Hyacinthe où il vit le jour le 6 février 1849, il termina ses jours à Marieville, en 1898. Il repose à Saint-Hyacinthe. Il dirigea la paroisse de septembre 1891 à septembre 1893.

Le 20 septembre 1892, une partie des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> concessions de Saint-Athanase, comprenant les lots depuis le lot no. 369 jusqu'au lot no. 396, plus le lot no. 368A (soit 1450 arpents superficiels) est annexée à la paroisse. La proclamation officielle de cette annexion civile fut faite le 29 novembre suivant.

#### XIV- L'abbé Joseph Jodoin, 13<sup>e</sup> curé

Né à Saint-Damase, le 25 mars 1839, il décéda le 3 février 1928 et fut inhumé au même endroit. Amant du calme et de la plus stricte régularité, il a mené une vie tout en Dieu; on sentait qu'il ne travaillait que pour son Maître d'en haut. Il n'était pas savant, mais ce dont il parlait, il le précisait avec facilité, sans jamais être prolix.

Il prit possession de la cure de Saint-Grégoire le 26 septembre 1893 et y demeura jusqu'au 19 avril 1896.

Le 3 novembre 1895, les dirigeants de la paroisse émirent l'obligation, sous peine d'être défossé, aux personnes qui sont concessionnaires de quelques lots (dans le

cimetière) et qui n'ont pas rempli leurs conditions, d'y satisfaire en dedans de 15 jours après avis, ou bien de déposer entre les mains du curé comme trésorier de la fabrique 10 piastres comme garantie de l'exécution des dites conditions (Archives de la paroisse).



#### XV- L'abbé Zéphirin Vincent, 14<sup>e</sup> curé

Né à la Présentation le 20 mai 1852, il mourut dans son presbytère de Saint-Hugues, subitement, le 20 janvier 1910.

Ardent en même temps que conciliant, il finissait toujours par gagner ce qu'il croyait avantageux à la gloire de Dieu. Et, pour se reposer ensuite de ses rudes labeurs, combien il aimait les réunions de confrères; chaque fois, il y apportait la gaieté, la note éclatante de son franc rire.

Installé à Saint-Grégoire le 19 avril 1896, il y demeura douze ans.

On retiendra parmi son action pastorale le transport du cimetière à la montagne, en 1901 et la restauration de l'église, en 1907-08.

#### Le cimetière

À sa visite pastorale des 6, 7 et 8 juin 1899, l'évêque avait constaté que le cimetière était dans un état à faire douter et qu'il devait être amélioré de manière à y inhumer conformément aux exigences de la loi. Aussi, il recommandait de ne pas y faire de nouveaux exhaussements de terrains, avant d'en avoir préalablement obtenu la permission du Bureau provincial d'hygiène. Conséquemment, on avait pensé, en septembre suivant, à choisir un nouvel emplacement pour y relocaliser le cimetière. Le 17, le Bureau d'hygiène recommande la fermeture le plus tôt possible du cimetière à toute inhumation. Dès lors, à la même date, des terrains appartenants aux nommés Godfroid Normandin, Michel Monast, Edouard Dextraze, Alphée Tétreault et Salomon Bessette, sont proposés comme site du futur cimetière. Et, à ce moment, la mésentente débute:

Isaïe Poulin et Norbert Choquette proposent, le 1<sup>er</sup> octobre 1899, que toutes les recommandations touchant l'acquisition d'un nouveau cimetière soient révoquées et rétractées. Il y a vote et c'est accepté. Ce que l'on veut, c'est que le choix du futur emplacement soit fait selon le goût de la majorité de la paroisse. C'est rejeté. Certains francs-tenanciers allèrent jusqu'à menacer d'intenter un procès pour régler le différend.

Mgr Moreau donne, le 6 octobre 1899, avis et décret condamnant le cimetière de la paroisse et oblige les francs-tenanciers à en établir un nouveau par une répartition légale. Puis, 19 jours plus tard, 136 paroissiens font amende honorable et protestation à Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe.



Le cimetière



Le calvaire

En octobre 1900, une nouvelle requête est présentée pour le cimetière. On en vient à acheter des terrains appartenant à Godfroy Normandin et aux héritiers Poulin (les lots 320 et 323 du cadastre officiel). On est disposé à payer un maximum de 500\$ pour les terrains. En mai 1901, on procède à l'établissement et à la réglementation du nouveau cimetière lequel est béni le 2 septembre de la même année. Puis, en 1906, on exhume les corps de l'ancien cimetière et on les transporte dans le nouveau, alors qu'on fait "l'ennivellement de tout le terrain (vieux cimetière) en faisant étendre partout et également de la terre rapportée" (Archives paroissiales).

Le chroniqueur paroissial rapportait dans le journal de Saint-Jean, le Canada-Français, dans son édition du 18 septembre 1908, que "c'est avec regret que les paroissiens de Saint-Grégoire voyaient arriver le moment du départ de leur dévoué curé, qui depuis plus de 12 ans avait dirigé la paroisse avec tant de sollicitude".



**XVI- L'abbé Paul-Emile Noiseux, 15e curé**

Saint-Césaire le vit naître en 1862. Son corps fut déposé en terre à Rougemont en 1940. Saint-Grégoire l'eut comme pasteur du 24 septembre 1908 au 30 septembre 1916.

Les affaires courantes de la paroisse furent gérées sous sa tutelle. Il fit prêcher, en janvier 1909, une "grande retraite de tempérance" dans la paroisse, ayant soin d'inviter les Dominicains de Saint-Hyacinthe.

Le chroniqueur du Canada-Français écrit que, lors de sa visite paroissiale de 1909, le curé Noiseux "a constaté avec bonheur que la santé et le bien-être règnent en maîtres parmi la population de Saint-Grégoire". Il y avait, à cette époque, dans la paroisse: 260 familles, 860 communiants, 350 non-communiants. La population totale était de 1,200 âmes.



**XVII- L'abbé Emile Roy, 16e curé**

Né à Saint-Pie-de-Bagot, le 6 août 1871, décédé à Saint-Hyacinthe le 19 juillet 1935, il dirigea la paroisse du 3 octobre 1916 au 27 septembre 1921.

Sous son administration, Mgr Alexis-Xyste Bernard promulga un nouveau décret pour la dime. On fixait le nouveau taux à 30 sous le cent piastres sur la propriété des résidents dont la valeur était déterminée par l'évaluation municipale en vigueur à ce moment-là.

Du curé Roy, d'aucuns retiennent qu'il était un prêtre très dévoué et ayant beaucoup d'entregent. On se souvient de le voir circuler en boghei attelé de son petit cheval noir rendre visite aux malades de sa paroisse.



**VXIII- L'abbé (Chanoine) Jean-Baptiste Arthur Allaire, 17<sup>e</sup> curé**

Né à Saint-Barnabé, le 22 juillet 1866, il finit ses jours le 9 octobre 1943, à Saint-Hyacinthe.

La paroisse de Saint-Grégoire eut la chance d'avoir comme curé (de 1921 à 1924) cet homme savant et instruit, grand écrivain, éminent érudit. Il est l'auteur de plusieurs volumes dont le "Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-Français" duquel sont tirées, en presque totalité, les notes biographiques servant à la rédaction du présent chapitre.

C'était un homme d'un sérieux grave, si on le compare à son prédécesseur. Il possédait, dans son presbytère, une imposante bibliothèque qui impressionna bon nombre de ses ouailles.

Il fit en 1914 un voyage d'études sociales agricoles en France, en Belgique et en Angleterre à la suite duquel il fut nommé par le Gouvernement du Québec missionnaire d'action agricole pour toute la province civile, avec mission spéciale de promouvoir l'établissement des coopératives agricoles.



Lorsque l'on consulte ses rapports annuels de visites de la paroisse, on remarque très vite l'intérêt de ce curé pour l'histoire. Il décrit, une à une, chaque famille de Saint-Grégoire et en fait l'histoire.

**XIX- L'abbé Joseph-Benjamin Louis de Gonzague Boisvert, 18<sup>e</sup> curé**

Né à Saint-Robert, le 30 janvier 1878, il finit ses jours à Saint-Hyacinthe le 31 décembre 1945 et son corps fut inhumé à Pont-Viau, le 3 janvier suivant. Il dirigea, de bonnes mains, les destinées de la paroisse du 24 septembre 1924 au 16 janvier 1935.

Homme fort, physiquement, sévère, le curé Boisvert laisse le souvenir d'un excellent orateur et homéliste. Il était très dévôt et sut transmettre cette vertu à ses paroissiens.

Sans doute qu'il était à l'aise sinon très généreux car le 25 décembre 1928, il fit un don de 1 000 dollars à la fabrique de Saint-Grégoire. Il se créait une constitution de rentes: 50 dollars devront lui être payés chaque année, sa vie durant et 30 messes devront être chantées, après sa mort, pour le repos de son âme. Ce don important du curé Boisvert à sa paroisse visait surtout à défrayer le coût de l'installation de la lumière électrique dans l'église au coût de 1 499,77\$.

Au cours de son mandat, le curé Boisvert eut à faire face à quelques difficultés touchant les remises à voitures.<sup>1</sup> Depuis 1885, ces remises étaient à la charge des usagers pour ce qui est de leur entretien. En 1933, les marguilliers demandent que la fabrique en prenne soin. Il y eut même une lettre écrite par l'un d'eux à Mgr Decelles, Evêque du diocèse. Ce dernier ne voulut rien entendre s'en référant à la résolution de 1885. Toutefois, il suggéra aux usagers de s'organiser et de faire une quête spéciale pour effectuer les réparations qui s'imposaient. Après quoi, il verrait si la fabrique serait en mesure de voter une petite contribution. Et, le bon Pasteur de conclure: "... pour montrer que je n'en veux pas aux paroissiens de Saint-Grégoire, malgré leur manque de docilité aux directives de leur évêque, je donnerai 25\$ personnellement pour compléter tout ce qui sera collecté pour la réparation des remises..."

## XX- L'abbé Joseph-Horace Omer Lafleur, 19<sup>e</sup> curé



Né à Beloeil, le 2 mars 1886, il décéda à St-Hyacinthe, le 25 mai 1967.

Il fut nommé curé à Saint-Grégoire le 14 janvier 1935 et y demeura 7 ans.

En novembre 1939, les paroissiens de Saint-Grégoire vinrent à un cheveu de perdre leur curé qui fut victime d'un accident d'automobile qui le condamna à un repos forcé pendant quelques semaines. "Sur la route Marieville Saint-Grégoire, lit-on dans le Canada-Français du 23 novembre 1939, l'auto que M. le curé conduisait vint en collision avec celle de M. G. Gingras de Saint-Césaire; une voiture hippomobile sans lumière qui précédait l'auto de M. le curé fut la cause indirecte de cette collision". Le bon curé eut une épaule et trois côtes fracturées.

(1) Ces remises, sises derrière l'ancienne école du village, furent partiellement détruites au début des années 50, sous l'administration du curé Adrien Dupuis. Une partie de ces remises furent cédées à M. Roger Tétreault.



### XXI- L'abbé Joseph-Léon-Armand Guertin, 20<sup>e</sup> curé

C'est à Sainte-Madeleine qu'il vit le jour, le 1<sup>er</sup> août 1892. Il vit encore, retraité à Saint-Hyacinthe, âgé de 90 ans.

Il prit charge de la cure le 29 septembre 1942 et la quitta le 8 juillet 1952.

A l'été de 1945, on éleva à l'intersection du Grand-Bois, des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs un magnifique monument de granit à la mémoire du fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le Vénérable Frère André, <sup>1</sup> né Alfred Bessette, fils de la paroisse. Ce monument consiste en une gigantesque croix de granit, dont le plan fut dressé par Me Fournier, notaire d'Iberville.

### XXII- L'abbé Joseph-Arsène-Adrien Dupuis, 21<sup>e</sup> curé

Né à Henryville, le 5 janvier 1901, l'abbé Dupuis vit retiré chez les Frères Maristes à Iberville, depuis 1970. A compter de 1974 et pour quelques années, il fut animateur spirituel à la Résidence Champagnat, à Iberville, également.



Le 9 juillet 1952, il succédait à l'abbé Guertin. Il est demeuré le curé qui résida le plus longtemps à Saint-Grégoire, jusqu'au 29 septembre 1970, soit 18 ans et près de 3 mois.

Alors qu'il était curé, une nouvelle municipalité fut créée sur le territoire: la Corporation Municipale du Village de Saint-Grégoire, le 1<sup>er</sup> janvier 1955.

Toujours sous son administration, un salon funéraire (Germain Jodoin et Fils) fut installé dans une partie de l'ancienne chapelle-presbytère. M. le curé Dupuis fit réaliser un important "ménage" dans l'église afin de la rajeunir: ce fut une très belle réussite.

(1) Le Frère André a été béatifié, à Rome le 23 mai 1982.

**XXIII- Le Père Emile Bessette, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix, 22e curé.**



Le curé Bessette fut avant tout un professeur. Il prit la direction de quelques institutions d'enseignement dans sa Communauté.

La paroisse de Saint-Grégoire l'accueillit en septembre 1970 et le garda 10 ans, jusqu'en juillet 1980, alors qu'il alla oeuvrer à Thetford-les-Mines.

Sous son administration, le cimetière de Saint-Grégoire, lieu de repos béni des paroissiens qui ont laissé ce monde pour l'autre monde, fit une toilette toute neuve. Les gens de Saint-Grégoire ont raison d'être fiers de ce champ des morts qui rivalise avec d'autres, à travers le Québec entier et qui reçoit, chaque automne, les paroissiens venus assister à cette Fête du Souvenir de leurs aînés et de leurs ancêtres.

**XXIV- Le Père Marcel Arbour, C.S.C., 23e curé**



Né à Granby le 21 février 1921, le Père Arbour vient de prendre les rennes de la paroisse en juillet 1980.

Sa bonhomie, son dynamisme, son entregent, sa gaieté communicative, son sens de la co-participation avec ses paroissiens laissent entrevoir une ère des plus fructueuse.

Il est à souligner que le curé Arbour est un orateur-né: de 1962 à 1974, il fut prédicateur itinérant. Sa voix forte et bien modulée sait captiver l'attention de tous ses auditeurs. Comme son prédécesseur, le Père Arbour a oeuvré longtemps dans le domaine de l'éducation, notamment dans le domaine de l'enseignement commercial.

## XVII EN FEUILLETANT LES JOURNAUX, LES REGISTRES, LES ARCHIVES.

(Chronique de la vie quotidienne "grégorienne")

Pour la rédaction de ce chapitre, nous avons consulté le manuscrit de l'abbé Isidore Desnoyers, les registres de l'état civil de la paroisse, les archives paroissiales, le journal LE MONITEUR DU COMMERCE, le journal Le Franco-Canadien et le Canada-Français (de Saint-Jean), différents annuaires de villes (Canada Directory, Dominion Directory), le Journal d'Agriculture, etc.

\* Le 22 avril 1843, le vicaire Lebel inhume dans le cimetière des enfants morts sans baptême, le corps d'André Tétreau, cultivateur de Saint-Grégoire, époux de Florence Martin, trouvé pendu dans une "granche" (sic) (rapport du capitaine Philippe Macrae). Il avait environ 36 ans.

\* En 1846, la superficie de Saint-Grégoire est de 16 173 arpents dont 5 931 sont en culture. La population se chiffre à 1 887 âmes.

\* A la Société d'Agriculture (No. 2) du comté de Rouville, pour la visite des grains, à l'été 1848, T. Poulin remporte le 3<sup>e</sup> prix pour la meilleure récolte, J. Laporte, le 1<sup>er</sup> prix pour la production et la qualité du blé et J. Laporte, le 3<sup>e</sup> prix, pour les pâturages. Ce sont tous des gens de Saint-Grégoire qui se partagent la somme de 4 Livres et 20 sols.

\* En avril 1848, le "Journal d'Agriculture et Procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada" compte 3 abonnés dans Saint-Grégoire-le-Grand, contre 24 à Sainte-Marie et 3, à Sainte-Brigitte (sic).

\* Pour 1857-58, le conseil municipal de Saint-Grégoire est composé du maire Jean-Baptiste Chevalier, des conseillers: Julien Benoit, Jacques Bonneau, Barnard Caine, Joseph Larocque, Peter McQuillen, Charles Ménard. Le notaire Fabien Lesage est secrétaire-trésorier.

\* En 1857, il y a un service quotidien de diligence reliant Saint-Grégoire à Saint-Jean. Il en coûte pour les usagers 25¢ pour effectuer le transport.

\* En 1860, 14 personnes de Saint-Grégoire sont abonnées et reçoivent le journal La Presse, ce qui représente 4,4% des 315 abonnés de 13 villages circonvoisins (y compris Saint-Jean et Iberville).

\* Le 28 septembre 1860, Le Franco-Canadien fait état d'un procès intenté à Pierre Duquette (de Saint-Grégoire), accusé d'assaut, sur une fillette, Bridget Keegan, avec intention de viol. Ce sont les avocats Peltier, de Saint-Athanase et Dogherty qui défendent l'inculpé. Le témoin principal pour la couronne était James Sherry, père adoptif de l'enfant. Il fut établi qu'il y eut tentative criminelle et aveu du présumé coupable. La victime, âgée de 11 ans, abonda dans le même sens ainsi que l'épouse de Sherry. Les avocats de la défense font déposer tour à tour, les nommés Bessette, Dupont, Lareau, huissier, Fréchette, Béchard, Benjamin, Lesage, Jetté qui sont unanimes à reconnaître la bonne réputation de Pierre Duquette. Le jury, après une heure et demie de délibération, déclare le prisonnier non-coupable.

\* Le 8 février 1861, le tourneur Samuel Sherry de Saint-Grégoire avise qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans son ordre ou celui de sa femme.

\* Le 19 mars 1861, Me Lesage annonce une vente par Autorité de Justice, celle de l'immeuble des héritiers de feu Domithilde Messier, épouse de Noël Bertrand,

consistant en un morceau de terre situé dans la 5e Concession de Saint-Grégoire, mesurant 45 arpents en superficie. Les voisins de cette terre sont Julien Benoit et Michel Boucher. On y trouve maison, grange et autres bâtisses. La vente sera faite au plus haut et dernier enchérisseur, à la porte de l'église, le mardi, 9 avril suivant, à 9 heures du matin.

\* En octobre 1861, on informe qu'un nommé M. Béchard, domicilié au pied de la montagne, aurait découvert sur sa propriété de magnifiques morceaux de charbon. D'après tous les indices, on est porté à croire qu'il existe là une mine de charbon...

\* Aux élections du 13 janvier 1862, les conseillers élus sont Robert Moorhead, François-X. Poulin, père, Moïse Quintin, Isidore Bessette, Jean-B. Gendron, fils, Noël Meunier et Alexis Bessette. F.-X. Poulin est élu maire le 20.

\* Joseph Choquette et F.-X. Poulin, de Saint-Grégoire, sont élus directeurs de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté d'Iberville, tenue au Palais de Justice d'Iberville, le 18 janvier 1862.

\* Le 13 juillet 1862, on procède dans le cimetière de la paroisse à l'inhumation du corps de Pierre Séguin, capitaine et bourgeois, décédé le 11, âgé de 79 ans. Il laisse entre autres son épouse, Marie Audette. On se rappelle que ce Pierre Séguin joua un rôle de premier plan dans l'instauration des premières écoles dans Saint-Grégoire.

\* Le 17 juin 1862, on organise un comité pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste dans la paroisse. Le président en est le Docteur R.G. Moorhead, assisté, à la vice-présidence, de Jean-Baptiste Chevalier et de C.A. Lesage, comme secrétaire-trésorier.

Au Comité de Régie, on rencontre N. Choquette, J. Marcou, B. Tétrault, M. Bessette, E. Quintin, père, J. Choquette, L.B. Moisan, Julien Benoit, P. Laleune (sic) C. Massé, D. Carreau, J. Bonneau, P. Choquette et J. Kaigle.

On décide, à l'occasion de ces festivités, de banir les discours politiques bien que les discours appropriés à la fête pourront être prononcés. Le programme prévoit un pique-nique dans l'après-midi et une représentation de quelques scènes comiques jouées par un cercle d'amateurs, avec chansons de circonstance. On pense aussi à inviter la "magnifique bande d'Iberville sous la conduite habile de M.C. Vincelette". Somme toute, le comité s'efforcera de "rendre la fête aussi agréable que possible, par la surveillance active qu'il exercera et la répression de tous désordres tendant à troubler l'harmonie de cette fête".



**L'Honorable François Béchard (1830-1897) Député et Sénateur.**

\* François Béchard, futur député et sénateur, est un abonné, en 1863, du Foyer Canadien, recueil littéraire et historique publié à Québec. Il est, à l'époque résident de Mont Saint-Jean (Ottawa).

\* Les 4 et 18 mai 1863, John Mc Quillen et John Esinhart obtiennent du percepteur du revenu, M.P. Régnier, leur licence d'auberge dans la paroisse de Saint-Grégoire.

\* En janvier 1864, M. Jean-Baptiste Gendron est élu maire de Saint-Grégoire.



**Grand-maman Desroches 72 ans,  
Josephine Boucher).**



**Maison d'Arthur Bessette.**

- \* Les postillons, transporteurs des "malles", intéressés, doivent soumettre leur candidature au Maître général des Postes au plus tard, vendredi, le 18 mars 1864, à midi, pour le transport des malles de Sa Majesté entre Saint-Athanase et "Mount Johnson", trois fois par semaine. Les conditions du contrat et les formules de soumission sont affichées et disponibles à Saint-Athanase et à Saint-Jean.
- \* Le Dr Moorhead, après plus de 20 ans de pratique médicale à Saint-Grégoire, quitte cette localité en juin 1864. Les citoyens reconnaissants lui présentent une adresse dans laquelle on souligne son travail professionnel et son sens profond du devoir qui en fit un citoyen intègre. Saint-Jean, en l'accueillant, est fier de voir ce monsieur augmenter le nombre des respectables citoyens de leur ville. Le Dr Moorhead ira demeurer à l'encoignure des rues Grant (Laurier) et Saint-Jacques, dans l'ex-résidence du capitaine Des Rivières.
- \* Le 7 mai 1864, Patrick Roy obtient une licence de boisson alcoolisée et ouvre une auberge à Saint-Grégoire.
- \* La Milice Active du Régiment d'Iberville, pour 1864, comprend 795 hommes. Arthur Charland, gentilhomme, est en le capitaine. Saint-Grégoire fournit 121 hommes. Les autres paroisses sont: Iberville (75), Saint-Alexandre (156) Saint-Athanase (122), Sainte-Brigide (87), Saint-Georges d'Henryville (254). On publie dans le Franco-Canadien les nominations des officiers en y joignant le nombre d'hommes qui doivent être tirés au sort pour le service.
- \* En 1865, les procédures sont en marche pour établir la Confédération des provinces canadiennes. La chambre d'Ottawa reçoit régulièrement des pétitions pour et contre le projet. Le 2 mars 1865, Jean-Baptiste Chevalier et autres, de Saint-Grégoire, adressent leur pétition demandant que toute mesure ayant pour objet la confédération des provinces de l'Amérique britannique du nord soit rejetée.
- \* De nouvelles licences de boissons sont accordées à Saint-Grégoire, en mai et juin 1866 pour François-Xavier Giroux, Isidore Marcoux et Joseph-Cyrille David.
- \* On annonce, en août 1866, la nomination par le Gouvernement de trois nouveaux Juges de Paix, résidents à Saint-Grégoire; ce sont: Bélent (sic) (Béloni) Lareau, Peter McQuillen et François Béchard.
- \* En mai 1867, M. Warmington, bijoutier de Saint-Jean se plaint d'avoir été volé: une montre en or, un album et d'autres articles sont disparus de sa boutique. Le policier Hibbard de Saint-Jean, sans doute renseigné, va cueillir chez lui un dimanche soir un certain Ambroise Piédalue de Saint-Grégoire soupçonné de ces larcins. On découvre sur lui et dans son logis une infinité d'objets enlevés évidemment aux différents magasins de Saint-Jean. Il paraît, raconte le chroniqueur du Franco-Canadien que "cet important personnage exerçait, depuis quelque temps, un petit négoce très lucratif". Le 22 mai 1867, les Grands Jurés rapportent huit indictements (true bills) pour vols commis dans différents magasins de Saint-Jean, contre Ambroise Piédalue. Les objets sont très hétéroclites: une montre en or avec chaîne, un crayon en or, six cuillers en argent, une canne (7,00\$), six paires de bottines, une pièce de coton rouge, une pièce de drap, un album estimé à 10,00\$; de quoi ouvrir un magasin général à Saint-Grégoire! Le procès a lieu le 23 et Piédalue est condamné à 2 ans de pénitencier.
- \* Le 17 mai 1867, Mary Hagan ouvre une auberge et obtient une licence. Joseph Bédard, pour sa part, obtient sa licence de magasin le 24 du même mois.
- \* Le 30 septembre 1867, on inhume à Saint-Grégoire la veuve de Joseph Choquette, Céleste Decelles. Elle a 80 ans. Elle laisse pour la pleurer toute une "armée": 11 enfants, 117 petits-enfants et 71 arrière-petits-enfants. Cette nouvelle mérite une manchette dans le Franco Canadien.
- \* Le 21 octobre 1867, à la suite d'une effroyable tempête survenue sur les 5 heures du matin, deux granges remplies de grains, propriété de M. Bessette, du Rang des Soixante, ont été incendiées par la foudre.

\* A Saint-Grégoire, en janvier 1868, eurent lieu les élections municipales. Jean-Baptiste Chevalier est élu maire. Son conseil est formé de: Pierre Normandin, Moïse Quintin, Magloire Bessette, Moïse Bessette, Joseph Barrière et François-Xavier Séguin.

\* Au petit séminaire de Sainte-Marie (Collège de Monnoir) on procède, le 9 juillet 1868, à la distribution solennelle des prix. Des étudiants de Saint-Grégoire sont en vue: Joseph Hills et Grégoire Bombardier (futur notaire) se signalent, le premier, en philosophie, mathématiques, latin, grec, lecture anglaise, écriture et déclamation; le deuxième, en philosophie, latin, déclamation et application. Voici quelques jeunes grégoriens qui fréquentèrent ce même séminaire en 1884-85: François-Xavier Barré et Georges Pion. Entre 1844 et 1895, les élèves dont les noms suivants étaient inscrits au séminaire de Saint-Hyacinthe: François-Xavier Bécharde (1844), Charles Lesage (1856), Louis Lesage (1860), Louis-Joseph Dupuis (1881), Jean-Roch Langevin (1883), Gustave Monast (1892) et Alfred Monast (1895).

\* Fin septembre 1868, M. Antoine Gilbert doit subir l'amputation d'une main broyée par sa machine à battre le grain. Les docteurs Lesage et Métivier ont pratiqué l'opération.

\* Un autre aubergiste s'installe dans la paroisse en obtenant sa licence au printemps de 1869: Edouard Dextraze.

\* John Esinhart et John McQuillen, de Saint-Grégoire, sont accusés à la Cour criminelle de Saint-Jean, le 13 décembre de 1869, de "faux de document public". En connaissance de cause, ils avaient fait usage de documents forgés. Le Cour ordonne l'émission de deux " Bench Warrant " contre les deux accusés qui sont admis, à caution, par leur avocat, C.J. Laberge. Leur procès est fixé au premier jour du terme prochain.

\* En 1871, quiconque veut voyager de Versailles à Montréal par le chemin de fer Stanstead, Shefford & Chambly doit déboursier 75¢.

\* En 1871, les commissaires d'écoles pour Saint-Grégoire sont : Julien Benoit, Damase Choquet et Pierre B. Lareau. Louis-Agapit Auger est secrétaire-trésorier.

\* En 1875, le Gouvernement fédéral vote des gratifications qu'il accorde aux vétérans de la guerre 1812-15. Jean-Baptiste Choquette, 80 ans, Pierre Desroches, 83 ans, Edouard Bessette, 84 ans, Isaac Laperche, 82 ans et Noël Jasmin, 88 ans, tous de Saint-Grégoire, bénéficient de chacun 20,00\$. Toutes ces largesses sont obtenues par l'entremise du député François Bécharde.

\* La famille du forgeron Louis Gouzy, époux de Marie Bessette, est durement éprouvée le 27 septembre 1877. Ses enfants, au nombre de sept, dont les âges varient entre 9 mois et 9 ans et demi, Louis, Henri, Joseph, Marie-Louise, Délina, Alphonsine, Rose-Anna meurent, suffoqués et brûlés accidentellement, dans l'incendie de leur demeure. Une huitième personne, décédée dans les mêmes circonstances, Céline Demers, âgée de 54 ans, célibataire, est inhumée le même jour que les enfants Gouzy.

\* Une demande sera faite en 1888 à la législature pour l'octroi d'une charte à une nouvelle compagnie de chemin de fer. La voie projetée reliera Saint-Athanase (ou Versailles) et Sorel. Elle traversera, il va de soi, Saint-Grégoire. Ce chemin de fer, celui de Québec, Montréal & Southern Railway fut inauguré en septembre 1895. Dans sa monographie sur Iberville, l'historienne Yvonne Labelle écrit: "... en 1890, une compagnie de chemin de fer, du nom de Québec Montréal & Southern, dit Comtés Unis, avait construit sa voie ferrée de Noyan à Sorel et passait par Iberville. Sa gare était sur le 9e avenue, voisine du cimetière, près de la rue Missisquoi..." Ailleurs, Mlle Labelle note que "le 1er octobre 1893, le chemin de fer des Comtés Unis dut passer sa ligne sur une partie du terrain du cimetière (Iberville) et la



La gare du Chemin de fer des Comtés Unis à la Montée du Grand-Bois, vers 1925-30.

Compagnie eut à transiger avec les autorités...". Ce chemin de fer traversait les première, deuxième et troisième concessions (4e Rang, Montée du Grand Bois), longeant en partie et à peu de distance, l'actuelle route 104, le Rang de la Montagne, le Chemin du Sous-Bois et quittant le territoire de Saint-Grégoire à l'intersection du Fort Georges et du Rang de l'Eglise (Route 227). Il aurait cessé d'être en fonction vers 1930-32 (d'après les souvenirs de M. Arthur Rondeau, de Saint-Grégoire). A cette époque le Canadien National en avait fait l'acquisition. Toujours dans l'histoire d'Iberville, on lit: "... le 30 janvier 1935, le Canadien National Railway demande l'assentiment et l'autorisation du conseil municipal (d'Iberville) de fermer et d'enlever sa ligne depuis Iberville jusqu'à Noyan et d'Iberville jusqu'à Saint-Hyacinthe, vu que les deux lignes de chemin de fer avaient été abandonnées depuis nombre d'années, à cause du manque de trafic tant des voyageurs que du transport de marchandises..."

\* En novembre 1892, E. St-Onge, de "Mount Johnson", met son commerce en vente: un magasin général avec une clientèle établie. C'est une bonne occasion d'établissement pour un jeune homme connaissant les affaires et disposé à faire un commerce de campagne payant. Le propriétaire affirme que c'est le seul magasin de l'endroit et qu'il vend parce que d'autres intérêts ailleurs réclament toute son attention.

Le 25 novembre 1902, les jeunes filles du village de Saint-Grégoire se sont réunies à l'école modèle pour fêter la "Sainte-Catherine". Elles ont passé une soirée des plus charmantes où tire, bonbons et jeux ont fait les délices de la soirée.

\* En 1903, il y a du théâtre à Saint-Grégoire. C'est ainsi que le 29 janvier, l'élite de la jeunesse avait le plaisir d'assister à un magnifique banquet donné aux acteurs et actrices qui avaient bien voulu prêter leur concours à la soirée du mois de décembre précédent. M. et Mme G. Normandin et leur jeune fille s'étaient chargés de préparer la table entourée de plus de 30 convives. Ce n'est qu'au son de la cloche matinale que cette joyeuse réunion agrémentée de chants, musique, danses, etc. s'est dispersée.

\* Les journaux avec leurs potins "sociaux" nous apprennent que l'hôtelier Philius Rocheleau, de Saint-Grégoire, était en voyage d'affaires à Saint-Jean, fin mars 1903. Cet hôtel deviendra, vers 1906, la propriété de M. Alcide Poulin.



Village de Mont St-Grégoire vers 1920. Joseph Daigneault tenait le magasin général, à gauche et une succursale de la Banque d'Hochelaga.



Beurrerie, Mont Johnson.

\* Procession de pluie à Saint-Grégoire en juin 1903. Ce dimanche-là, une imposante procession a été organisée par notre dévoué curé pour demander au Ciel une pluie bienfaisante. Cent voitures participaient au cortège qui fit des haltes aux crois de chemin du Grand Bois et de Versailles.

\* Pour 1906, le conseil municipal se compose du maire Aldéric Benoit et des conseillers: Arthur et Joseph Bessette, Ephrem Benoit, Alphonse Quintin, Alphonse Lagüe et Trefflé Tarte.

\* M. Wilfrid St-Onge est beurrier à Saint-Grégoire. En 1905-06, pour dix mois, cette fabrique de beurre a reçu 2 511 786 livres de lait converti en beurre. Elle a rapporté 21 944,27\$, soit en moyenne: 87,36 cents le cent livres.

\* En mai 1906, l'architecte Gauthier est invité à évaluer les réparations à effectuer pour la conservation et l'embellissement de l'église de Saint-Grégoire qu'il affirme être l'une des plus belles du diocèse.

\* Mardi, le 3 juillet 1906, de grandes courses ont eu lieu sur la magnifique piste du "Mount Johnson". Une foule immense d'étrangers était présente. Malheureusement, le lendemain, une pluie torrentielle obligea coursiers et spectateurs à remettre à plus tard la fin de ces courses dont la date serait fixée, paraît-il, au quinze courant. M. Alphonse Tétrault était propriétaire de cette piste en 1909 et le club hippique était présidé par M. Moïse Lasnier. Joseph Chicoine en était le secrétaire. Ce "rond de course" était situé sur la terre acquise récemment par les frères Yvan et Jean-Guy Robert, du troisième Rang, terre située à l'entrée du village, en face des actuelles serres Parizat. D'après les souvenirs de M. Arthur Rondeau qui y est allé voir les chevaux attelés à des "sulkies" vers 1914, le rond de course qui était la propriété, à l'époque, de M. Napoléon Tétrault, cessa ses opérations un an ou deux plus tard. On y trouvait une petite estrade et un kiosque pour les juges. Une tente spéciale présentait, à la curiosité des jeunes et moins jeunes, des "animaux" rares: vache à 5 pattes, etc.



**M. Joseph-Aldéric Benoit (originaire de St-Grégoire) 1854-1936.**

\* Saint-Grégoire recevait, en juillet 1906, la visite du couple Arthur Quintin qui, depuis 1887, vivait au Nébraska. Le journal local est plein d'éloges pour cet excitoyen de Saint-Grégoire qu'il considère comme l'un "De ces privilégiés à qui la fortune a prodigué ses faveurs". Il fut l'un des plus riches fermiers de Campbell, comté de Franklin, au Nébraska.

\* Le 24 août 1906, Mlle Suzanne Careau est fière d'annoncer qu'elle vient d'obtenir son brevet d'école modèle, à la grande joie de sa famille et des ses amis. Il en est de même pour Mlle Rose-Armande Lalanne et Dorianne Moquin qui entreprennent leur carrière d'institutrice dans la paroisse (c'était le 7 septembre 1906).

\* En novembre 1906, suite à la nomination de François Gosselin au conseil législatif, il y eut des élections dans le comté d'Iberville. C'est un citoyen de Saint-Grégoire, M. J. Aldéric cultivateur et com-

merçant, qui remporta la victoire avec une majorité de 171 voix sur son adversaire, M. C.S. Roy, avocat et libéral tout comme lui.

\* Le 10 novembre 1907 est un jour de deuil pour les citoyens de Saint-Grégoire. L'un des leurs, le notaire Joseph-Octave Pion, décède. Il a 63 ans. On l'inhume au cimetière trois jours plus tard en présence d'une nombreuse assistance. Dix personnes signent l'acte d'inhumation, ce qui est assez exceptionnel.

\* La jeunesse grégorienne n'est pas oisive, du moins si l'on en croit le Canada Français du 5 juin 1908: "Les jeunes gens de la paroisse sont à former un magnifique club de "base-ball" et tout fait espérer qu'ils pourront rivaliser avec leurs amis voisins. C'est une preuve que le sport n'est pas ennemi de la jeunesse grégorienne".

\* Dimanche, le 26 juillet 1903, la paroisse de Saint-Grégoire est en liesse. M. Joseph Charbonneau, enfant de la paroisse, est élevé à la prêtrise et il célèbre sa première messe dans sa paroisse natale.

\* En septembre 1908, lors d'une première exposition provinciale de chevaux canadiens, tenue à Saint-Jean, M. Edouard Ménard, de Mount Johnson, obtient le onzième prix (sur 46 concurrents) pour les chevaux de classe 1 (3 ans et plus).

\* Novembre 1908. La sécheresse tarit les puits à Saint-Grégoire. La rareté de l'eau se fait de plus en plus sentir. On est obligé de charroyer l'eau d'une assez grande distance, parfois, pour abreuver les animaux.

\* L'un des célèbres nemrods de Saint-Grégoire, M.P.E. Lalanne, télégraphiste au Québec Southern Railway, a abattu ces jours derniers (décembre 1908) deux superbes renards. S'attaquaient-ils à ses poules?

\* Quelques jours avant la Noël 1908, Madame Moïse Lasnier fut victime d'un accident regrettable. En préparant dans la cave de l'hôtel la lumière du gaz acétylène, une explosion se produisit. Elle fut brûlée gravement aux mains et à la figure. Elle dut franchir le mur des flammes pour sortir de sa périlleuse situation. M. Labarge (sic), forgeron, aidé de quelques autres individus réussirent à éteindre le feu qui causa au-delà d'une centaine de dollars.

\* En décembre 1908, grâce au député J.A. Benoit, de l'endroit, Saint-Grégoire reçoit 1,000 dollars, du gouvernement, pour aider à défrayer les dépenses encourues pour la macadamisation des chemins de la paroisse. Quelques mois plus tôt, le même député avait obtenu 500,00\$ pour l'entretien des chemins ruraux afin de rehausser certaines parties trop basses.



Abbé Joseph Charbonneau.



**Hôtel Moïse Lasnier.**

- \* Est-ce la multiplication des hôtels et des auberges dans Saint-Grégoire qui amène le clergé à prêcher une grande retraite de tempérance à la mi-janvier 1909? On fait venir les dominicains de Saint-Hyacinthe pour ce faire. Au chapitre des hôtels, M. Arthur Rondeau, "véritable bibliothèque vivante" me disait qu'il y eut, à une certaine époque, au moins 5 hôtels sur le territoire de Saint-Grégoire: a) la demeure de M. Gilmore, au village, servit d'hôtel; b) l'ancienne meunerie Rochon (aujourd'hui: Meunerie Jean Dubois) est bâtie sur le "carré" de l'ancien hôtel Lasnier (possédé entre autres, par les Poulin, Rocheleau, etc.) rasé par les flammes le 6 janvier 1916; c) la demeure actuelle du pommiculteur Pierre Desmarais, dans le Rang de la montagne, fut l'un, sinon le plus ancien des hôtels de Saint-Grégoire; d) la résidence actuelle de l'éboueur Yves Lebeau, à l'angle du troisième Rang et de la Montée des 54, aurait servi autrefois d'hôtel; e) enfin, là, où vivait autrefois, M. Léonard Desnoyers (intersection du Rang des Soixante, Rang Chartier et Rang Double de Sainte-Brigide), il y avait un hôtel.
- \* Début septembre 1909, Mlle Edna Lareau, après un voyage de 8 mois dans l'ouest des Etats, revient prendre la direction de l'école de Versailles.
- \* Innovation au bureau de poste de M. Jean-Baptiste Tétreau. Il vient d'installer de magnifiques boîtes postales à la disposition des particuliers et pour faciliter la distribution du courrier. Ça se passait en septembre 1909.
- \* Au printemps de 1910, M. Aurèle Bonneau, sucrier à la montagne, ouvre sa cabane à la population locale et régionale. De joyeux excursionnistes y passent d'enviables après-midis.
- \* Saint-Grégoire avait son photographe en 1910: M. Raoul Bessette, "jeune et populaire artiste". En 1911, il va demeurer à Iberville pour y travailler. En 1935, on apprend que ce même Raoul Bessette était un cycliste chevronné: il fit, en décembre, le trajet Saint-Grégoire-Saint-Hyacinthe à bicyclette. Compte tenu de la saison de l'année et de la condition des routes, il valait la peine de le souligner.
- \* La chasse fait souvent des victimes. Ce fut le cas à Saint-Grégoire en novembre 1910 lorsque Honoré Racicot, parti chasser dans les bois de la montagne, un mercredi matin, n'avait pas réintégré son domicile à minuit le soir. Le fils Armand fit des



**Ecole de Versailles en 1910.**

recherches toute la nuit et revint au logis, le lendemain matin, avec la triste nouvelle: son père était retrouvé mort près de la cabane à sucre de J.A. Benoit. On présume que le fusil, déchargé accidentellement, fit une trouée dans la tête de la victime. Et, chose étrange, une partie du cadavre était brûlée jusqu'au os: on crut que la pipe de M. Racicot allumée lors de l'accident avait mis le feu à ses vêtements.



**Partie de sucre au Mont-St-Grégoire.**



Vue du village de St-Grégoire, prise du clocher de l'église par le photographe de l'endroit, en 1926. Au loin, la gare des Comtés Unis.

\* Autrefois, on se chicanait pour des clôtures. Parfois, entre voisins, on n'était pas toujours des plus prudents. C'est ce qui arriva à M. Charbonneau, en 1910. En septembre de cette année-là, le juge Monet rendit jugement dans la cause suivante: J. Quintin, cultivateur de Saint-Grégoire, poursuivait son voisin, M. Charbonneau pour 199,00\$ de dommage-intérêt. Ce dernier avait allumé un feu de broussailles le long de ligne mitoyenne. Il s'en suivit que le feu détruisit plusieurs arbres du demandeur. Suite aux témoignages, le juge trouva que les dommages présumés n'étaient pas aussi graves que le prétendait Quintin. Conséquemment, le voisin "incendiaire involontaire" fut tenu de payer 50,00\$ de dommage plus les frais de l'action judiciaire. Quant aux frais de sténographie, le plaignant et l'accusé durent les payer à part égale!

\* "Le Jour du Seigneur, respecteras!" En avril 1911, Moïse Lasnier, hôtelier, se voit imposer une amende de 30 dollars, plus les frais, par le magistrat St-Cyr. Le percepteur du Revenu provincial, Joseph Régner, avait porté plainte: l'hôtelier avait vendu de la boisson, un dimanche.

\* Le curé Allaire, dans son recensement annuel (1912), note que Emile Aimé Bélanger, demeurant au village, est un organisateur du sport (balle au champ) à Saint-Grégoire. En plus de pratiquer son métier chez le boulanger Herman Fortier, il trouve le temps de se faire admettre au chœur de l'église.

\* A l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire d'existence, le Journal Le Canada Français souligne, en 1935, que Mme Alphonse Quintin de Saint-Grégoire, est chroniqueuse et correspondante pour cette paroisse et, ce, depuis 30 ans. C'est grâce à ses chroniques hebdomadaires ou bi-mensuelles, publiées dans le Canada-Français, qu'il a été possible de relater quelques menus faits de la population grégorienne, faits sans prétention qui trouvent bien leur place dans une monographie paroissiale...

## XVIII LA SAINT-PIERRE, 1856

La journée du 29 juin 1856, fut marquée par un accident qui faillit avoir des suites fort déplorables. Les AMATEURS<sup>1</sup> de la paroisse Saint-Charles avaient résolu de venir fêter à Saint-Grégoire leur ancien curé, Monsieur Pierre J. Crevier. A cette fin, ils vinrent célébrer la Saint-Pierre chez lui. A la messe du jour, ils occupaient le jubé de l'église, faisant chant et musique. Or, pendant la messe, l'appendice s'écroula soudain sous leurs pieds; de là, confusion et panique indescriptibles. Le premier juillet, M. J.R. Dupuy, curé de Saint-Athanase, donne sur l'accident les détails qui suivent:

"Notre voisin de Saint-Grégoire a eu une triste fête... Tous les musiciens de Saint-Charles se sont rendus à Saint-Grégoire pour y fêter la Saint-Pierre... La musique y avait attiré un grand nombre de curieux. Pendant que le Curé bénissait le pain au son de la musique, partie du jubé où étaient les Amateurs s'est écroulée tout à coup, et tous les musiciens, curieux, piano, instruments, sont tombés en bas pêle mèle avec les débris du jubé... On ne peut s'expliquer comment personne n'a été tué, et on ne compte que trois jambes cassées... outre des blessures, des contusions... nombreuses... mais non dangereuses. Cela est dû à l'ouverture des grandes portes. Le jubé ayant commencé à enfoncer par... derrière est tombé sur ces... portes... ouvertes et s'y est arrêté .. quelques instants. Ceux qui étaient dessous ont eu le temps de sortir, et personne n'a été écrasé. Ensuite la partie du jubé qui tombait trouvant de la résistance sur les portes de chaque côté, s'est enfoncée par le milieu comme un livre ouvert qui ne seroit supporté que par les côtés. Tout cela a ralenti la chute d'autant, et explique comment il a pu se faire qu'il n'y ait pas eu plus de mal..."

Aucun des musiciens n'a éprouvé de fracture. Celui d'entre eux qui paraît avoir le plus de mal est M. Labonté, l'Instituteur de St-Charles, et leur premier musicien... Hier il était encore perclus de tous ses membres et souffrait beaucoup... On dit aussi qu'un jeune Arbec, du Fort George... un de ceux qui ont été fracturés, a une jambe cassée à plusieurs places et pour mieux dire presque broyée... point de détails sur les autres, mais il est à espérer que leurs fractures n'auront point de fâcheuses suites. . J'ai cru devoir vous donner ces petits détails pour modifier la fausse idée que vous devez en avoir si vous ne l'avez appris que par Dame Renommée..."

"J.B. Dupuy, Ptre  
Lettre à M. L.Z. Moreau, Secrétaire (Archives de l'Evêché  
de Saint-Hyacinthe, Boîte Saint-Athanase)."

## XIX LE CHEMIN DES CHICANES (1852)

Le voyageur qui utilise, de nos jours, la section de route 104 (2 km.) comprise entre chez M. Gilles Tétreault (254, quatrième Rang) non loin du ruisseau Hazen et l'entrée du village (carrefour lumineux) ignore peut-être que cette route, agée de 130 ans, a été baptisée, non officiellement toutefois, de CHEMIN DES CHICANES. Les gens du nord-est de la paroisse, pour se rendre à Saint-Jean ou à Iberville, devaient parcourir une distance de 15 km. et même plus. Ils devaient emprunter la longue pointe constituée de la descente du Grand Bois et du quatrième Rang pour venir tomber sur la grand-route à l'intersection du Rang Kempt.

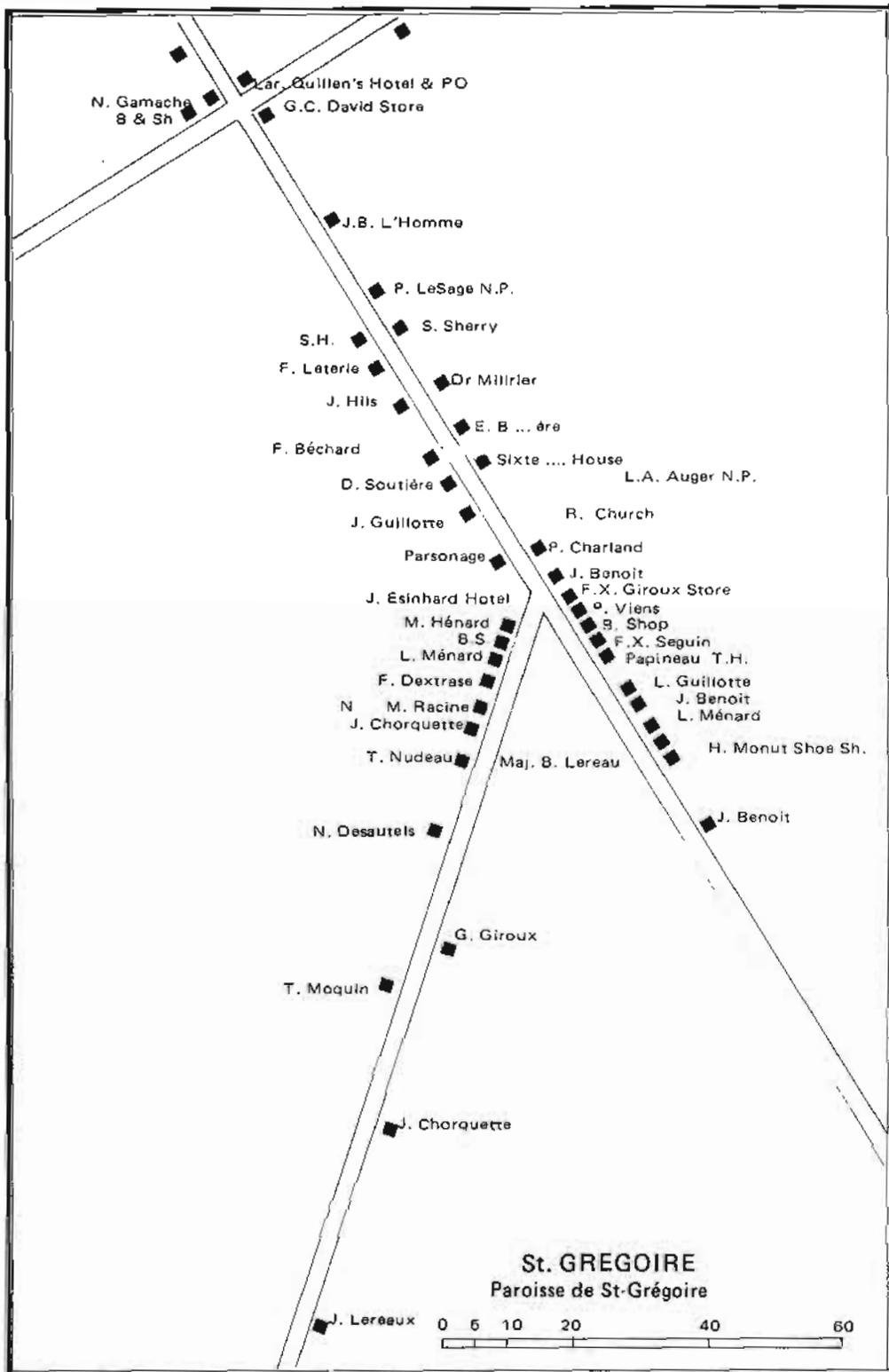
(1) Nom du groupement musical



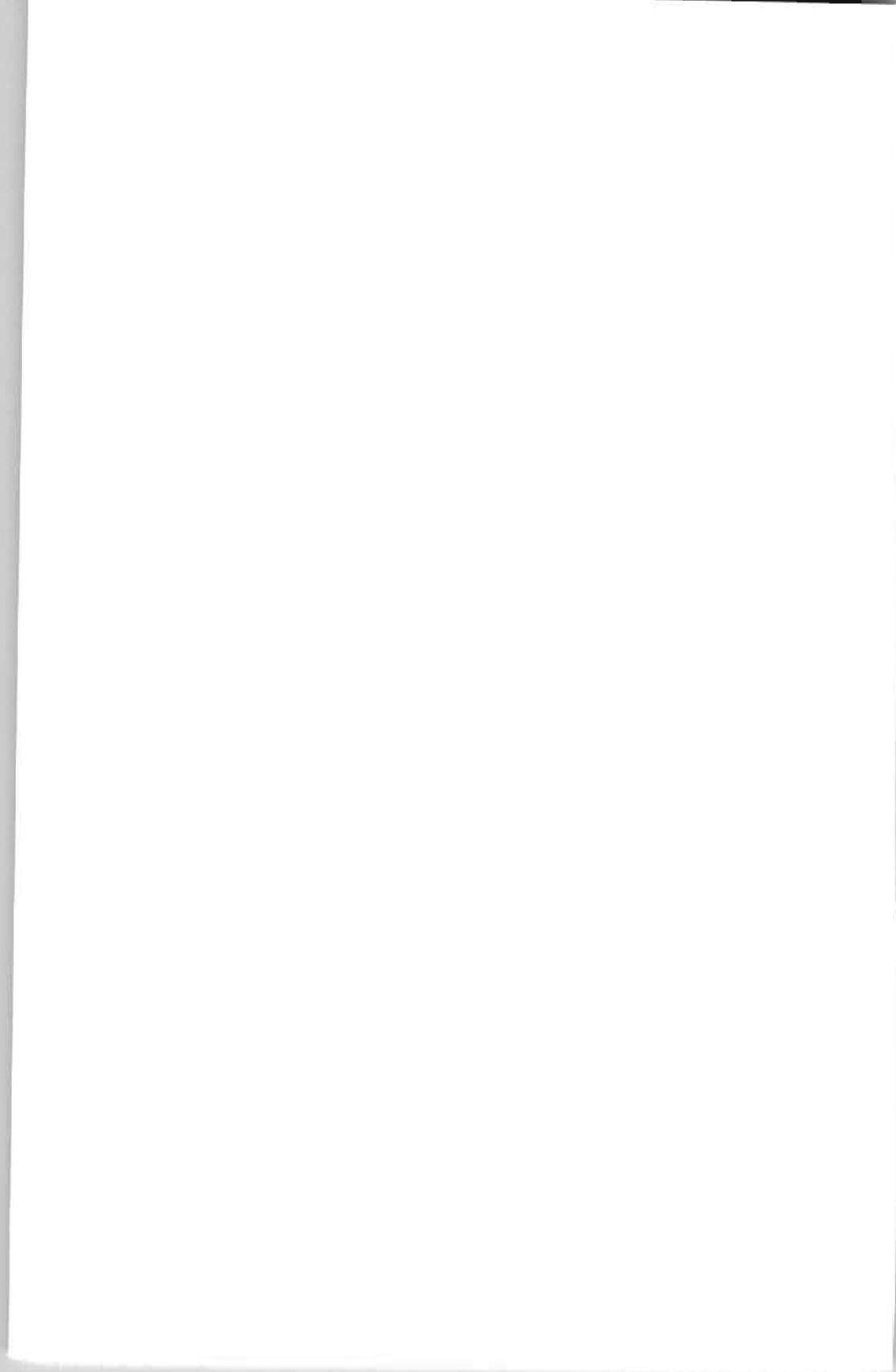
**Maison construite par Arthur Bessette dans le Rang Double. Appartient de nos jours à M. Michel Fabry.**



**M. et Mme Domina Robert, M. et Mme Daniel Chabot se rendaient-ils visiter la parenté, sur leur boggie bien "astiqué"?**



Carte de Walling, Archives publiques du Canada – VI/307 – Shefford, Iberville, etc, 1864



Pour abrégé le chemin de moitié, on avait pensé à un moyen bien simple, mais non sans répercussion: ouvrir une nouvelle route, coupant en diagonale, les terres sur les deuxième et troisième concessions. Légalement, cette route fut tracée dans l'été de 1852, non sans opposition violente des propriétaires des terres concernées.

Ne pouvant faire abolir cette route, tracée légalement, les opposants, affirme l'abbé Desnoyers, "tentèrent, pendant deux ans, plus d'une fois d'obstruer le chemin avec tout ce qui leur tomba sous la main, arrêtaient souvent les passants, voire même la Malle (sic), en vinrent plusieurs fois aux voies de fait et furent la cause des chicanes, troubles, désordres et bagarres qui signalèrent ces deux années, 1852 à 1854". Le Chanoine St-Pierre, dans ses articles sur Saint-Grégoire, raconte que le passage fut obstrué souvent par des "souches flambantes avec chaînes rougissantes pour les relier". Il était préférable de ne pas s'y aventurer, surtout la nuit et si près du bois.

On avait prévu un dédommagement monétaire pour les propriétaires, mais les détenteurs ne s'exécutèrent jamais. Il y eut, de part et d'autre, des procès, actions sur actions pour rentrer en possession du chemin ou pour le fermer. On estime que pas moins de 99 procès mineurs furent entendus et après 14 années de chicane, la paix finit, enfin, par se rétablir. Il faudrait une recherche intensive et minutieuse dans les archives criminelles du palais de justice pour retracer tous ces procès.

## XX

### LA POSTE A SAINT-GRÉGOIRE ET A VERSAILLES

La poste fut établie à Saint-Grégoire le 6 juillet 1845. Le bureau de poste était désigné sous le nom de "Mount Johnson Post Office", nom qui n'a trouvé grâce devant le ministère des Postes, bien que depuis le 1er juin 1923, le nom de "Mont-Saint-Grégoire" donné au bureau de poste, ait délogé l'ancien "Mount Johnson Post Office"...

Le premier maître de poste de "Mount Johnson" connu est **Philip McCrae**. Il est cité comme tel dans le Canada Directory de 1851-1852. Il était capitaine de milice à Saint-Grégoire.

Dès 1853, **John McQuillen**, hôtelier de Saint-Grégoire, agit comme second maître de poste. Son hôtel et le bureau de poste y attaché étaient situés sur l'emplacement actuel de M. Armand Gilmore (Numéro 194 du cadastre officiel), à l'angle du Rang de la Montagne et de la Descente du Grand Bois. <sup>1</sup> M. Gilmore a raconté qu'il a trouvé, il y a quelques années, de nombreux tessons de bouteilles dans la cave. Il se plaisait à raconter qu'un vieux LaFrance lui avait rapporté qu'il était allé dans sa maison bien avant lui. Sur son trajet de Saint-Césaire à Saint-Jean, le voyageur arrêtait "faire le plein" à l'Hôtel McQuillen à Saint-Grégoire! J'ai relevé dans le FRANCO-CANADIEN de St-Jean (19 juillet 1867) que M. John McQuillen avait obtenu, le 15 mai précédent, une licence d'auberge, donnée par Pierre Régner, percepteur du Revenu de l'intérieur pour le district d'Iberville. Le 17 janvier 1871, McQuillen donne sa démission comme maître de poste. Il est décédé à Saint-Grégoire le 11 avril 1882, âgé de 77 ans. Il tenait encore son hôtel. Son corps repose à Saint-Grégoire. Son épouse, née Catherine Maguire, décéda le 18-4-1894, à 81 ans 6 mois.

Du 1er avril 1871 au 22 mai 1878, date de son décès, le notaire **Louis-Agapit Auger** agit comme troisième maître de poste. Sur le plan de 1864, la propriété du notaire Auger est indiquée à gauche et en retrait de l'église. Est-il permis de présumer que le bureau de poste était situé à cet endroit?

(1) Cf. Carte de WALLING, 1864 - Plan du village de Saint-Grégoire.

M. Auger eut sa sépulture à Saint-Grégoire le 24 mai 1878. Son épouse, Mathilde Hotte, le suivit dans la tombe trois ans plus tard. A la sépulture de cette dernière, le célébrant a indiqué, au registre paroissial que Agapit Auger (son fils) a signé et que "Ignace Destroismaisons est parti sans signer"...

Puis, le 1er juillet 1878, **Thomas Auger**,<sup>1</sup> fils du notaire, devint le quatrième maître de poste (probablement, par intérim). Il quitta la place en 1879. Le 1er juillet 1879, un autre notaire, **Fabien Lesage** occupa le poste de cinquième maître de poste et, ce, jusqu'en 1882 alors qu'il démissionna pour aller demeurer à Chambly-Bassin où il cessa de pratiquer en 1886. En 1864, Fabien Lesage habite le village, côté nord, entre Jean-Baptiste L'Homme et le tourneur Samuel Sherry.<sup>2</sup> En 1857, il était secrétaire-trésorier du conseil municipal et des écoles et greffier de la Cour des Commissaires.

Un troisième notaire, **Joseph-Octave Pion**, époux de Marie Salomé Prairie, prend la direction, à titre de sixième maître de poste du bureau de poste de "Mount Johnson", le 1er avril 1883. Il le tiendra jusqu'à son décès, en 1907. Il occupait, en 1890-91, la fonction de secrétaire-trésorier de la municipalité. D'après nos renseignements, il occupait la maison de Dame Philiat Bessette, entre MM. Roger Tétreault et Claude Métras. Décédé à Saint-Grégoire, le 10 novembre 1907, le notaire Pion eut sa sépulture trois jours plus tard. Apparaissent à l'acte de sépulture, outre son épouse, (sa 2e), désignée sous le nom de Salomé Filiatrault, Georges Pion, notaire public et Rodrigue Pion, ses fils, Daniel et Y. Pion, Emile Loncourt, marchand, son gendre, etc., etc.

Le septième maître de poste de Saint-Grégoire fut M. **Jean-Baptiste Tétreau**, (appelé: Johny), époux de Marie Letertre (Tarte), qu'il avait épousée en 1870. Il prit possession de ses fonctions le 1er février 1908. Il aurait occupé son poste jusque vers 1923. La poste était localisée dans cette ancienne maison de Simon Vigeant, l'actuelle propriété de M. Michel Ste-Marie du Grand Bois. Comme tout le monde le sait, la Boucherie Marcel Bonneau occupe aujourd'hui, cet emplacement. Puis M. Tétreau transporta ses pénates dans l'ancienne propriété du notaire Pion, citée plus haut. Enfin, de son vivant, et sous sa direction, le bureau de poste fut déménagé au tout début du Rang Double, ancienne propriété de M. Alcide Fournier et propriété actuelle de M. Rolland Gilman. Jean-Baptiste Tétreau, âgé de 88 ans et 9 mois, décéda à Saint-Grégoire le 11 septembre 1934. Il fut longtemps marchand à Saint-Grégoire.

Lorsque M. **Hermas Jetté**, grand-père de la maîtresse de poste actuelle devint le huitième maître de poste en 1923, il résidait dans la maison, propriété actuelle de M. Rolland Lemonde. A son décès, en 1953, sa fille **Aline** occupa la fonction pendant environ un an chez M. Jean-Claude Métras. Puis, **Lucille Jetté**, Madame Rolland Lemonde, prit la direction de septembre 1954 à son décès, en 1968. Elle était la dixième maîtresse de poste.

Depuis octobre 1968, sa fille, Madame Louise Lemonde-Robert remplit les mêmes fonctions. Elle occupe le nouveau bureau de poste de "Mont-St-Grégoire" érigé en 1965 rue Dupuis.

Mme Gilberte Jetté-Barrière<sup>3</sup>, d'Iberville, rappelle quelques souvenirs du système postal de l'époque. La poste arrivait quotidiennement par chemin de fer au Rang Double (où il y avait un "dépôt") et était transportée, en voiture, au bureau de poste du village. Ce dernier consistait en une pièce aménagée dans une maison privée. Le maître de poste était séparé de ses clients par un grillage. Derrière ce comptoir grillagé, on pouvait voir les multiples casiers où était déposé le courrier des villageois. Le courrier rural était livré par le postillon.

(1) Il était huissier lors de son mariage, en 1877, avec Emma Dorval.

(2) Possiblement la maison de M. Emile Gladu, de nos jours.

(3) Soeur de Mme Lucille Lemonde, précitée.



Ancien bureau de poste de M. Hermas Jetté

C'est vers 1911, selon M. Arthur Rondeau, que fut instaurée cette distribution postale dans les rangs de Saint-Grégoire. On lit dans "Le Service Postal au cours des Siècles" (publication de Postes Canada, 1974, p. 39) "que sous le gouvernement de M. Borden, le service rural fut révisé de manière à répondre un peu mieux aux désirs des cultivateurs. L'itinéraire de la distribution postale rurale fut modifié pour comprendre tous les chemins de concession où les habitants étaient en nombre suffisant. En 1913, 1,385 itinéraires desservaient 71,610 boîtes: à ce moment, une modification à la Loi sur les postes vint pourvoir juridiquement à ce service". Voici quelques-uns des postillons ruraux dont on retient les noms:

Route #1: Grand Bois, Montagne, Sous-bois, 3e Rang, 4e Rang, Route 104, Rang du Kempt (jusqu'à la voie ferrée), Descente du Grand Bois.

Jean-Louis Barrière (jusqu'en 1947)  
Mme Rolland Bellemare (1948-50)  
Paul-Emile Boucher (1951-76)  
Mme Rolland Bellemare (depuis 1976)

Route #2: Rang Double, 5e et 6e Rangs, Rang du Kempt (après la voie ferrée), Les Soixante, Rang Lareau, Rang Chartier et section de la Route 227.

J. Amédée Bessette (connu sous le sobriquet de: Coq l'Oeil)<sup>1</sup>  
Rolland Métras (1933)  
Flore Métras (dame Arthur Baril) (elle fut la première femme à passer la poste rurale à Saint-Grégoire et, ce, pendant 20 ans)  
Esdras Benjamin  
Gérard Benjamin, fils de Esdras (présentement).

---

(1) Il n'était pas rare de voir M. Bessette circuler dans les rangs de la paroisse, livrant la poste, en bicyclette.

### LA POSTE A VERSAILLES (1865-1913)

Parallèlement au bureau de poste du village, il y avait celui de Versailles. Toutefois, son existence fut de moins longue durée. Etabli le 2 octobre 1865, il cessa, officiellement d'opérer le 31 octobre 1913, alors qu'il fut fermé (voir les fiches historiques du Musée national des Postes, Ottawa, O.B. 39-1500-6-6-58).

Les trois maîtres de poste de Versailles furent:

**Isidore Marcoux:** du 2 octobre 1865 au 21 juin 1876 (démission)

**Jean-Baptiste Tétreau:** du 1er juillet 1876 au 30 septembre 1881 (démission)

**Ludger Lacombe:** du 1er octobre 1881 au 31 octobre 1913 (bureau fermé)

Isidore Marcoux (cité dans le DOMINION DIRECTORY de 1871), en plus d'être maître de poste à Versailles, tenait un magasin. Il était président des commissaires d'école et chef de gare pour le Vermont Central Railway. Il avait épousé, à Marieville, en 1849, Adèle Vigeant. Le 7 mai 1866, le Percepteur du Revenu de l'Intérieur pour le district lui octroyait une licence.

Jean-Baptiste Tétreau est sûrement le même qui dirigea le bureau de poste du village, quelques années plus tard.



Maison de M. Alphonse Lague (propriété actuelle de M. Yvon Gauthier).

Ludger Lacombe s'occupa du bureau de poste de Versailles pendant 32 ans. A son mariage, à Saint-Grégoire, en 1881, il est dit "marchand de St-Grégoire". Son épouse était Victoria Choquette. Son nom était: Lacombe dit Truillier. Dans les Annuaires de Lovall (1890-91, 1902-03, 1910-11) il est toujours indiqué comme Marchand général. Bien que le bureau de poste de Versailles eût fermé ses portes officiellement en 1913, on signale encore dans le Lovell de 1915-16, Ludger Lacombe comme "maitre de poste".

## XXI LES QUÊTEUX A SAINT-GRÉGOIRE

Dans toute campagne qui se respecte, on rencontre des quêteux. A Saint-Grégoire, en 1852, l'un d'eux se targuait de s'intituler "mendiant" alors qu'il maria sa fille, Elmire, au menuisier Ignace Leduc. Il s'agissait de François Veilleux, époux de Julie Estosand (ou Estorin et Storan) dite Villain. Huit ans plus tard, en 1860, il avait gravi les échelons de la société: il était journalier...

Certaines personnes de Saint-Grégoire se souviendront certes des quêteux Gosselin et Hébert.

Le quêteux Gosselin, quinquagénaire, voyageait de Marieville aux Etats-Unis. Il passait par Versailles à l'été et à l'automne. Mme Thérèse Boucher-Allard, qui le recevait, se souvient qu'il avait l'air bourru et semblait toujours de mauvaise humeur, regardant les gens de travers comme s'il les soupçonnait. Alors qu'elle lui apprêtait des oeufs, il l'épiait sournoisement ce qui éveillait chez elle une certaine crainte. Sa cueillette terminée, il allait prendre un coup à l'hôtel de Saint-Alexandre. Chez lui, un merci, un bonjour en quittant ses hôtes, étaient des mots inconnus.

Un jour d'été, les enfants étaient atteints d'une maladie contagieuse. La maison était, comme c'était la coutume à l'époque, placardée. Gosselin frappa à la porte et insista pour entrer. Mme Allard lui refusa l'hospitalité vu les circonstances. Il alla s'asseoir, non sans maugréer, sous le grand saule afin de se reposer de sa longue randonnée et décida, finalement, de se diriger vers son "sanctuaire" de Saint-Alexandre.

Le lendemain, il réapparut et prit place sur la galerie de la maison. Sans mot dire, il se déchaussa en enlevant ses "running shoes". Puis, il demanda à Mme Allard de lui apporter un verre d'eau. Après avoir bu une gorgée, il jeta par terre le reste du contenu du verre. Il répéta ce manège trois fois de suite. Impatiente et exaspérée, Mme Allard appela son époux, occupé dans le potager et l'invita à venir chausser Gosselin et à le chasser. "Si tu ne viens pas, cria-t-elle, c'est moi qui, avec mon balai, vais lui faire faire un "boute" de chemin". A partir de ce temps, Gosselin devint plus craintif et distança ses visites chez les Allard au point de ne plus revenir. Il avait fini de "réduire" son alcool...

Un autre quêteux dont elle ignore le nom s'empressait, lui, l'argent en mains, d'aller encourager l'hôtelier de Saint-Grégoire. Il disputa très fort lorsqu'un jour Mme Thérèse avait refusé de lui ouvrir sa porte. Il alla noyer son chagrin dans le "petit blanc"...

Mme Line Charbonneau, épouse de Honoré Brault, a souvenir que beaucoup de quêteux passaient dans le rang, descendant du chemin de fer, tout proche. Le quêteux Hébert, ne manquait pas d'esprit. Agé, grand, frieux, il aimait se chauffer près du poêle. Elle venait de faire l'acquisition d'un poêle de fonte, nouvelle mode, avec un peu de fioritures. Hébert ne réussissait pas à se réchauffer. "C'est un beau poêle en dentelles, dit-il, mais ça chauffe pas. Un quêteux pourrait s'asseoir dessus!"

A cette même époque, les Gipsies (Bohémiens) parcouraient les rangs de la paroisse. Il était frappant de les voir arriver dans leur roulotte, tirée par un cheval et suivie de l'éternel petit chien. La famille entière demandait à manger et repartait sans plus. C'est à cette époque que, pour tenir tranquilles les enfants agités et désobéissants, on les menaçait de les confier aux Bohémiens.

Source: Mme Thérèse Allard et Mme Line Brault. (Août 1980)

## XXII

### LE FEU A VERSAILLES EN 1933

(Interview de Mme Thérèse Boucher, veuve d'Henri Allard, âgée de 78 ans, le 26 août 1980, à Iberville)

Les familles Henri Allard et Armand Dextraze occupaient, à titre de locataires, cette maison, ancien magasin général et bureau de poste propriété de M. Ludger Lacombe<sup>1</sup>. A l'époque qui nous intéresse, un certain Monsieur Pagé était propriétaire de la maison transformée en logis. C'était une vieille maison, à deux étages, en "clapboard" de bois, recouverte de bardeaux de cèdre qui avaient subi les intempéries et les ravages des années. Mme Allard rappelle qu'elle avait toujours craint un cataclysme. Chez les Allard, - qui habitaient la partie sud -, il y avait une rallonge qui servait de cuisine d'été laquelle, en hiver, était une véritable glacière.

En juillet 1933, Thérèse Allard était enceinte de son benjamin. Elle retenait les services de Mademoiselle Cécile Bérard, la fille d'Emile. On venait de recevoir des meubles neufs et on avait procédé à leur déballage. Puis, la fille de service eut l'idée, pour bien faire, de jeter au poêle les résidus (copeaux de bois) afin de les brûler. Sans s'en douter, elle y alla généreusement et le feu prit dans les tuyaux et enflamma la maison qui, en un rien de temps, devint un véritable brasier. Tout y passa. Seuls, quelques tiroirs de bureau, une machine à coudre et un divan furent épargnés du désastre. Mme Allard, ayant tout perdu, n'hésita même pas à venir en aide aux voisins Bessette dont la maison elle-même brûlait. Et, de dire Cécile, toute penaude, "je n'en ai pas mis beaucoup de "ripe"..."

Un vent violent du sud communiqua le feu à d'autres bâtiments. La grange et la maison<sup>2</sup> de Edgard Bessette, les propriétés de Dame Noé Larocque (née Mathilde St-Amant) et d'autres bâtisses y passèrent. Un autre témoin affirme que neuf bâtiments furent la proie des flammes en cet après-midi chaud de juillet 1933. Cette tragédie mettait fin, à un certain point, à une activité assez fébrile qui avait animé ce "petit village de Versailles", dans les limites sud-est de Saint-Grégoire.

---

(1) On prétend que cet ancien magasin général avait déjà servi de gare (Mme Lina Charbonneau-Brault, d'Iberville).

(2) Ancien hôtel, aux dire de Mme Lina Brault.



**Gare de Versailles en 1901.**

Archives du Canadien Pacifique, photographe: J.W. Heckman, A 1175.



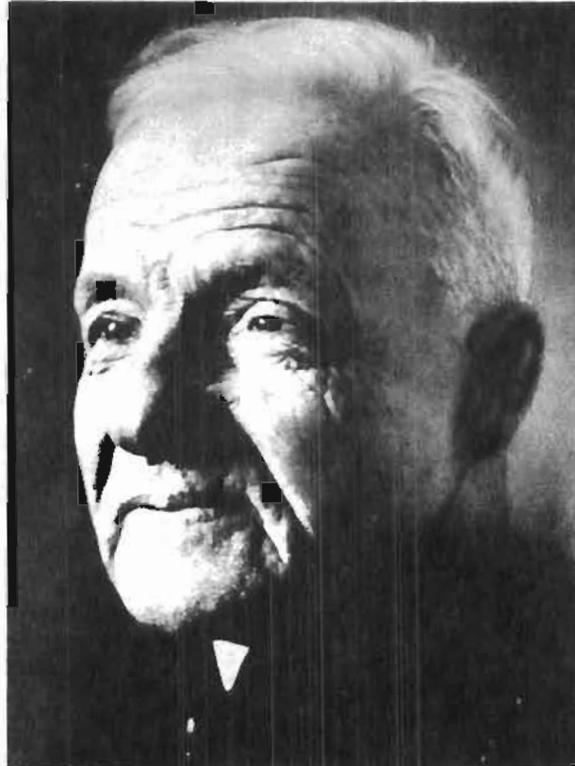
**Gare de Versailles en 1914.**

Archives du Canadien Pacifique, A 1248

**XXIII**  
**DEUX DE CHEZ NOUS...**  
**LE FRÈRE ANDRÉ (ALFRED BESSETTE)**  
**(1845-1937)**

L'une des grandes personnalités religieuses québécoises que Saint-Grégoire est fière de compter parmi ses enfants est sans contredit le célèbre thaumaturge du Mont-Royal, le Frère André que l'Église a béatifié le 24 mai 1982.

Son histoire, sa biographie est connue de plus d'une génération. Rappelons-en les grands traits.



C'est le 9 août 1845 que Clothilde Foisy, épouse d'Isaac Bessette donnait naissance à son huitième enfant, nommé Alfred. Après lui viendront quatre autres rejetons. Dix des douze enfants forment la famille du menuisier Isaac, l'un des chefs de file de la concession des Grands-Bois, à Saint-Grégoire-d'Iberville. Le lendemain, le curé Sylvestre baptisait le bébé faible et maladié dans cette bâtisse qui servit de première église aux villageois qui venaient de se regrouper aux fins de fonder une nouvelle paroisse.

Orphelin de père, à l'âge de 9 ans et de mère, trois ans plus tard, il se doit de subvenir à ses propres moyens. Il pratiqua tour à tour les métiers de garçon de ferme, de ferblantier, de cordonnier, de forgeron, de boulanger.

Après avoir parcouru pendant quatre ans les Etats-Unis à la recherche d'emplois, il revint au Canada en 1867.

En 1869, il se présente chez les religieux de Sainte-Croix qui viennent de fonder un Collège à Saint-Césaire.

Le 27 décembre 1870, il revêt l'habit religieux de cette communauté. Pendant quarante ans, il consentira à laver les planchers, à nettoyer les lampes, à rentrer le bois de chauffage, à exercer la fonction de portier et de commissaire. Puis, pendant plus de vingt-cinq ans, il recevra les malades qui ont besoin de lui, qui reconnaissent en lui un "saint-homme" un "guérisseur qui fait des miracles". Le Frère André cessera son activité à sa mort survenue à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Le dévotion du Frère André à Saint-Joseph est connue de tous ses admirateurs. Inlassablement, il recommande à ses "patients" de se confier au père de Jésus. C'est lui qui agira. Déjà, dès 1878, un témoignage écrit fait mention d'une première guérison.

Le bienheureux religieux avait toujours demandé à ses supérieurs d'acquérir un terrain de 18 arpents situé face au collège Notre-Dame, sur le versant du Mont-Royal, en vue d'y ériger un oratoire en l'honneur de Saint-Joseph. C'est en 1904 que fut construite la première chapelle. Treize ans plus tard, on termine les travaux de la crypte de l'édifice actuel qui prendra la forme qu'on lui connaît en novembre 1937. C'était quelques mois après le décès d'Alfred Bessette.

Alfred Bessette est plus que la représentation de "l'imagerie religieuse populaire". C'est un homme qui, dans sa simplicité quotidienne, a su faire preuve d'un humanisme intégral à l'endroit de ses frères, les autres hommes. Il avait été déclaré vénérable le 12 juin 1978.

Le 13 août 1945, les gens de Saint-Grégoire et les amis du Frère André se réunissaient au Grand-Bois pour procéder à l'inauguration officielle d'un monument dédié à Saint-Joseph et à son serviteur québécois, l'humble Frère André.

### LA POÉTESSE RINA LASNIER

Rina Lasnier, l'une de nos éminentes femmes de lettres contemporaines, vit le jour en notre village. Son père, Moïse Lasnier était hôtelier à Saint-Grégoire. Il avait épousé, en 1903, à Notre-Dame de Stanbridge, Laura Galipeau.

Le milieu familial dans lequel elle évoluait était propice à l'éclosion du talent artistique de la jeune Rina. Le père manipulait l'archet et composait au besoin des airs de danse. L'une de ses soeurs s'adonnait à l'art vocal. Rina, elle-même, étudiait le piano et le violon.

Elle fit ses études à la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Jean. Puis, avec sa soeur Alda, elle étudia en Angleterre, au couvent de la Présentation de Marie à Palace Gate, à Exeter. De retour au pays, le Collège Marguerite Bourgeois de Montréal lui ouvrit ses portes.

A la fin de ses années, collégiales, la médecine l'attira. Malheureusement, la maladie contre laquelle elle espérait lutter la tint définitivement à l'écart de ses aspirations.

Sa vocation d'écrivain prit naissance à cette époque. Les journaux johannais, Le Canada français et Le Richelieu lui ouvrirent leurs pages hebdomadaires.

Avec la publication, en 1939, de *Féerie indienne*, pièce en trois actes axée sur Katerie Tekakwitha, Rina Lasnier fit ses débuts littéraires.

En 1940, elle devint membre de la Société des écrivains canadiens. Trois ans plus tard, elle reçoit le prix David pour l'ensemble de ses oeuvres composés, à l'époque, de deux oeuvres dramatiques et d'un recueil poétique.

En 1947, elle est membre-fondateur de l'Académie Canadienne-française. Elle obtint une bourse de la Société royale du Canada, ce qui lui permit de séjourner en Europe de 1953 à 1954.

Le prix Duvernay de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui est décerné en 1957. Elle est considérée à juste titre comme l'un des grands poètes du Canada français.

Rina lasnier poussait toujours son oeuvre littéraire. Elle demeure depuis longtemps dans la région de Joliette.

Quelques oeuvres:

- 1939- *Féerie indienne* (théâtre)
- 1941- *Le Jeu de la Voyagère* (théâtre)
- 1941- *Images et Proses* (poésie)
- 1942- *La modestie chrétienne* (prose)
- 1943- *Les Fiançailles d'Anne de Noué* (théâtre)
- 1943- *La Mère de nos mères* (prose)
- 1944- *Madones canadiennes* (poésie)
- 1947- *Le Chant de la Montée* (poésie)
- 1947- *Notre-Dame du Pain* (théâtre)
- 1950- *Escales* (poésie)
- 1956- *Présence de l'Absence* (poésie)
- 1960- *Mémoire sans jours* (poésie)
- 1960- *Miroirs* (prose)
- 1963- *Les Gisants* (poésie)

Ref. Rina Lasnier, Eva Kushner. Fides 1964.

**ANNEXE I**  
**STATUTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**  
**(1875)**

**CAP. XXXIV**

**Acte pour mieux régulariser les inhumations**

*(Sanctionné le 23 février 1875).*

Dans toute inhumation faite dans une église la bière sera recouverte d'au moins quatre pieds de terre, ou sera mise dans une maçonnerie d'une épaisseur au moins de dix-huit pouces si elle est faite en pierre, ou de douze pouces si elle est faite en briques, la pierre ou la brique étant bien noyées dans le mortier.

Dans toute inhumation faite dans une église l'emploi des désinfectants dans le cercueil sera requis.

Dans tous les cas de mort par la variole, le choléra asiatique ou le typhus épidémique, l'emploi des désinfectants dans le cercueil sera également requis.

A défaut de telle proclamation, l'autorité ecclésiastique locale ou diocésaine peut toujours défendre l'entrée des cadavres, dans les églises qui dépendent de cette autorité ecclésiastique, lorsqu'elle juge que l'entrée de ces cadavres dans les églises pourrait être dangereuse pour la santé publique.

Les désinfectants requis par le présent acte sont la chaux vive, le sulfate de fer, la terre desséchée, la tourbe, l'acide carbolique, le charbon de bois pulvérisé, et toute autre préparation ou matière jugés suffisante par des personnes compétentes.

L'emploi des désinfectants prescrits par cet acte pour les cadavres, consiste à en mettre au fond du cercueil et en couvrir le cadavre après qu'il a été déposé dans le cercueil.

**ANNEXE II**  
**STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL A ST-GREGOIRE-LE-GRAND**  
**(1841-1979)**

<b>Année</b>	<b>Baptêmes</b>	<b>Mariages</b>	<b>Sépultures</b>
1841	9	1	3
1842	113	13	71
1843	126	14	41
1844	119	21	47
1845	148	24	16
1846	105	12	49
1847	140	12	56
1848	112	32	42
1849	126	14	44
1850	114	48	49
1851	151	18	46
1852	126	22	36
1853	123	21	46
1854	129	20	45
1855	114	20	54
1856	115	27	20
1857	106	15	26
1858	110	23	41
1859	117	2	23
1860	110	13	32
1861	119	19	26
1862	97	20	46
1863	94	19	26
1864	92	13	43
1865	81	18	24
1866	93	11	27
1867	82	13	24
1868	78	13	26
1869	70	22	24
1870	70	17	33
1871	95	12	26
1872	81	19	34
1873	82	20	30
1874	69	11	37
1875	72	12	38
1876	74	17	43
1877	82	12	48
1878	64	11	45
1879	72	8	34
1880	50	9	23
1881	47	11	27
1882	47	14	27
1883	52	22	32
1884	65	18	38
1885	57	7	40
1886	56	13	55

1887	65	12	30
1888	57	9	36
1889	56	15	29
1890	60	8	34
1891	39	8	20
1892	42	11	28
1893	49	9	33
1894	53	14	39
1895	56	8	31
1896	47	3	32
1897	50	8	30
1898	49	8	24
1899	42	10	24
1900	50	13	28
1901	40	12	31
1902	55	8	25
1903	41	9	35
1904	50	13	23
1905	66	13	31
1906	40	15	21
1907	47	8	39
1908	36	12	21
1909	33	9	23
1910	45	11	30
1911	41	14	35
1912	50	11	30
1913	32	6	39
1914	26	10	34
1915	40	8	21
1916	27	3	26
1917	36	10	36
1918	32	5	38
1919	33	14	25
1920	37	8	18
1921	37	7	21
1922	24	10	28
1923	25	14	24
1924	22	7	21
1925	26	6	20
1926	28	2	24
1927	22	8	24
1928	29	3	18
1929	20	7	19
1930	26	4	21
1931	23	5	21
1932	28	6	19
1933	21	5	14
1934	20	7	17
1935	17	8	14
1936	25	7	26
1937	22	6	20
1938	23	9	26
1939	26	10	14
1940	27	12	25
1941	28	12	27

1942	29	14	23
1943	51	12	31
1944	31	13	27
1945	38	12	20
1946	37	5	23
1947	40	7	20
1948	29	8	26
1949	35	13	28
1950	45	9	25
1951	40	5	30
1952	43	12	18
1953	53	3	31
1954	47	9	19
1955	51	8	22
1956	52	6	23
1957	43	12	27
1958	41	7	32
1959	35	10	19
1960	41	12	18
1961	37	10	32
1962	32	11	26
1963	38	14	18
1964	32	15	19
1965	46	11	23
1966	29	17	19
1967	32	19	20
1968	18	11	28
1969	29	13	17
1970	28	14	26
1971	30	19	22
1972	30	22	17
1973	29	21	32
1974	25	11	31
1975	27	10	32
1976	23	13	35
1977	31	11	24
1978	37	13	20
1979	42	9	21
	7671	1684	4009

### ANNEXE III

#### 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE MONT-ST-GRÉGOIRE

Programme des activités qui se sont déroulées au cours de l'année 1980-81.

- 6 sept. 1980 Ouverture des Festivités à l'Erablière "La Goudrelle" (Fête des Pommes). La Paroisse reçoit le Village.
- 15 nov. 1980 Fête des Jeunes. Soirée au profit du Hockey mineur.
- 22 nov. 1980 Souper au lard braisé. Club Auto-Neige.
- 21 déc. 1980 Fête des Enfants, Dépouillement de l'Arbre de Noël, à l'Eglise.
- 17 janv. 1981 Soirée Canadienne à Sherbrooke (Poste CHLT-TV)
- 29 fév. 1981 Ouverture des Erablières. La Fabrique reçoit la paroisse et le village à l'Erablière La Goudrelle.
- 10 mai 1981 Fête de l'Amour. La paroisse fête les couples qui ont 25 ans et plus de mariage. Messe et goûter.
- 31 mai 1981 Fête de l'Amitié (Age d'Or). Messe et goûter.
- 20 juin 1981 Soirée des Loisirs.
- 21 juin 1981 Messe spéciale de la Fête-Dieu.
- 6 sept. 1981 Messe de clôture des Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire. Messe en l'honneur de Saint-Grégoire-le-Grand, patron de la Paroisse.
- 12 sept. 1981 Banquet de clôture: "Les Retrouvailles". Le Village reçoit la Paroisse.



Les reconnaissez-vous? Ils ont fait beaucoup lors des festivités du 125<sup>e</sup> Anniversaire...

Sarto et Marthe Charbonneau.

## CHANT DU 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Composition: Raymond Granger sur l'air de: Youp, youp, sur la rivière

-1-

Dans la vallée fertile d'la rivière Richelieu  
Se trouve une montagne qui domine les lieux  
Elle est dans un village au nom de St-Grégoire  
Son site est enchanteur et agréable à voir.

Youp, youp, à Saint-Grégoire, venez rire et chanter  
Youp, youp, à Saint-Grégoire, venez vous récréer.

-2-

Cette montérégienne issue d'un vieux volcan  
Est entourée d'érables qui, à chaque printemps,  
Par leur sève sucrée attirent à la cabane  
Les amants du terroir et ceux de la campagne

-3-

Il y a 125 ans notre village fut fondé  
Et cet endroit béni celui du frère André  
Rassemble chaque année de nombreux pèlerins  
Qui viennent ici prier le Père Souverain.

-4-

Nos bons cultivateurs aiment bien leur métier  
Et ils sont tous très fiers de leurs troupeaux laitiers  
Et nos pommiculteurs grâce à leurs pommiers nains  
Produisent de très belles pommes que chacun aime bien.

-5-

Bovins, volailles, porcs, légumes et petits fruits  
Voilà ce que vous verrez si vous venez ici  
Et la floriculture avec l'apiculture  
Font également partie de notre agriculture.

-6-

Au beau Mont-St-Grégoire venez rire et chanter  
Admirez la nature, venez vous récréer  
Voyez notre village et notre coin de pays  
Goûtez à nos produits, vous en serez ravis.

## TABLE DES MATIÈRES

Les Seigneurs de Monnoir .....	7
Les Johnson à Saint-Grégoire .....	11
La montagne .....	15
Les concessions de Saint-Grégoire .....	17
Ouverture des terres à la montagne .....	17
Un pionnier de la montagne .....	19
Les premières familles à Saint-Grégoire .....	22
A la croisée des chemins .....	29
Les débuts de la paroisse .....	37
Première église .....	41
Le chant et la musique religieuse .....	43
Les bedeaux-sacristains .....	46
Les connétables (constables) .....	50
Le régime municipal .....	51
Aperçu de l'éducation .....	54
Les curés de la paroisse .....	59
En feuilletant les journaux, les registres et les archives .....	75
La Saint-Pierre .....	87
Le chemin des chicanes .....	87
La poste à Saint-Grégoire et à Versailles .....	89
Les quêteux à Saint-Grégoire .....	93
Le feu à Versailles .....	94
Deux de chez nous .....	96
Annexe I .....	99
Annexe II (statistiques) .....	100
Annexe III (le 125e anniversaire) .....	103

